



UNE ÉTUDE RÉALISÉE PAR LE CENTRE RÉGIONAL DU LIBRE EXAMEN

EN PARTENARIAT AVEC LE CACTUS ASBL, LE MONDE SELON LES FEMMES
ET LES FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES DU BRABANT



Réflexions à partir de vécus de femmes migrantes en alphabétisation



UNE ÉTUDE RÉALISÉE PAR LE CENTRE RÉGIONAL DU LIBRE EXAMEN

EN PARTENARIAT AVEC LE CACTUS ASBL, LE MONDE SELON LES FEMMES
ET LES FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES DU BRABANT



De la migration à la citoyenneté: parcours au féminin

De bonne famille:
Avec un bon pedigree.

Réflexions à partir de vécus de femmes migrantes en alphabétisation

Etude et analyse :

Adeline Anta-Anta (Le Cactus)
Marcela de la Peña (Le Monde selon les femmes)
Patricia Seront (Femmes Prévoyantes Socialistes du Brabant)
Fathy Sidibé (Centre régional du Libre Examen)

Avec la collaboration des animatrices du Cactus :

Fouzia Aarab
Isabelle De La Cruz
Ayten Kapilar
Touria Souiss
Marianne Rasson
Carole Vella

Avec la collaboration de Axel Comélieu (Cinéma Arenberg)**Animations des ateliers :**

Pascale Maquestiau (Le Monde selon les femmes)
Lidia Rodriguez Prieto (Le Monde selon les femmes)
Odette Simon (Centre de prévention des violences conjugales)
Rachel Ilboudo (Centre de planning familial des FPS du Brabant)
Patricia Seront (FPS du Brabant)
Irène Zeilinger (Garance)

Conférences :

Baudouin Decharneux (ULB)
Françoise Guillitte (Amnesty International)
Xavière Remacle (CBAI)
Monique Cassart (Echevinat de la population - Anderlecht)

Graphisme & Mise en page :

Marie-Noëlle jacmin

Editeur responsable :

Denis Stokkink, président
Denis.stokkink@pourlasolidarite.be

Coordination :

Fathy Sidibé, responsable de projets
fsidibe@centrelibrex.be

Secrétariat :

Véronique Lacroix

Une initiative du Centre régional du Libre Examen

Les illustrations ont été réalisées avec les apprenantes du Cactus au cours d'un atelier de création collective animé dans le cadre du projet.

De la migration à la citoyenneté:

parcours au féminin

I introduction

Cette étude entre dans le cadre des initiatives menées par le Centre régional du Libre Examen pour promouvoir une réflexion sur la thématique sociétale des femmes migrantes.

Les débats régulièrement portés sur la scène publique témoignent de la nécessité d'interroger la société sur tout ce qui met à mal l'égalité des sexes; égalité qui est non seulement loin d'être acquise mais, pis encore, est en passe d'être progressivement grignotée. Le dialogue avec et entre les femmes migrantes constitue le meilleur moyen d'enrichir une réflexion visant à apporter des réponses pertinentes à la question du statut des femmes « immigrées ». Les familles de l'immigration ont vu le jour avec le travail des hommes, ont été portées par les femmes et aujourd'hui leurs enfants ont tissé d'autres liens avec la société d'accueil.

Il est donc également important de connaître le vécu de ces femmes, mères, futures mères, épouses et futures épouses qui jouent un rôle important dans la transmission de systèmes de valeurs. Nous ne pouvons pas prendre en compte les réalités des jeunes issus de l'immigration sans tenir compte de celles de leurs parents. A l'heure où des voix se lèvent pour laisser entendre que les mentalités évoluent parfois moins vite dans le pays d'accueil que dans les pays d'origine, il convient de réfléchir sérieusement à la question de la transmission intergénérationnelle. La lutte pour l'égalité et la mixité de genre impose aussi de s'interroger, sans tabous et sans jugements de valeurs, sur certaines traditions et pratiques culturelles, sur la montée des replis identitaires, du communautarisme et des extrémismes de tous bords qui partout, portent atteinte aux droits des femmes dans les quartiers et dans les familles.

Comme son titre l'indique, cette étude est une réflexion à partir de vécus de femmes migrantes en alphabétisation. A partir de projections cinématographiques suivies ou précédées de conférences et d'ateliers thématiques, nous avons voulu les faire réagir et inter-réagir, récolter des informations sur leurs vécus, leurs ressentis.

Mettre des mots, se réapproprier son histoire, s'entendre dire, écouter les autres, sentir l'impact des mots sur les autres et sur soi, se réapproprier son histoire, se reconnaître dans celle des autres, éclairer des zones d'ombres, comprendre pour mieux agir, s'appuyer sur l'expérience des autres pour y trouver des leviers de changements, mettre aussi des mots sur des maux, sur des espoirs déçus, des rêves en devenir, des solitudes à briser, des richesses à partager, faire émerger des contradictions intérieures; c'est un peu vers cela que ces rencontres ont voulu tendre. Nous n'avons pas voulu réécrire les paroles des femmes mais avons veillé à les restituer avec leur charge émotionnelle, avec les balbutiements d'une langue que les femmes en alphabétisation tentent de s'approprier au quotidien. A travers les pages qui suivent, on décèle des aspirations à un respect et une reconnaissance des femmes migrantes dans la famille et dans la société. Ici et là-bas.

Nous remercions tous les conférenciers qui ont accepté avec enthousiasme d'enrichir les débats en permettant aux apprenantes du Cactus d'entendre des interventions de qualité adaptées à leur degré de maîtrise du français; et les animatrices qui ont su respecter la sensibilité des apprenantes du Cactus. Merci à toute l'équipe dynamique et motivée du Cactus pour son travail de citoyenneté au quotidien, merci aussi à tous les partenaires associatifs qui nous ont accompagnés tout au long de ce projet malgré leurs agendas biens remplis par les nécessités du terrain.

Nos remerciements également à l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes qui nous a donné la possibilité de mener à bien ce projet et au Cinéma Arenberg pour avoir mis ses infrastructures à notre disposition et pour avoir aidé à la sélection des films.

Nous tenons à remercier particulièrement les apprenantes du Cactus qui ont accepté de nous dévoiler des pans de leurs vécus entre passé, présent et avenir. Nous vous les livrons ici sans fard, avec, nous l'espérons, tact et respect. Nous n'avons pas la prétention d'apporter des réponses mais de proposer quelques pistes de réflexion. Le combat pour l'égalité et pour la citoyenneté passe aussi par des partages et échanges.

Fathy SIDIBE
Responsable de projets

Denis STOKKINK
Président

Philosophie du projet

- Relayer les voix des femmes migrantes dans le dialogue interculturel
- Donner la parole aux femmes migrantes du secteur populaire
- L'alphabétisation: une voie vers l'émancipation

■ Relayer les voix des femmes migrantes dans le dialogue interculturel

Dans une société caractérisée par la diversité, les défis de la cohabitation se posent aujourd'hui avec plus d'acuité. Les différentes composantes doivent œuvrer ensemble pour que s'installent une compréhension, un respect et une acceptation mutuels.

Cela passe nécessairement par l'éducation, la mixité sociale, culturelle et de genre, le dialogue interculturel, l'information, la sensibilisation, la mobilisation des associations qui militent pour une citoyenneté active, une démocratie plus participative, une Europe respectueuse des identités culturelles et qui, de ce fait, sont porteuses d'un mythe à l'opposé de celui véhiculé par les extrémistes et les obscurantistes de tous bords.

Pour édifier une société du «Bien vivre ensemble», toutes les composantes de la société doivent être mobilisées. Limiter le discours à une partie de la population, c'est détourner l'attention. C'est à tous et à toutes de relever le défi de la citoyenneté et de participer au dialogue interculturel. Dans le cadre d'une démocratie représentative mais aussi participative, les femmes migrantes ont leur mot à dire. Libérer la parole c'est favoriser l'émancipation et la participation citoyenne. Les femmes sont en première ligne des problématiques sociétales comme l'éducation des enfants, le lien intergénérationnel, la famille, etc. Elles cristallisent sur elles la plupart des questions liées à l'intégration et dans la réflexion sur les migrations, elles ne sont souvent considérées qu'à travers le prisme du regroupement familial et rarement comme citoyennes à part entière, autonomes. Quant aux études les concernant, elles sont parcellaires. Pourtant, si les pouvoirs publics veulent mettre en place des politiques ciblées à destination de ce public, il faut rencontrer leurs réalités quotidiennes, savoir qui elles sont.

Par leur objet et leurs préoccupations, les associations sont en prise directe avec les réalités de ces femmes et de la société d'accueil. Rien d'étonnant donc si c'est au départ du travail mené par une association que cette étude a été conçue.

■ Donner la parole aux femmes migrantes du secteur populaire

En septembre 2004, le Centre régional du Libre Examen décide, dans la foulée des projets et colloques initiés sur la thématique des femmes migrantes, de diversifier son public cible et de mener une action spécifique à destination de femmes migrantes engagées dans un processus d'alphabétisation. Le 17 décembre 2003, le Centre du Libre Examen a organisé un colloque intitulé «De l'immigration à la citoyenneté: parcours au féminin». Nous avons été frappés par la présence d'une quarantaine de femmes du Cactus à un colloque dont les interventions étaient a priori orientées vers un public plus intellectuel.

Désireux de toucher ce public de femmes migrantes en alphabétisation et de diversifier ses activités d'éducation permanente, Le Centre régional du Libre Examen a contacté le Cactus pour lui proposer une collaboration. Notre objectif de départ est de créer un projet intitulé «*Dialogue interculturel: quand les femmes s'en mêlent*» en associant les femmes issues de l'immigration au dialogue interculturel. Nous ignorions la forme que ce projet allait revêtir mais au fil des discussions, Le Cactus, qui était en pourparler avec le Cinéma Arenberg, a proposé un cycle de projections cinématographiques sur les problématiques féminines. Le Centre régional du Libre Examen a proposé d'accompagner cette initiative de conférences et d'ateliers thématiques.

I L'alphabétisation : une voie vers l'émancipation

Le projet a eu pour point de départ les animations d'alphabétisation. Lire et écrire c'est aussi le droit de questionner le monde et de se questionner, de réfléchir, d'écrire son histoire, d'imaginer, de créer, d'accéder à une participation sociale, culturelle, économique et politique, de développer ses compétences professionnelles, d'aiguiser une réflexion critique. C'est aussi permettre aux apprenantes de gérer les problèmes de survie face à la société d'accueil, de se défendre, d'être autonome.

L'éducation permanente représente une chance pour de nombreuses femmes stigmatisées, marginalisées et exclues de certaines sphères sociales. L'alphabétisation est pour elles le premier pas qui les mène vers une égalité avec leur mari ou qui tente en tout cas de réduire l'écart de connaissance entre les apprenantes et leur conjoint afin qu'elles ne soient plus tributaires du savoir de celui-ci.

L'alphabétisation offre aux citoyennes et citoyens une ouverture sur le monde, la possibilité d'aiguiser leur esprit critique et de le frotter et le limer contre celui des autres. Elle leur ouvre tout un monde de savoirs, de réflexions, de remises en question des idées reçues, d'émancipation et d'épanouissement.

Les femmes migrantes sont souvent isolées socialement et intellectuellement. La participation à des programmes d'alphabétisation et de formation représente pour elles une bouffée d'oxygène mais aussi l'occasion de s'inscrire dans un projet d'émancipation, de valorisation culturelle et de responsabilisation citoyenne. Cependant, il est important que ces femmes puissent aussi avoir la possibilité de participer au dialogue interculturel. Pour ce faire, le débat doit aussi se faire avec elles et elles doivent avoir la possibilité de s'exprimer sur leurs vécus, leurs craintes, leurs difficultés et leurs aspirations.

Partagées entre tradition et modernité, elles cherchent à entrevoir et imaginer des chemins nouveaux qui leur ouvriront bon gré mal gré les portes d'une citoyenneté à part entière.

Ces chemins nouveaux, nous avons voulu les exploiter ensemble par un travail de réflexion.

L'expérience de terrain acquise par l'asbl Le Cactus a fait émerger une donne que nous

avons prise en compte, à savoir :

- > La difficulté d'amener les femmes migrantes et impliquées dans un processus d'alphabétisation à parler. Ces femmes sont généralement très méfiantes. Il importe donc de mettre l'accent sur ce qui les rapproche des autres femmes ; la différence étant considérée comme une attaque ;
- > La nécessité de ne pas les instrumentaliser ni les stigmatiser ;
- > L'importance d'insérer les femmes dans des projets artistiques et culturels dans lesquels elles vont plus facilement s'impliquer.

Les projections de films et les conférences se sont déroulées en matinée au Cinéma Arenberg. Les jours suivants, les ateliers thématiques ont été animés au Cactus par des animatrices travaillant sur ces thématiques au sein d'autres associations.

L'idée de réaliser un cycle de projections cinématographiques sur les problématiques féminines suivi de conférences et d'ateliers thématiques nous a paru un moyen pertinent, non seulement pour permettre à ce public de bénéficier de conférences adaptées à leurs situations mais aussi pour susciter en elles des réflexions par rapport aux thématiques des films proposés en vision, pour recueillir des réflexions qui dès lors trouveront des sources de questionnements dans leurs vécus. Ainsi quand elles parlent du film, c'est d'elles-mêmes qu'elles parlent et cela d'autant plus aisément qu'elles ne se sentent pas directement interpellées et donc stigmatisées.

Visionner des films, bénéficier de conférences sur les thématiques de ces films et participer à des ateliers thématiques en rapport avec ces films nous paraissent être de bonnes formules, non seulement pour les informer mais également pour les écouter parler indirectement d'elles-mêmes à travers leur participation aux ateliers. Investies d'une parole enrichie par une vision égalitaire, elles peuvent se sentir plus fortes pour responsabiliser leurs hommes au sein de la communauté, pour aborder les questions relatives à leur rôle de mère, d'épouse, de sœur, le rapport à la religion et à la société d'accueil.

Elles sont aussi mieux armées pour élaborer des solutions à leurs besoins pratiques, pour résoudre concrètement des problèmes vécus, pour faire évoluer la situation de chacune dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes.

La parole a une vertu thérapeutique. Y prendre part, via la discussion et le dialogue autour de thèmes qui se rapportent directement à leur quotidien de femmes, aux inégalités auxquelles elles sont souvent confrontées sans même s'en rendre compte, contribue à la conscientisation de leur moi et sans doute à la prise de conscience qu'un autre rapport homme/femme, autre que celui véhiculé par les schémas traditionnels, est possible.

Nos projections de films et nos ateliers thématiques ont fait partie intégrante des cours d'alphabétisation. Les ateliers, réunissant des groupes d'une vingtaine de femmes, se sont déroulés sur le lieu où se donnent leurs cours ; lieu où les femmes se parlent, se confient, où il est possible pour elles de lever les barrières des interdits, des tabous, de s'exprimer car elles y trouvent toujours une oreille bienveillante à l'écoute.

Afin d'ouvrir le débat, nous avons opté pour des films susceptibles, de par leurs

contenus, d'interpeller toutes les femmes. Nous avons délibérément choisi des films dont les personnages ne représentent pas leur communauté. Ces films reflètent de près ou de loin leur réalité quotidienne et leur ont permis de s'identifier ou non aux personnages et de se reconnaître dans les thématiques traitées. S'exprimer, oser prendre la parole pour essayer d'analyser et comprendre ce qui arrive à l'autre revient de façon non directe à parler de soi sans se mettre directement en scène.

Toutes les femmes ont eu droit à la parole, celles qui ont eu un parcours classique dans l'immigration aussi bien que celles qui sont arrivées en Belgique dans un autre contexte, réfugiée ou candidate réfugiée politique.

Des questionnaires ont été préparés préalablement par rapport aux thématiques abordées dans les films. Les ateliers ont été animés par des animatrices extérieures dans le cadre des cours d'alphabétisation dispensés au Cactus. Ainsi, les femmes ont été, tout au long de ces moments d'échanges, encadrées par leurs animatrices habituelles. Leur présence était nécessaire non seulement pour mettre les apprenantes en confiance mais aussi pour donner un meilleur éclairage aux questions qui étaient abordées. La plupart des apprenantes maîtrisent moyennement le français, d'autres en sont même à leurs balbutiements. Chaque fois que cela était nécessaire, les apprenantes traduisaient les questions et les réponses en arabe.

Par un système de récolte d'informations en face à face, les femmes plurielles se sont exprimées librement. Nous espérons que les résultats des ateliers permettront de faire entendre les voix, souvent inaudibles, de ces femmes et d'aider à mieux appréhender un secteur qui participe activement à la citoyenneté.

Public cible

Le Cactus existe depuis 27 ans et accueille une centaine de femmes de nationalités diverses bien que ces deux dernières années les participantes soient principalement d'origine maghrébine. L'objectif premier des participantes est l'apprentissage du français oral ainsi que la lecture et l'écriture.

L'association se compose ces quelques dernières années de deux publics avec des demandes très distinctes.

D'une part, des femmes de la première génération qui, après avoir élevé leurs enfants, cherchent à sortir de leur isolement en apprenant à lire et écrire. Une formation, un atelier d'alphabétisation représentent pour elles un moyen d'acquérir plus de confiance en elles et démontre leur volonté d'ouverture sur le monde.

Ces femmes viennent au Cactus car les enfants étant partis vivre leur vie, elles peuvent à présent s'occuper d'elles, voir d'autres femmes et avoir une activité hors de chez elles. L'apprentissage est parfois lent mais qu'importe, certaines sont en Belgique depuis parfois une décennie et l'apprentissage est un prétexte pour leur permettre de sortir de chez elles, de se faire des amies et d'avoir une activité sociale. L'alphabétisation n'est pas le but principal de leur venue sauf pour certaines encore jeunes mamans d'adolescents.

Ces participantes, toujours présentes dans l'association, rencontrent ici des femmes réunies dans la même quête. Elles veulent relativiser et dépasser leur timidité. Moteurs de l'association, elles affrontent des situations nouvelles, sont en demande de sorties culturelles, citoyennes, confectionnent et servent des services traiteurs afin de préparer avec leur animatrice des voyages à l'étranger où elles vont à la rencontre d'autres femmes dans d'autres associations à l'étranger, que ce soit au Maroc ou en Egypte.

Cette ancienne génération de participantes est devenue très autonome. Elles posent et font des choix très clairs. Responsables de leur vie, elles sont souvent divorcées, séparées où alors mariées depuis de très nombreuses années à un mari avec lequel la confiance et la complicité s'est installée et qui les soutient dans leur désir d'aller de l'avant et de se construire.

D'autre part, le Cactus accueille aussi aujourd'hui, une génération de jeunes femmes (18-25 ans) arrivées de leur pays natal par le biais du regroupement familial pour rejoindre un époux, dit de la deuxième voire même, de la troisième génération en Belgique. Les épouses viennent de leur village. Elles sont peu ou pas du tout scolarisées.

Les femmes de cette toute nouvelle génération, sachant à peine lire et écrire dans leur langue, ne cherchent pas à avoir une occupation pour sortir de chez elles et rencontrer d'autres femmes ou se sentir moins isolées. Elles cherchent une formation où elles peuvent apprendre à parler, lire et écrire le français, un lieu où elles peuvent apprendre à se débrouiller toutes seules. L'alphabétisation est pour elle le seul outil d'intégration qui soit.

Plus jeunes, plus timides, ayant plus difficiles à s'exprimer, ces jeunes femmes subissent d'avantage les pressions sociales et familiales et osent moins s'affirmer. Elles ont fréquemment des vies privées difficiles et sont souvent dans des situations sociales et économiques précaires. Par conséquent, elles s'accordent et on leur accorde moins le droit à des sorties culturelles et autres. Elles se contentent du peu de liberté qui leur est octroyée.

Une soixantaine de femmes âgées de 19 à 60 ans ont composé le public cible. Originaires du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, d'Afghanistan, de la Turquie, du Congo et de la Guinée.

Cependant le public était composé de femmes originaires pour la plupart de la région du Rif au Maroc. Constat guère étonnant puisque la majorité des Marocains installés en Belgique proviennent de cette région. «Le Rif des géographes comprend la région au Nord du Maroc qui s'étend de Tanger jusqu'à Oued Moulouya, près de la frontière algérienne, sur cinq cents kilomètres de côte méditerranéenne. Mais le Rif des Rifains se limite aux deux provinces actuelles de Nador et d'Al Hoceima»¹. Cette région exclue du plan de modernisation du Maroc se caractérise par une surpopulation et une crise économique qui, depuis le XIX^{ème} siècle, contraint les habitants à émigrer pour survivre. C'est d'abord vers l'Algérie qu'ils immigrent. Ils sont engagés par les colons français pour travailler dans l'agriculture. Émigrer était une nécessité. Avec l'occupation du Maroc, le Rif devient protectorat espagnol : guerre du Rif, expropriation des terres et monétarisation de l'économie intensifient le flux migratoire des Rifains vers l'Algérie. Peu à peu, on assiste à la mise en place de réseaux de migrations légales ou clandestines. La sécheresse et la famine s'abattent sur le Rif dans les années 40 accélérant le processus migratoire vers l'Algérie puis vers l'Europe. L'indépendance de l'Algérie, les relations tendues entre les deux pays et le conflit du Sahara occidental mettent le processus migratoire à rude épreuve mais les Rifains sont rôdés et bien organisés en réseaux. C'est dans les années 1961-62 que commence l'émigration vers l'Allemagne puis la Belgique. Les migrants sont pour la plupart des hommes mariés qui vont travailler comme mineurs en Belgique. On assistera ensuite à des regroupements familiaux dans les années 70.

- L'exil, entre renoncement et enrichissement
- Le regard de l'autre
- L'amour entre ici et là-bas
- Traditions, pratiques religieuses, contraintes familiales, rapport hommes/femmes et mixité

■ L'exil, entre renoncement et enrichissement

Ces femmes immigrées ne sont pas seulement installées dans nos quartiers. Elles ont quitté un ailleurs, leur pays, leur ville, leur village, leur famille. Elles ont quitté des situations précaires ou meilleures, des bonheurs et des malheurs, emmené des espoirs et des craintes, récoltés des victoires et des désillusions.

Que ce soit en accompagnant leurs hommes ou individuellement, les femmes ont toujours migré. Cependant, il a fallu attendre ces deux dernières décennies pour que soit opéré un croisement entre l'histoire des femmes et celle des migrations. Quelles sont les particularités de l'histoire des migrantes? Leurs motivations spécifiques? Qu'ont-elles laissé pour s'exiler? A quoi ont-elles renoncé? Qu'ont-elles espéré? Quelle est leur part de décision dans le projet migratoire? Que leur a apporté l'exil? Quels rapports et liens avec le pays d'origine? Sont-elles parties pour être épouses, accompagnantes? Ont-elles fui des situations particulières?

«Je connais des filles qui sont venues en Belgique pour le mariage mais elles regrettent car parfois la vie est plus facile au pays».

«On se fait beaucoup d'illusions sur l'Europe. Quand les femmes arrivent, elles sont très déçues mais elles sont mariées et sont obligées de rester».

«Ici, il y a une discipline, des hôpitaux, du social. C'est important mais à part ça, la qualité de vie ce n'est pas terrible. On a laissé des maisons au pays pour vivre dans des conditions difficiles».

«Quand je suis en Turquie, je suis étrangère, quand je viens ici, je suis étrangère. Ici chacun vit refermé sur lui-même».

«Quand je suis en Turquie avec une plaque de voiture belge, les Belges là-bas me klaxonnent et je me sens proche d'eux».

«Mes enfants aiment bien la Belgique, l'école ... Quand on prépare les valises, ils ont les larmes aux yeux...»

Les participantes de la première génération sont, le plus souvent, arrivées en Belgique avec leur mari et leurs enfants. Elles ont laissé derrière elles des parents, frères, sœurs, cousins, cousines, oncles, etc. Tout un environnement qui constituait leur vie quotidienne, leur «chez-elle», leurs repères, leur famille et leur vie.

[1] Mimoun Aziza, «Tradition migratoire au Rif?», dans L'Agenda interculturel, n°226, octobre 2004.

Celles de la première génération ont quitté leur pays dans les années 60 pour un avenir meilleur. Elles ont rêvé d'une meilleure qualité de vie pour leurs enfants, avec l'espoir de voir grandir ceux-ci dans une maison possédant le confort de l'électricité, l'eau courante, la télévision, etc. tout en pouvant aller à l'école et s'instruire. Elles n'ont pas songé qu'ils seraient déracinés ni qu'ils risquaient de rejeter tôt ou tard leur culture d'origine. A cette époque-là, nos participantes n'imaginaient pas une acculturation possible, qui, par le biais de l'immersion dans l'école et la société d'accueil, aurait pu alimenter une mutation pouvant fracturer la famille et poser des différences de mentalités, de visions d'avenir et de conditions, notamment, chez les filles.

Parmi les participantes les plus âgées arrivées à cette époque-là et composant encore aujourd'hui le public du Cactus, beaucoup ont travaillé dur avec leur mari pour subvenir aux besoins de leur famille. Elles n'ont pas hésité à se lever à l'aube pour aller nettoyer des bureaux ou bien servir de femmes de chambre dans des hôtels. Leur présent était alors d'améliorer leur avenir. Leur avenir, c'était rentrer au pays, acheter une maison avec leurs économies. Leur désir était de se fondre dans la masse de la société autochtone, rester discrète et pouvoir vivre et travailler tranquillement pour s'aménager une retraite paisible au pays, entourées de leurs enfants rentrés avec elles, fondant une famille dans le pays d'origine.

Les enfants ont grandi et n'ont pas émis le désir de rentrer, les fondations de leur vie s'étant construites dans le pays d'accueil. Certains, beaucoup, ont fait de longues études. Nos anciennes ont des enfants, médecins, architectes, députés, professeurs, responsables d'associations... Elles se sont achetées une maison dans leur pays mais qui n'est habitée que le temps des vacances. Les enfants ont formé une famille dans le pays d'accueil, se sont naturalisés et c'est au tour des parents de les seconder dans leur désir de permanence dans ce pays devenu le leur, brisant ainsi leur rêve d'éternel retour et de vie meilleure au pays. L'évolution a fait que les enfants ne sont plus de là-bas. Sont-ils d'ici pour autant? Ils sont un mélange des deux origines, une mixture, une fusion, un panachage...

Bien que beaucoup de jeunes de cette époque aient trouvé un équilibre dans cette «zinneke», ce n'est malheureusement pas le cas de tous. Certains appelés de la troisième génération déjà, qui sont nés et qui ont grandi en Belgique, ne savent pas se «situer», «s'ajuster». Les parents arrivés plus tard n'ont pas tous trouvé un emploi. Ces jeunes ont connu des parents au chômage, se sont retrouvés dans des quartiers et des écoles où il n'y avait pas de mixité sociale ni culturelle. Mal suivis, mal conseillés, leur scolarité en dents de scie les a souvent menés dans des impasses. Manquant de considération de tous côtés, leur estime manquée les amène à se raccrocher à des repères qui souvent les engagent dans des mariages culturels et sans consolidations avec des jeunes femmes du pays qui arrivent ensuite au Cactus pour apprendre le français afin de pouvoir s'intégrer dans le pays d'accueil.

Ces jeunes femmes là sont nos primo-arrivantes. Entre 18 et 30 ans, elles sont prêtes à tout quitter pour venir retrouver en Belgique l'amour d'un mari qui leur offrira une vie meilleure, une image du bonheur. La désillusion les attend souvent au bout du chemin. Fréquemment déconsidérées par leur époux, elles se retrouvent très vite mamans de plusieurs enfants, délaissées ou abandonnées avec d'énormes difficultés pour les élever.

Dans des conditions très difficiles, leur vie est souvent un combat pour faire valoir leurs droits de pensions alimentaires, d'épouses abandonnées ou divorcées. L'exil leur apporte souvent la désillusion et devient un exil forcé. N'ayant pas les moyens de rentrer au pays avec des enfants à élever seules, elles ploient sous la honte d'être vues comme des femmes rejetées.

N'ayant aucune famille en Belgique, sans lien, elles trouvent au Cactus la possibilité de rencontrer d'autres femmes, nouer des amitiés avec des femmes dans la même situation.

Parfois complètement isolées, désemparées, elles gardent aussi un rapport très fort avec leur culture d'origine ne voulant surtout pas perdre le lien avec les traditions. Les primo-arrivantes se sentant trahies dans leur espoir premier et leurs illusions se croient obligées de rester fidèles à la culture et à la tradition, seuls repères dans ce pays qu'elles connaissent très peu. Pour elles, ne pas les respecter reviendrait à se perdre mais également à trahir leur famille, leur éducation, leurs origines et abandonner tout ce qu'elles sont et ont été jusqu'à présent. Leur identité est à la fois double et complètement à reconstruire.

«Double» par rapport aux deux pays et à «reconstruire» dans le sens où, ici, elles n'ont ni références ni repères. De plus, le fait d'avoir «quitté le pays» fait souvent naître un sentiment de culpabilité qui renforce le lien à la patrie. Ce lien au pays peut devenir subjectif et fausser le regard sur les réalités culturelles du pays «abandonné» qui lui, évolue très vite.

Nos participantes se retrouvent en porte-à-faux, à un carrefour de leur vie où elles doivent choisir entre passé et avenir. Ce tiraillement propre à tout «immigrant» est d'autant plus lourd pour ces femmes que les traditions de leur pays font d'elles des mineures à vie sous tutelle constante, ne les autorisant pas à être des personnes adultes à part entière, indépendantes.

Au Cactus, le but est non seulement la transmission d'un savoir mais surtout l'accentuation sur la valorisation de la personne. Souvent les participantes se sentent déstabilisées devant les choix qui leur sont demandés, comme par exemple les sorties culturelles qui, de par leur nature extra-scolaire, sortent du référent classique de l'apprentissage de la langue, les participantes ne comprenant absolument pas les raisons de ces sorties.

Leur expliquer que c'est une manière d'ouvrir les horizons et sortir de leurs obligations journalières par le plaisir, le bien-être, la réflexion et l'enrichissement personnel, leur est très difficile à concevoir et percevoir, du moins au début de leur inscription au Cactus, jusqu'à ce qu'elles y participent activement. C'est aussi cela, l'éducation permanente: leur apprendre à se considérer en tant qu'être humain et non plus seulement en tant que mères, filles, sœurs... Elles se font «violence» elles-mêmes, se demandant ce qu'elles deviendraient si elles sortaient des sentiers battus.

I Le regard de l'autre

Il y a plus d'un milliard de croyants musulmans sur Terre, ce qui représente plus ou moins un cinquième de la population mondiale. Bien que la globalisation continue de rapprocher les différentes cultures et religions, la construction d'une connaissance et d'un respect mutuel entre toutes les communautés s'impose.

Cependant, au cours de la dernière décennie, des tensions sont apparues dans ces relations. Ces tensions sont les conséquences d'événements comme la guerre du Golf de 1990, les conflits dans les Balkans et en Tchétchénie, le 11 septembre, l'interminable conflit palestinien et les conflits afghans et irakiens. En Belgique comme ailleurs, le sentiment de xénophobie s'est exacerbé.

Depuis les événements du 11 septembre 2001, un sentiment de peur, d'hostilité s'est développé à l'égard des populations migrantes et particulièrement celles considérées à tort ou à raison comme musulmanes. On assiste à des amalgames et préjugés, à une progression de l'extrême droite, à une montée du communautarisme et à des replis identitaires. Comment ces femmes vivent-elles le regard de l'autre ? A quels traitements discriminatoires sont-elles exposées ? Quels problèmes de cohabitation entre les femmes migrantes et les autochtones ? Comment leurs enfants vivent-ils les situations d'exclusion et de racisme ?

«C'est arrivé à mon fils. On était allé à l'hôpital voir mon mari qui était malade. Il était en chambre commune. Alors on est rentré, il y avait des malades belges à côté. Bon, c'est vrai on a fait du bruit... Une dame a été agressive : 'C'est trop de bruit ici, si vous n'êtes pas content retournez chez vous !' Mon fils (il avait treize ans à ce moment-là) lui a répondu que c'est ici chez lui, il est né ici. Pour lui, le Maroc, c'est pour passer les vacances. Alors il a parlé comme ça : 'Mais Madame, la Belgique, c'est mon pays, je suis né ici, je suis d'ici'. Il en a été malade pendant une semaine, j'ai dû lui expliquer que c'était pas vrai, que c'était chez lui ici ... Il ne faut pas non plus leur dire que tout le monde est raciste. Non, il faut leur expliquer qu'il y a des bons et des mauvais partout... Des trucs comme cela on a l'habitude maintenant. Il y a du bon et du mauvais partout... »

Dans des situations d'agression à caractère raciste, comment réagir ?

«Il ne faut pas rentrer dans leur jeu, c'est la première chose, et si tu lui parles gentiment il va savoir que tu es bien éduquée, que tu es quelqu'un de bien avec la façon dont tu parles à ce monsieur, à cette madame. Tu vas arriver à la faire taire sans arriver au point à utiliser des gros mots, des trucs comme ça. Et les parents doivent discuter chaque fois avec leurs enfants, leur expliquer, leur parler. Les enfants comprennent vite maintenant ils sont plus grands que leur âge ».

Toute la nouvelle génération des participantes du Cactus vit principalement dans le quartier de Cureghem où les habitants les plus visibles sont leurs compatriotes. De par ce biais, nos apprenantes, qui, seules, n'osent pas franchir la frontière du quartier, n'ont pas toujours conscience de vivre la discrimination ou l'exclusion car elles se retrouvent dans un «périmètre de sécurité», cocon sécurisant où elles vivent parmi les leurs. Elles

y sentent par conséquent beaucoup moins le regard de l'autre qui les ramènerait à leurs différences.

De plus, au sein du Cactus, elles sont également «protégées» par le fait que toute personne qui franchit la porte de l'association est d'office quelqu'un qui leur porte de la sympathie que ce soient les formateurs extérieurs, les clients venant déguster leurs préparations culinaires au sein de notre petit resto social «L'Oasis» ou les personnes qui leur commandent un service traiteur.

De même, les apprenantes étant en éducation permanente et non pas en insertion socio-professionnelle, elles ne sont pas confrontées à la difficulté de la recherche d'emploi et, par la même occasion, de la discrimination ou des préjugés que cette dernière pourrait engendrer.

La façon la plus directe dont les apprenantes et l'association tâtent les préjugés se fait par le biais de phrases désobligeantes prononcées sur leur passage à l'occasion de nos sorties en groupes: musée, cinéma, en ville, sur la digue à la mer où lors de tout déplacement...

En effet, dans certains quartiers, une femme en foulard peut attirer plus ou moins l'attention ou, dans certaines villes, ne pas passer inaperçue, mais quand nous faisons des sorties en groupe, une soixantaine de femmes est un point de mire attirant tous les regards. Très souvent, c'est l'occasion d'être montrées du doigt. Pour les femmes du Cactus, ce genre de comportement ne leur donne qu'une envie: retourner dans leur périmètre de sécurité. Attitude qui sape le travail de toutes les formatrices et qui demande ensuite une énergie titanesque pour redresser la barre et les persuader que la ville leur appartient malgré les regards qui leur sont jetés. Il n'empêche que ce sont ces regards hostiles qui les ramènent dans ce que l'on appelle communément des ghettos où elles se sentent à l'abri de toutes intimidations.

«Ma fille de 11 ans veut mettre le foulard mais elle a des problèmes à l'école qui ne veut pas».

En les interrogeant un peu plus, les apprenantes du Cactus ressentent la discrimination dans beaucoup d'étapes ou de périodes de leur vie mais cette discrimination est tellement intégrée dans leur vécu et leur quotidien qu'elles la vivent tout naturellement sans même savoir la nommer.

Elles se rendent bien compte que lors de tout passage à la maison communale elles se retrouvent au service des étrangers qui est un bâtiment en préfabriqué au fond de la cour de l'administration où elles doivent faire la file à l'extérieur en plein hiver sous le froid et sous la pluie. Les demandes de naturalisation leur sont souvent refusées sans qu'on leur donne trop d'explications.

La plupart étant sans revenus professionnels et ne bénéficiant que d'un revenu d'intégration au CPAS, tout logement digne de ce nom leur est inaccessible. Les mères vivent souvent seules, abandonnées par le père de leurs enfants, sans pension alimentaire et dans des conditions de précarité extrêmes.

Les logements sociaux leur sont souvent refusés par manque de suivi de leur dossier. Le Cactus doit alors souvent intervenir et insister auprès des services sociaux compétents afin que les demandes soient prises en considération et que la démarche prenne en compte l'état d'urgence de la situation.

Les mariages entre jeunes gens sont soumis également de la part des administrations communales à des enquêtes approfondies avec des questions qui touchent à leur intimité et auxquelles les jeunes gens ne peuvent ou ne veulent pas répondre. Toute intimité entre partenaires étant difficile avant le mariage, les questions posées en la matière restent évidemment sans réponses et jettent la suspicion sur la demande elle-même qui se voit par conséquent très souvent refusée sous prétexte de mariage blanc.

L'école est également un moyen significatif pour mesurer la discrimination sociale. Les mamans ne connaissant ni les réseaux scolaires ni les filières, elles sont impuissantes face aux choix que proposent les écoles ou ceux que posent leurs enfants mal conseillés et qui les mènent droit dans des impasses. Leurs enfants se retrouvent souvent en filière professionnelle sans se poser la moindre question et avec au bout du compte la perte de tout espoir d'ascension sociale. Cela sclérose toute une jeunesse en perte de devenir et qui sera confrontée à la discrimination à l'embauche. Le port du foulard est aussi répertorié comme un signe qui alimente la discrimination à l'emploi à leur égard.

Il n'est pas besoin de violence physique pour parler de la violence infligée aux femmes, il suffit seulement de ne pas être « autorisée » à vivre pleinement sa vie de femme.

I L'amour entre ici et là-bas

Mariage entre choix et contrainte

Toutes les femmes rêvent d'amour. Le monde rêve d'amour. Toutes petites déjà on nourri leur imaginaire d'images idylliques où un homme et une femme se rencontrent, se marient, font beaucoup d'enfants et vivent longtemps heureux. Cependant, le mariage n'est pas toujours le fruit du consentement de deux personnes libres et majeures. Ces femmes nous ont livré des témoignages poignants.

Il est important de connaître le vécu de ces femmes, mères, futures mères, épouses, futures épouses qui jouent un rôle important dans la transmission aux jeunes. Nous ne pouvons pas prendre en compte les réalités des jeunes issus de l'immigration sans tenir compte de celles de leurs parents. A l'heure où les jeunes se plaignent que les mentalités évoluent moins vite dans le pays d'accueil que dans leurs pays d'origine, il convient de réfléchir à la question. Bon nombre de projections sociologiques ont pensé que certaines pratiques disparaîtraient avec les deuxièmes générations. Or les informations recueillies auprès des femmes qui ont participé à cette étude montrent des persistances.

Il est important de se rappeler que la notion de mariage librement consenti est relativement récente en Occident. Par ailleurs, l'homogamie (choix du conjoint dans le même groupe social, économique, culturel, professionnel) a été longtemps la norme sociale. Aujourd'hui encore certaines catégories professionnelles comme les cadres seraient plus

facilement exogames alors que les ouvriers non qualifiés et les agriculteurs sont d'avantage endogames².

L'histoire de ces femmes regorge de témoignages de mariages sous contraintes à l'âge où elles étaient encore enfant.

«Ma mère a été mariée à 12 ans. Elle a failli mourir le jour des noces lors de la relation sexuelle».

Les femmes migrantes du groupe installées en Belgique quelques années après l'immigration de main-d'œuvre sont majoritairement venues rejoindre leur mari dans le cadre de regroupement familial. Elles ont été mariées avant le départ du mari en Belgique ou mariées lorsque le mari est retourné au pays chercher une épouse de son clan ou de son origine.

Elles symbolisaient la volonté de ne pas être en rupture avec le pays d'origine avec lequel les liens étaient maintenus et resserrés via le mariage. Par ailleurs, l'installation définitive en Belgique n'était pas inscrite dans le projet migratoire. La réalité des mariages arrangés et subis semble faire partie intégrante de leur culture où le respect des parents impose que les choix qu'ils font pour leurs enfants, et particulièrement leurs filles, fassent force de loi. Dire non aux parents est impossible.

«J'ai été mariée de force à 13 ans. J'ai eu six enfants. Aujourd'hui je suis divorcée et je ne veux pas que mes enfants subissent la même chose. Je leur laisse la liberté que je n'ai pas eue. J'ai voulu que mes enfants connaissent leur mari et leur femme avant le mariage. Je les ai laissé sortir ensemble pour voir s'ils ne sont pas menteurs, tricheurs, voleurs, fumeurs...»

Ces femmes sont muselées dès leur plus jeune âge, emmurées dans un destin qui les place dans une situation de soumission par rapport au père, au frère, au mari, des mineures à vie sacrifiées sur l'autel de traditions et du machisme. Elles ont intégré le fait que le mariage est une affaire de famille et non des mariés. Il est un élément de régulation sociale. Les témoignages des femmes montrent que mariages forcés ou subis sont des mariages précoces car ces femmes étaient souvent mineures au moment des faits. Mais encore une fois, gardons-nous de toute stigmatisation d'une communauté particulière. En Europe aussi, des générations de femmes ont été pendant des siècles et des siècles marquées par le sceau des mariages contraints. Les mariages de convenance existent toujours.

La question des mariages sous contrainte est un sujet d'autant plus d'actualité que ça et là, émanent timidement des témoignages de jeunes filles issues de l'immigration pour dénoncer cette violence physique et symbolique à leur encontre. Une pratique en augmentation et un drame pour ces jeunes filles partagées entre le désir d'allégeance à leurs familles, pour lesquelles elles estiment avoir une dette puisqu'elles se sont sacrifiées pour leurs enfants, leur volonté de vivre libre et leur crainte de rupture des liens familiaux...

[2] Nouria Ouali, «Le mariage dans l'immigration: de la théorie à la pratique», dans *Jeunes et mariages: un regard multiculturel. Mariage choisi, mariage subi: quels enjeux pour les jeunes ?*, Actes du colloque du 21 janvier 2005.

Contrôler la sexualité des filles et préserver l'honneur et l'identité culturelle, nouer des alliances avec les autres familles, permettre l'obtention de titres de séjour, constituent certaines explications aux mariages sous contrainte. Ces contraintes peuvent être d'ordre physique (violences physiques) ou psychologiques (menace de renier leur fille, confiscation de papiers d'identité). Notons que la notion de contrainte morale est très pernicieuse et difficile à cerner. Toute éducation qui banni le fait de dire non aux parents crée automatiquement des victimes.

De décembre 2003 à juin 2004, une étude a été confiée à l'UCL à l'initiative du Ministre-Président du gouvernement de la Communauté française en charge de l'Égalité des Chances et de la Direction de l'Égalité des Chances du ministère de la Communauté française. Cette étude a été menée suite au constat de cas d'abandon des études par des jeunes filles mariées, semble-t-il, contre leur gré. Cette étude a été menée auprès de 1200 élèves dont 600 jeunes issus d'établissements à discrimination positive âgés de 15 à 18 ans. 62% des jeunes interrogés ont souhaité que leur mariage soit précédé par une cohabitation. 95% ont avancé que l'amour est une condition de réussite du mariage. Il existerait une influence parentale sur le choix du conjoint chez la majorité de ceux fréquentant un cours de religion islamique (82%)³.

La plupart des femmes qui ont participé à notre étude ont admis l'influence des parents sur le choix du futur conjoint. Ce choix peut appartenir entièrement à leurs parents, parfois sans discussion. D'autres estiment avoir leur mot à dire.

Les témoignages apportés par les femmes du Cactus font presque tous état de mariages subis à un âge où elles ne sont pas en état de mesurer la portée de cet engagement. Nous n'avons pas recueilli de témoignages sur les mariages arrangés pour cause d'obtention de titre de séjour. Les jeunes filles, primo-arrivantes, âgées d'une vingtaine d'années ont affirmé qu'elles se rallieraient au choix de leurs parents. Dans tous les cas, le respect vis-à-vis des parents est parfois tel que toute volonté d'opposition et de rébellion est réprimée par les enfants eux-mêmes. Dans la mesure où les filles déclarent faire confiance à leurs parents quant au choix de leur époux, où se situe la frontière qui permet de déceler la contrainte? Elles font d'avantage confiance à leurs parents qu'à leurs propres choix dont elles ne sont pas prêtes à assumer les conséquences. Des femmes interrogées ont avancé que le fait d'accepter l'époux choisi par leurs parents les protège contre les mauvais agissements de leurs maris. Ces femmes sont consentantes à priori, quel que soit le choix des parents. Elles délèguent aux parents la responsabilité de leur choisir un époux. L'important étant que le conjoint soit choisi parmi les candidats proposés par la famille. La notion de contrainte est très floue dès lors que l'éducation à la liberté n'est pas une réalité. Rien d'étonnant donc si les accusations de mariages forcés sont si rares. Le terme mariage «forcé» ne recouvre pas forcément la contrainte morale et affective.

D'autres femmes disent avoir écouté les propositions de leurs parents mais se sont données le droit d'accepter ou de refuser. Quoi qu'il en soit, nous avons tout au long de ces entretiens décelé des souffrances secrètes. Celles-ci se sont exprimées clairement lorsque nous avons abordé la question des violences conjugales.

La question des mariages subis touche de nombreuses communautés d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Cette pratique n'épargne pas non plus les garçons qui se plient au choix de leurs parents.

Qu'en est-il justement des jeunes écartelés entre une famille attachée aux valeurs familiales traditionnelles par rapport à leurs valeurs de modernité ?

Xavière Remacle distingue quatre facteurs favorisant les mariages forcés et arrangés :

- un état de crise identitaire aigu qui incite les parents à vouloir garder le contrôle sur leurs enfants ;
- une pression à l'émigration qui persiste dans le pays d'origine ;
- une distance géographique entre les deux pays qui facilite la tromperie et le maquillage de la réalité ;
- un décalage juridique entre pays d'origine et pays d'accueil propice aux malentendus particulièrement prononcé entre pays musulmans et pays européens sur la notion de consentement⁴.

Les jeunes sont parfois confrontés à des injonctions contradictoires paralysant toute initiative. Comment réagir au paradoxe de l'injonction. D'un côté, on leur dit qu'ils peuvent choisir leur futur(e) époux(se), de l'autre on leur interdit de se fréquenter, de sortir de la maison en ce qui concerne les filles. A cela s'ajoute le poids des contraintes familiales : l'obligation morale de choisir quelqu'un dans le milieu d'origine ici ou là-bas. Cela signifie sauvegarder l'honneur de la famille en restant vierge pour les filles et excluant la fréquentation de non-musulmans.

Les filles sont souvent soumises au contrôle des frères et des amis du frère. Elles deviennent le garant de l'honneur familial. La liberté de se parler, de se rencontrer, de se séduire n'existe pas. Approcher l'autre sexe devient problématique. Il y a de la méfiance. Les filles ont peur de passer pour des dévergondées. Les garçons ont peur des filles émancipées. Et face à tous ces facteurs, la tradition devient un refuge puisqu'elle organise et permet d'improbables rencontres entre les filles et les garçons, entre cousins et cousines ici ou là-bas. Ces mariages arrangés nourrissent les fantasmes des un(e)s et des autres. On se connaît parce que l'on s'est rencontré en vacances au pays, parce que les parents vous ont présenté, parce qu'on vous a vu sur photo. A cela, s'ajoute la méconnaissance et le décalage juridique, la confusion entre droit et coutume. Le mariage peut être perçu comme une liberté ; la voie d'accès à l'âge adulte. Et en cas d'échec de mariages arrangés, la responsabilité est toute légitimement trouvée dans le chef des parents.

[3] Jeunes et mariages : un regard multiculturel. Mariage choisi, mariage subi : quels enjeux pour les jeunes ?, Actes du colloque du 21 janvier 2005.

[4] Xavière Remacle, « Les jeunes issus de l'immigration musulmane face au mariage : entre traditions et modernité », dans Jeunes et mariages : un regard multiculturel. Mariage choisi, mariage subi : quels enjeux pour les jeunes ?, Actes du colloque du 21 janvier 2005.

«On peut vivre avec les autres cultures mais un Marocain doit épouser une Marocaine, un Français une Française».

«Ce n'est pas la nationalité qui compte mais la religion. Je veux bien donner ma fille à un Belge qui est converti».

L'épineuse question de la non-mixité, par l'incapacité qu'ont les filles et les garçons de se rencontrer, par les contraintes familiales pesant sur la virginité des filles, apporte son pesant d'or dans la question des mariages contraints ou arrangés.

«J'avais 15 ans quand je me suis mariée. Mon mari avait 29 ans. Je ne pouvais pas le voir ni sortir avec lui avant le mariage».

Les femmes interrogées ont montré plus de tolérance envers le mariage exogame des garçons.

«Une femme musulmane ne doit pas se marier avec un non-musulman. Par contre, un homme musulman peut épouser une non-musulmane».

Le refus du mariage entre une fille musulmane et un garçon d'une autre confession est constamment revenu au cours de la discussion.

«Pour accepter de donner ma fille à un converti, il faut qu'il soit lui-même fils de converti».

«D'une manière générale, un interdit plus grand pèse sur les filles dans les systèmes patrilinéaires quant au choix du conjoint dans un groupe extérieur. Toutefois, cette interdiction est nettement plus forte pour les filles dans les traditions arabo-berbère et musulmane qui refusent catégoriquement l'alliance entre une femme musulmane et un homme sans confession ou d'une autre religion. L'appartenance religieuse des enfants étant définie de manière patrilinéaire, cet interdit ne s'applique pas à l'homme, même si ce type de mariage peut être cette socialement reprouvé»⁵.

L'accent sur des relations de qualité dans le couple a été mis par des jeunes fréquentant des cours de religion catholique et de morale laïque tandis que le critère de l'endogamie culturelle et religieuse a été mis en avant par les élèves suivant les cours de religion islamique. De même, les qualités dont ils parent le partenaire idéal sont la réputation et la virginité. 45% déclarent qu'ils réfléchiraient au préalable quant à l'éventualité d'un mariage interreligieux⁶.

Violences conjugales

Trop souvent lorsqu'on parle de violences conjugales, on imagine une femme couverte de bleus, il s'agit alors de violence physique, mais à côté de cette violence visible, il y a les autres formes de violences tout aussi néfastes pour les personnes qui les subissent.

«Je veux que mes enfants grandissent, qu'ils aient tout, qu'ils n'aient besoin de rien. Je ne veux pas qu'on dise que mon fils a un problème parce que sa mère n'était pas là... Tant qu'il n'est pas violent, qu'il mange bien, qu'il s'habille bien, qu'il habite dans un lieu convenable, c'est très bien. Peut être que si c'était quelqu'un de violent, qui battait ses enfants, j'aurais une excuse, une bonne excuse mais bon je vois qu'il adore ses enfants, il joue avec, il joue à cache-cache à la maison, ils font des sorties et tout. Et avec eux, il n'est pas très dur: si il y a un enfant malade, il est tout de suite là à s'inquiéter».

Nous avons tenté de classer les témoignages des femmes.

Les violences verbales

Les violences verbales s'entendent dans la voix, le ton. Elles se caractérisent par des cris, des hurlements. Elles créent un sentiment d'insécurité, de peur. Sans qu'un seul coup n'ait été physiquement porté, le/la partenaire atteint son but: créer une tension chez son compagnon ou sa compagne. Ces violences installent la peur de mal faire, la crainte de ne pas répondre aux attentes, des sentiments d'anxiété et d'insécurité⁷.

«Quand j'étais au Maroc j'avais une liberté pour parler. Et puis je me suis mariée (j'avais 13 ans quand on m'a fiancé, 17 ans quand je me suis mariée) je suis venue en Belgique. Maintenant je suis ici et je peux me défendre. Mais quand mon mari il dit quelque chose, les murs tremblent, je perds tous mes moyens et je n'arrive pas à me défendre. Je suis pétrifiée par la peur car vraiment quand il crie ...»

«Normalement chacun réfléchit bien avant des bagarres. Parfois les femmes ont raison à 100 %. Mais quand il y a des disputes, des bagarres, les maris n'écoutent pas, et commencent à dire: 'C'est moi qui ait raison'. Et ça commence à être grave. Ensuite arrivent des violences. Le mari a alors besoin de se calmer. Quand il redevient calme, on commence à s'expliquer. Ensuite on trouve des solutions. Si tous les deux s'expliquent en même temps et dans un contexte de nervosité, l'homme ne comprend pas du tout. Il y a beaucoup de femmes dans cette situation».

[5] Idem.

[6] Jeunes et mariages: un regard multiculturel. Mariage choisi, mariage subi: quels enjeux pour les jeunes?, Actes du colloque du 21 janvier 2005.

[7] «Vents violents. Cop sur l'égalité et la non violence dans le couple», brochure éditée par les Femmes Prévoyantes Socialistes.

Les violences psychologiques sont une dévalorisation de la personne par des attitudes ou des propos méprisants, par l'humiliation ou par le chantage. Elles instaurent un contrôle constant et ont un effet négatif sur l'estime de soi de la victime ; elle est renvoyée à une image d'incompétence, de nullité, elle perd confiance en elle. L'équilibre mental de la victime se détériore progressivement. Peu à peu s'installent le doute de soi, le désespoir, une acceptation passive. La victime s'isole, s'enferme dans sa honte, ne prend plus d'initiative. Dès lors, elle risque de devenir plus vulnérable aux autres formes de violence.

Bien qu'elle soit souvent considérée comme une preuve d'amour, la jalousie peut devenir une forme de violence psychologique. Elle témoigne d'un contrôle et est le signe que l'on considère l'autre comme sa possession. Interdire à quelqu'un de voir ou de parler à des ami-e-s relève de ce type de violence.

Les menaces de suicide ou de tuer l'autre sont une autre forme de pression psychologique⁸.

« Mon mari dit que si je vais dans les associations cela cassera notre couple ».

« Quand tu viens du Maroc, les hommes veulent que les femmes restent à leur place... Moi, c'est vrai, j'ai étudié au Maroc, mais pour mon mari, si je fais quelque chose que j'aime bien avec un groupe de gens, il ne doit pas y avoir d'homme... Pour lui, les groupes qui parlent de différents problèmes 'vont t'ouvrir les yeux et tu vas me laisser tomber comme les autres ...'. C'est quelqu'un qui est trop stressé, qui n'a pas confiance en lui ... Je connais plein de femmes qui sont comme cela. Il ne faut pas dire aux maris qu'on va apprendre quelque chose, surtout si c'est quelque chose qui va aider à mieux comprendre la vie. Il faut continuer à lui demander chaque fois qu'on n'a pas compris quelque chose. C'est lui, l'homme, qui doit expliquer. Il faut toujours demander: 'Est-ce que je peux faire ceci, faire cela?'. C'est dur. Juste pour venir ici, en Belgique, c'était vraiment un combat. Il était tranquille parce qu'il n'y avait que des femmes. Alors monsieur est content. Mais faire des études, pas question. Je voulais faire de l'informatique, je voulais finir mes études en espagnol mais une femme ne fait pas ça. Ou les études ou le divorce. Et comme j'avais un enfant... ».

« Pourquoi dois-je rester tout le temps à la maison avec les enfants, ce n'est pas normal ... Il y a des femmes qui acceptent tout alors à la fin elles doivent se défendre mais parfois le mari peut être très violent... ».

Une participante marocaine raconte que son mari était d'accord qu'elle sorte de la maison pour conduire les enfants à l'école mais en dehors de cela elle ne pouvait pas sortir pour elle. Alors elle a parlé avec son mari, lui a tenu tête.

« Aussi, il y a le problème des enfants, on ne veut pas que les enfants assistent chaque fois à des discussions ... alors la plupart du temps, c'est la maman qui assume. Moi je laisse la tempête passer. Je dis qu'après on va discuter... Les hommes, ils sont malades. C'est la jalousie, pour moi c'est une maladie ... Il y a des femmes comme ma belle-sœur qui ose. Elle a des enfants, il lui interdisait de sortir de la maison, alors elle s'est séparée ... ».

« Toute femme qui vient ici (au Cactus) à des problèmes avec son mari plus tard ... Mon mari est toujours très très fâché avec moi concernant les enfants... »

«La maman, toujours la maman, elle doit être partout, à la salle de bain, à la cuisine, faire les devoirs, faire le thé, c'est trop je trouve. Alors je fais comme si je n'avais pas entendu. C'est mieux que se disputer ça c'est sûr. Je suis très consciente de tout cela et je vis avec ... »

«Mais ça dépend dans quoi. La jalousie apparaît s'il voit que sa femme est belle ou bien dans sa peau... En même temps, il a raison d'être jaloux parce que c'est sa femme».

«Quelqu'un de jaloux, c'est une personne qui doute, qui ne fait pas confiance, mais c'est pas bon. Mais au départ l'idée c'est que parfois les signes de jalousie c'est des signes d'amour quoi.»

«C'est comme un emprisonnement, c'est pour rendre la personne malheureuse. Mais la jalousie c'est limité à des phrases comme: 'Tiens, en fait, j'aime bien quand tu mets tel vêtement et tout ça et j'aime bien que tu fasses ceci ou cela...' A partir du moment où on est pas trop féminine d'un point de vue vestimentaire, ça va. Par contre, ça devient grave si à chaque fois qu'on voit une personne on subi tout un interrogatoire».

«Le téléphone sonne: 'Tu connais cette personne?'

«Il y a l'indifférence aussi qui est une forme de violence.»

«Parfois on regarde un film et quand un film me plaît, il prend la boîte et il dit: 'C'est bien mais...' Quand je lui dis: 'Il est beau le film', il change directement de chaîne. Parce que celui-là il n'est pas bon, chaque fois. Mais quand je ne dis rien, il me laisse regarder le film. Parfois ça m'énerve, je sors ou je vais à la cuisine, c'est tout, je calme mes nerfs comme ça».

«Parler, insulter, c'est ça qui est dur, plus que de se faire frapper».

Les violences sur des objets et des animaux

Le but est d'intimider. Le message est: «Vois ce que je peux faire à un objet, un animal, je pourrais te le faire subir». S'en prendre aux objets auxquels la personne tient est également une façon de lui faire du mal, de lui faire perdre ses repères, ses moyens de loisir, de travail, de relation⁹.

«Casser des choses de temps en temps. Pas toujours. Cela se passe comme ça si on ne parle pas. Parfois, la femme que son mari frappe, ça se voit. En dehors de cela, c'est psychologique, et cela ne se voit pas ça.»

Les violences physiques

Les violences physiques font référence aux coups et blessures. L'agresseur utilise cette forme de violence quand la victime manifeste encore trop d'indépendance à son goût, quand il n'a pas réussi à contrôler tous ses comportements. Il passe à la brutalité et à la contrainte physique (coups, séquestration, etc.)¹⁰.

«C'est mon mari, il a cassé tout, après c'est moi qui ai ramassé.».

[8] Idem. / [9] Idem. / [10] Idem..

Les violences économiques

Les violences économiques se traduisent par une privation d'accès aux ressources financières propres et/ou aux ressources du ménage. Au quotidien, elles se manifestent par le fait de tout décider en choisissant toutes les dépenses, en refusant d'impliquer la victime au niveau du budget, en contrôlant ses revenus, en lui reprochant ses moindres dépenses, voire en l'empêchant de conserver un emploi ou d'encaisser son salaire. Contracter des dettes, mettre le ménage en situation d'endettement est également une façon de déposséder la victime de toute autonomie financière et de l'empêcher de quitter l'agresseur¹¹.

«C'est moi qui ramène l'argent et qui doit tout faire à la maison».

«Il y avait une femme qui venait ici et qui travaillait ici. Elle avait rencontré un homme du Maroc qu'elle aimait beaucoup et l'homme savait que la femme était amoureuse de lui alors il restait à la maison et tout ce que sa femme gagnait elle lui donnait alors que lui était là, devant sa télévision à la maison. Elle, elle travaillait dehors et à la maison. Elle est tombée malade, mais même malade, ce qu'elle touche, elle le lui donne. Tout le monde essaye de lui expliquer qu'elle doit garder son argent pour elle, que quand elle est malade elle aura besoin de cet argent. Quand elle est morte, on l'a enterrée au Maroc et il a rencontré une autre femme. Il profite donc de la femme et ce n'est pas juste pour la femme... Maintenant les choses ont changé mais il y a dix ans c'était comme cela.»

Les violences sexuelles

Les violences sexuelles sont une atteinte à l'intégrité sexuelle par des pratiques forcées ou par le viol. Imposer son désir sexuel à son/sa partenaire relève de la violence sexuelle. Cette forme de violence est quasiment toujours présente dès que d'autres formes de violence s'installent dans le couple¹².

«Ma mère a été mariée à 12 ans. Elle a failli mourir le jour de noces lors de la relation sexuelle».

«J'entends des petites, ma fille me raconte qu'elle a des copines à 13 ans qui acceptent d'avoir des relations sexuelles par derrière avec des garçons, parce que le garçon lui dit : 'Mais enfin c'est normal'. Quand j'entends que des garçons prennent les filles pour des torchons, j'ai très peur pour ma fille. Parce que je me dis si elle doit avoir un truc comme ça, si elle doit avoir un garçon qui la traite comme ça, je ne le supporterais pas. Je ne sais pas si elle aura la force de caractère de se défendre, parce que c'est j'ai l'impression qu'à l'heure actuelle c'est un peu rentré dans les mœurs, on accepte que les garçons traitent de nouveau les filles mal. Je le sais car j'entends moi-même ce que mes fils disent à ma fille...»

L'escalade de la violence

Les violences verbales, psychologiques et physiques s'ajoutent progressivement les unes aux autres et prennent la forme d'une escalade. Les violences économiques et sexuelles sont plutôt transversales et renforcent la domination. L'escalade des violences est dévas-

tatrice: la victime va progressivement se juger comme une personne incompétente et craindre de s'opposer à son/sa partenaire, elle est sur ses gardes et adapte son comportement aux règles établies par l'agresseur. L'intensité des actes de la violence augmente généralement à chaque récidive. La victime se culpabilise de plus en plus.

Si rien n'est mis en place pour l'arrêter, cette escalade peut se terminer tragiquement: la victime ou l'agresseur se suicide ou tue son/sa partenaire¹³.

«Mon mari et moi on se disputait et on se bagarrait tout le temps. Et parfois il tapait. Je lui alors dit: 'Si toi tu peux continuer comme ça, moi je ne peux pas. C'est mieux de ne pas aller plus loin sinon on fait demi tour'. Après, j'ai dit que j'étais d'accord de rester avec lui, mais en réfléchissant bien à ce que je ferais si cela continuait. Cela ne s'est pas arrangé. J'ai bien réfléchi et j'en ai ensuite parlé à ma famille. J'ai expliqué la situation à ma soeur. Je lui ai dit: 'Ecoute, j'ai fait quelque chose que tu ne ferais pas. J'ai pris mon fils, que j'ai donné à une amie qui l'a gardé pendant un an et demi'. Quand je suis retournée chez moi avec mes enfants, mon mari est arrivé à côté de moi avec un couteau en disant: 'Viens par ici: je vais te tuer, toi, nos enfants et puis moi'».

Le cycle de la violence¹⁴

Lorsqu'on écoute des personnes confrontées à des scènes de violences conjugales parmi leurs connaissances, elles considèrent trop souvent la victime comme une idiote qui aime les coups, celle-ci préférant rester ou retourner vivre avec son agresseur. Et pourtant lorsqu'on observe le cycle de la violence, on comprend mieux dans quel engrenage se trouve le plus souvent la victime.

Dans ce cycle, on distingue quatre phases :

1. LA PHASE DE CONSTRUCTION DES TENSIONS

Lors de cette première phase, l'agresseur vit souvent des moments de stress (problèmes professionnels, financiers, avec la famille ou les amis, etc.), il a du mal à en parler et va devenir de plus en plus anxieux et de plus en plus agressif avec son/sa partenaire. La victime sent la tension monter et va tenter par tous les moyens d'apaiser son/sa conjoint(e) (en calmant les enfants, en se pliant à ses exigences, etc.), elle nie sa propre colère, elle a peur. L'agresseur se désensibilise de sa victime; celle-ci devient un objet, qui réagit en se repliant sur elle-même. Cette attitude est interprétée par l'agresseur comme un consentement. L'agresseur se considère légitimé dans ses actes et ne se remet pas en cause.

2. LA PHASE D'EXPLOSION

L'agresseur passe à l'acte. Il explose, les coups partent pouvant mettre en danger la vie de la victime et des enfants. La tension retombe. La victime est en état de choc, elle éprouve à la fois un sentiment de honte, de colère et de tristesse.

[11] Idem. / [12] Idem. / [13] Idem. / [14] Idem.

3. LA PHASE D'ACCALMIE, DE JUSTIFICATION

C'est à ce moment que la victime retrouve une partie de sa colère et va agir pour essayer d'échapper à la violence. L'agresseur prend conscience qu'il pourrait perdre son/sa partenaire. Or il a besoin de sa victime pour combler ses besoins affectifs et conserver sa position de domination. Il va minimiser son comportement, trouver des justifications (il avait trop bu, les enfants l'avaient énervé, son/sa partenaire l'avait provoqué). La victime va se sentir responsable des comportements violents de son/sa conjoint(e), elle se remet en question, elle craint de détruire la cellule familiale, ne sait pas où aller, comment subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants. Elle perd confiance en elle.

4. LA PHASE DE « LUNE DE MIEL », DE RÉMISSION

L'agresseur demande pardon, promet de ne plus recommencer, devient très gentil et attentionné, offre des cadeaux, réalise des promesses.

La victime découvre à nouveau un/une partenaire calme et agréable, elle croit que cette violence était un acte isolé qui ne se reproduira plus. Elle retire sa plainte éventuellement déposée ou revient vivre au domicile conjugal, ce qui énerve son entourage. Cette phase de bonheur durera plusieurs jours, mois, années jusqu'à la prochaine crise. Les victimes ne perçoivent pas le cycle de la violence. Plus le cycle se répète et plus la phase de rémission se réduit, l'agresseur prend de plus en plus conscience de son emprise, et la victime se sent de plus en plus incompétente et responsable de la violence.

« Quand on se dispute avec mon mari, je suis en fait souvent d'accord avec lui. Je lui dis que je ne sais pas lui parler parce qu'il n'écoute pas... Quand il s'est calmé, il devient gentil et me dit: 'Qu'est-ce qui t'as pris hier?' Je lui explique alors doucement: 'Bien sûr, bien sûr tu as raison. Maintenant il ne faut pas revenir en arrière et se disputer à nouveau.' Il me répond alors: 'Ça va, d'accord, tu as raison, je suis désolé'. Alors je lui dis: 'S'il te plaît, tu ne vas pas casser mon cœur et bien réfléchir pour la prochaine fois' ».

« C'est comme un jeu. Il va écouter aujourd'hui, demain, après-demain, et quelques jours après ce sera oublié et cela va recommencer. Ça, ça ne va pas. Mais petit à petit, ça change quand même un peu. C'est mieux que rien. »

« Il est gentil, parfois il fait quelque chose pour moi. Mais il lui arrive de casser mon cœur. Après, un jour, il apporte un bouquet de fleurs en disant: 'Pardon, excuse-moi' ».

« Dans le mariage, au début, on croit que tout est merveilleux, mais après chacun est différent et on peut avoir le cœur brisé ».

« Je la vois sortir de sa maison, laisser son mari à la maison, aller au refuge pour femmes. Pour que cela change, elle doit tout changer, partir, peut-être quitter ses enfants, elle doit laisser tout derrière elle... Elle reste donc à la maison pour éviter ces problèmes ».

■ Traditions, pratiques religieuses, contraintes familiales, rapports hommes/femmes et mixité

Comment les femmes migrantes vivent-elles leur foi? Quelles sont les difficultés et contraintes auxquelles elles sont soumises au sein de leur famille, leur couple, leur milieu social? Vivent-elles la pratique religieuse librement ou sous la pression communautaire? Quelle importance attachent-elles à la transmission de la religion à leurs enfants? Comment sont-elles perçues dans le pays d'accueil, dans l'espace public (signes extérieurs religieux, rejet, stigmatisation, etc.)? Comment la religion organise-t-elle leur vie de couple? Quels sont les obstacles à la mixité? Quels types de rapports entre les sexes?

Réactions d'animatrices par rapport au film « Le Tango des Rashevski »

Au cours de cet atelier, j'ai ressenti une réelle méfiance chez les femmes: «Que va-t-on en faire?» «Pourquoi?». Les premières impressions à chaud n'ont pas été spontanées. Les femmes ont tendance à attendre de voir ce qui va se dire pour «ressembler» à la norme ... Il suffit que le débat soit engagé pour qu'elles se sentent en confiance, c'est la raison pour laquelle en tant que femme marocaine, je me lance souvent la première dans le débat en donnant mes propres impressions.

Ce jour-là, plusieurs thèmes ont été évoqués par le biais de la photo, notamment des portraits de femmes différentes, chaque femme devait choisir une photo qu'elle aimait et expliquer son choix. Cet exercice démontre tout de suite la différence d'intérêt et de pensées que les femmes ont.

De par cet exercice on pouvait creuser les impressions, le débat. Certaines femmes sont parties dans un débat de tolérance, de respect de la différence, tandis que d'autres se sont limitées à leur petite bulle où règne la fatalité. Les choses sont comme cela et c'est ce qui compte. Leur religion, leurs principes sont la Raison en elle-même, elles y tiennent et remettre en cause, enlever ou ajouter des idées à ce qu'elles pensent c'est les remettre en question. Alors, elles font la sourde oreille.

Pour cette deuxième catégorie de femmes, il est important que le débat soit maintenu avec des femmes de la même origine car les autres sont considérées comme «étrangères» à leur culture et donc pensent différemment. Avec celles qui ont le même profil d'origine, il y a des possibilités de remise en question, d'écoute, d'échange mais avec un risque de rejet parce que ces dernières pourraient être prises pour les «européanisées».

Un exemple bien concret: une question a été posée. Qu'elle est la femme dans le film à laquelle on s'identifiait: on parle de 4 portraits de femmes:

- La grand-mère (personnage de référence familiale, décédée);
- La belle-fille française (personnage très tolérant quant au respect des traditions du mari);
- La fille (personnage très conservateur au niveau des traditions et de son appartenance à sa culture);
- La fiancée musulmane du petit-fils de confession juive.

Quelques-unes ont choisi de s'identifier à la grand-mère parce qu'elle n'existe pas dans le film et que c'est plus facile de se cacher derrière l'abstrait. D'autres ont choisi la belle-fille et évidemment, celles-là ont continué à défendre la tolérance, le respect. Les autres

ont choisi la fille parce qu'elles estiment que cette dernière a raison car elle veut à tout prix conserver les traditions.

Plusieurs femmes (les plus âgées) se sont identifiées à la mère non juive qui veut respecter les traditions. Elles se sont identifiées au rôle de mère inquiète pour sa famille et l'unité de celle-ci, pour la création de l'harmonie et le respect des traditions. D'autres (entre autres les deux jeunes filles) se sont identifiées au personnage de la jeune femme juive à la recherche de ses racines, qui voudrait se marier avec un juif orthodoxe afin de créer une famille, dans laquelle elle pourrait transmettre les valeurs de la tradition et de la religion (dans le judaïsme, la femme transmet la religion).

Contestations et critiques importantes vers la fin du film, lorsque le jeune homme juif se marie avec une jeune femme musulmane. Pour ces femmes, cette situation ne peut pas avoir lieu si facilement et une femme musulmane ne peut pas accepter un homme juif (l'inverse oui).

Rejet catégorique des mariages mixtes.

Animation-photo langage « Femmes et religion »

Plusieurs photos de femmes de différentes religions et cultures ont été présentées. La demande était de choisir ou rejeter une photo à laquelle elles s'identifiaient.

Les photos choisies

De nombreuses femmes se sont penchées sur la photo d'une femme assise sur le sol en train de prier : elles l'ont choisie car elle montre la communication solitaire avec Dieu et renforce l'importance de la foi.

Une autre photo souvent choisie a été la femme musulmane en train de faire du parachutisme : elles considéraient qu'il s'agissait d'une libération pour la femme musulmane. Pour les participantes, l'Islam est une religion qui permet de faire tout ce qu'on désire. Il ne s'agit pas d'une religion fermée, mais d'une porte vers la liberté. Cette photo leur montrait la compatibilité entre l'Islam, l'émancipation et la pleine participation des femmes dans la société. De plus, cette photo les a aidées à imaginer qu'elles possédaient des ailes pour voler et se lancer dans les airs ;

La photo «modernité», celle de la femme assise vêtue de vêtements traditionnels et tenant à la main un Pepsi : cette photo a été choisie car elle montre une femme qui est en harmonie avec elle-même et qui est capable de garder ses traditions sans rompre avec la modernité.

Certaines femmes ont choisi la photo du groupe de femmes agenouillées en train de prier dans un temple : cette photo a été choisie car ces femmes prient en groupe (foi collective et individuelle).

La photo de mère Teresa de Calcutta: les femmes s'identifient à elle car c'est une religieuse aidant les plus nécessiteux.

La photo des générations grand-père / père / fils: car ils sont contents.

La photo de la femme rabbin: elle est en train de lire ce qui signifie qu'elle a accès à l'éducation.

Les photos rejetées

La photo de la Vierge Marie: rejetée car elle relève d'une autre religion.

La peinture mixte: La représentation d'Adam et Eve a été rejetée par une des jeunes femmes.

Une participante a rejeté la photo «Pepsi» car la femme portait un voile très long et elle considérait cela comme une obligation et un manque de liberté.

Sur ce point, le débat s'est ouvert sur le voile. Certaines femmes musulmanes portent le voile mais se comportent comme des femmes non musulmanes (par exemple, une femme qui fume). Les femmes n'ont pas défini clairement les caractéristiques d'une bonne ou d'une mauvaise musulmane mais ont été fort critiques envers les deux jeunes filles (qui selon elles sont certainement nées en Europe) qui ne portent que des petits foulards. Pour d'autres femmes, le port du voile n'ouvre pas un accès à la liberté de faire ce qu'elles veulent.

Les photos sujettes à discussion

La photo de la femme dont on ne voit que les yeux: «Ce sont des yeux qui parlent en silence, d'une femme qui ne peut pas s'exprimer»

Que signifie aujourd'hui la tradition ?

Est-ce qu'il y a une différence entre la tradition et la religion ?

Pour les femmes, Islam et tradition sont indissociables. Elles sont très attachées au respect des cinq piliers de l'Islam (la profession de foi, la prière, l'aumône légale, le ramadan et le pèlerinage à La Mecque). Elles ont conscience d'appartenir à la grande communauté musulmane et sont toujours imprégnées par les valeurs de la tradition. Celles-ci ne se discutent pas et ne peuvent pas être remises en question.

«Dès qu'on ouvre les yeux, on baigne dans la tradition».

«L'islam se transmet de génération en génération. On naît musulman. On ne le devient pas»

«L'islam dit qu'on doit mettre un voile, ne pas sortir les bras nus et pratiquer les cinq piliers».

«Le fait de porter mon foulard ne diminue pas mes capacités».

«J'enlèverai le voile pour travailler seulement si je suis obligée».

«J'explique à mes enfants c'est quoi le foulard, pourquoi on le met. Ce n'est pas parce que l'on a envie. Tout le monde a envie de montrer ses beaux cheveux et de sortir. Mais c'est dans le Coran. Quand l'on croit à quelque chose, on le fait. Avant que je l'explique, ils me disaient – j'avais des longs cheveux –: 'Pourquoi tu ne sors pas comme cela maman?' Maintenant ils ont compris alors quand il voit une femme sans foulard, il dit: 'Elle ne lit pas le Coran? Mais il ne faut pas juger les autres. Comme ils nous acceptent comme cela il ne faut pas juger non plus comment ils sont, c'est tout'».

«Le voile est un des piliers de l'islam».

Contrairement à ce que prétendent ces musulmans qui réinventent la religion au gré des événements, le voile n'a rien de religieux. Réagissant à ce rappel salutaire, certains me répondent: «Mais c'est dans le Coran!» Soit. Mais tout dans le Coran doit-il être qualifié de religieux? Faut-il aussi considérer les conditions de la répudiation, du veuvage, le délai de viduité, les menstrues des femmes, les règles successorales, et tout ce qui touche au mariage comme des prescriptions religieuses? Evidemment non¹⁵.

«Il y a des gens qui ne portent pas le foulard mais qui sont musulmans. On est musulman dans le cœur. C'est un choix du cœur».

«Je ne mets pas le foulard mais je ne me sens pas nue. Je ne vais pas exposer la relation entre Dieu et moi. Je ne me sens pas moins musulmane que n'importe qui. J'ai une amie qui a été agressée par un gamin de 12 ans qui lui a touché le derrière car elle ne portait pas le voile. Le problème n'est pas de dire aux enfants qu'il faut respecter les musulmanes mais de respecter toutes les femmes».

«Ce serait d'ailleurs une erreur de ne voir dans le voile qu'une question religieuse. Rappelons que c'est d'abord un outil d'oppression, d'aliénation, de discrimination, un instrument de pouvoir des hommes sur les femmes: comme par hasard, ce ne sont pas les hommes qui portent le voile. Il faut redire aux jeunes qu'on peut être musulmane aujourd'hui sans porter le voile. Je suis pratiquante et je ne l'ai jamais porté...¹⁶»

Les bienfaits de la pratique religieuse

Durant le mois sacré du ramadan, s'abstenir (du lever au coucher du soleil) de manger, de boire et d'avoir des rapports sexuels est normal.

«Le ramadan est un bon régime».
«Quand on a la foi on se sent bien. On fait les choses avec force».
«Tout ce qui est difficile devient plus facile avec la religion».
«Ce n'est pas difficile de pratiquer quand on travaille. On a toujours des excuses. On dit qu'on va à la toilette mais on va prier. Juste un petit coin suffit».
«Je vais à la mosquée tous les vendredis».

En aucun cas, elles ne voient le ramadan comme une contrainte. La totalité des participantes ont dit qu'il s'agit d'une religion saine. L'interdiction de boire de l'alcool et de manger du porc n'est pas arbitraire, elle existe pour des raisons de santé :

«Le Ramadan ça purifie».

«Le Ramadan rend fort. Tu es bien, tu n'as pas besoin d'aller chez un psy».

Pour les femmes du Cactus, la prière est un moyen de se ressourcer, une rencontre solennelle avec Allah. Elles y retirent un sentiment de reconnaissance, de confiance dans la mesure où elles sont protégées par la force divine et y trouvent l'occasion de demander à Allah protection et miséricorde. Prier apporte des bienfaits physiques et spirituels.

«L'heure de la prière vient automatiquement dans ma tête».

«La prière est bonne pour la tête».

«Il n'y a pas de contrainte à pratiquer ma religion car c'est un choix. Je me réveille toute seule à l'heure de la prière du matin».

La prière est perçue comme un sport spirituel, une gymnastique pratiquée cinq fois par jour qui fait du bien aux articulations, surtout pour les personnes âgées. Elle entretient la mémoire car il faut réciter différentes sourates.

La fête du sacrifice est l'occasion de mettre des vêtements neufs, d'offrir une partie du mouton aux pauvres et aux invités. C'est un moment de grand rassemblement de prière dans les mosquées.

«Le jour de la fête, on va à la mosquée, on visite la famille, les amis, les personnes âgées. On fait la paix avec les gens avec qui on est en dispute. C'est celui qui fait le premier pas qui a la bonne action».

Pour ces femmes, ce que Dieu leur demande de faire n'est que pour leur bien et leur intérêt; tout ce qu'il a interdit est mal pour elles. Dans ce cas, comment peuvent-elles remettre en cause les inégalités dont elles sont victimes en tant que femmes puisque, ne sachant pas lire et se fiant à ce que disent les traditions, elles pensent que leurs droits et devoirs sont dictés par la religion? Cette question suscite beaucoup d'interrogations.

«On entend souvent dire que les femmes n'ont aucun droit dans l'Islam mais après avoir lu la sourate El Anissa, je n'ai pas trouvé de ségrégation envers nous et j'aimerais comprendre quels sont nos droits dans cette culture islamique. Où est la part de vérité dans tout ça? Merci ¹⁷ »

[15] Leïla Babès, *Le voile démystifié*, Bayard, 2004, p7.

[16] Fadela Amara, *Ni Putes Ni Soumises, La Découverte*, 2004, p.79.

[17] <http://www.islam-belgique.com/question>

Mariages forcés/arrangés

Certaines disent qu'elles ne l'imposeront pas à leurs enfants. Elles disent que cela a entraîné de nombreuses difficultés et que les problèmes du couple se répercutaient sur les problèmes de toute la famille.

Aujourd'hui, les choses sont différentes et ces femmes ne veulent pas imposer cette tradition à leurs filles. Une participante a raconté que sa mère alors âgée de 14 ans a été obligée de se marier avec son cousin de 72 ans. Plus tard, elle s'est remariée avec un autre homme et a eu 5 enfants. La sœur de la participante s'est mariée avec la personne de son choix mais sa famille n'était pas d'accord. La participante, elle, a dû se marier avec le cousin d'un membre de la famille. Après 3 enfants et 14 années de mariage, elle a divorcé :

«Je vais permettre à mes enfants de se marier avec la personne de leur choix».

Le divorce

«Il est plus difficile pour une femme musulmane de divorcer».

Les droits de la femme musulmane au Maroc Par Fadella Sebti ¹⁸

Considérée mineure pour certains actes de la vie, comme la conclusion de son mariage ou la gestion des biens de ses enfants, majeure pour d'autres, comme l'administration de son patrimoine ou l'exercice de ses droits civiques, la femme marocaine musulmane navigue entre les lois discriminatoires du Code du statut personnel et successoral et celles, universelles, des droits de l'Homme.

Entre le désir d'inscrire son action dans ce cadre des droits de l'Homme qu'il a consacrés dans sa Constitution et l'obligation de respecter les préceptes coraniques, le Maroc s'est doté d'une législation originale et double: ouverte en matière de droit public, fermée en matière de droit privé.

Les femmes, principales actrices de la vie privée, restent les principales tributaires de cette dualité.

Aujourd'hui, elles revendiquent une adaptation de leur condition juridique, toutes matières confondues, aux principes généraux des droits de l'Homme. Elles le font à travers leurs associations, de plus en plus nombreuses, et leurs écrits, de plus en plus engagés.

Mariages mixtes

Toutes les participantes désirent que leurs filles, sans pouvoir les y obliger, choisissent un homme musulman afin de suivre les traditions (grande pression sociale et collective). Quand ces femmes parlent d'homme musulman, elles supposent automatiquement qu'il pratique sa religion.

« Dans notre religion on permet qu'un homme se marie avec une Belge ou une Française ou une chrétienne mais la fille ne peut pas se marier avec un chrétien car la religion se transmet par le père ».

Les femmes musulmanes continuent à chercher un partenaire musulman ou converti à l'islam. Cependant, elles reconnaissent que les hommes musulmans peuvent se marier avec la personne de leur choix. Ce sont donc eux qui transmettent la religion à leurs enfants. Les femmes n'ont pas autant de liberté de choix, précisément car elles ne peuvent pas transmettre la religion :

Nous avons recueilli des témoignages de femmes qui, après avoir vécu un divorce suite à un mariage malheureux, souhaitent que leurs enfants puissent choisir leur vie.

« Moi je pense que tant que mon fils est heureux, il peut épouser qui il veut ... »

« Ce n'est pas bien de rejeter son enfant parce qu'il veut épouser une personne non musulmane ».

« Moi mon mari est marocain, moi je ne suis pas musulmane et je ne serai jamais musulmane. Ce n'est pas mon idée. D'ailleurs mon mari n'est pas très musulman. Mais bien sûr, dans la famille on aurait bien aimé que je le devienne. Cela a été accepté finalement. Je suis là et on ne m'ennuie pas. Mais il y a beaucoup de famille où on oblige la fille ou le garçon qui épouse un des enfants. J'ai mon fils aîné qui, quand il a eu 14 ans, a fait sa petite crise mystique, pendant deux ans il a fait le ramadan et puis après cela a été fini. Je le laissais faire. Mais c'est pas dans beaucoup de familles comme cela ».

Une des réflexions communes a été l'importance accordée à la conversion à une religion « pour toute la vie » et non parce que le partenaire l'exige pour pouvoir se marier. Certaines étaient d'accord de ne pas exiger la conversion du partenaire. Mais certaines de ces femmes pensent que celles qui acceptent le mariage mixte ne sont pas très pratiquantes. Pour vivre pleinement une religion, il est nécessaire que les conjoints soient de la même religion et pratiquants.

« On peut vivre avec les autres cultures mais un Marocain doit épouser une Marocaine, un Français une Française ».

« Je suis musulmane et semi-pratiquante, je considère qu'il est important de se marier avec un homme musulman pour éviter les conflits au sein du couple et dans l'éducation des enfants. Je ne me sens pas prête

[18] <http://www.mediterraneas.org>, 17 novembre 2004.

à changer de religion et je préfère me marier avec un musulman, peu importe qu'il soit né en Belgique ou non, du moment qu'il est musulman».

«Ce n'est pas la nationalité qui compte mais la religion. Je veux bien donner ma fille à un belge qui est converti».

«Les tensions sont d'autant plus fortes que les attitudes peuvent se prévaloir du sacré. Le mariage n'est pas un sacrement en Islam, mais la Charia ne permet les mariages mixtes – sans les conseiller – qu'entre homme musulman et femme juive ou chrétienne, et le refuse strictement aux musulmanes. A l'encontre de celles qui seraient tentées par un tel choix, joue la doctrine de la kafa'a, préservant l'honneur des familles en s'opposant au mariage entre une femme et un homme de statut inférieur. Tous les codes du Statut personnel ont rappelé la distinction entre hommes et femmes, et même si certains Etats ont signé la Convention de l'ONU en 1962 sur la liberté du mariage, ils ne la respectent pas. Les théologiens de Al-Azhar sont allés, en 1965, jusqu'à interdire toute union entre des communistes, considérés comme des renégats puisque athées ou supposés tels. Pour l'Eglise catholique, l'interdit a été la règle, sauf dispenses, qui sont plus libéralement accordées aujourd'hui. Dans certains cas l'Eglise va jusqu'à tolérer des conversions à l'islam, si elles sont exigées par les familles des jeunes filles et si elles évitent «péril plus grand». Dans leur quasi-totalité hier, et dans la grande majorité aujourd'hui encore, les mariages mixtes sont le fait des hommes musulmans. En réalité, c'est pour les femmes surtout que ce mariage est une transgression à haut risque, en raison du statut et des contraintes attribuées à leur fonction de mère, de l'inégalité des rapports de sexes et de l'infériorité des femmes inscrite dans la culture musulmane ¹⁹.»

L'obligation de virginité

Le poids de la virginité qui pèse sur les filles est très lourd. Les filles sont les garantes de l'honneur de la famille. Pour prouver que la fille n'a pas fauté, on demande des certificats de virginité. Il semblerait que face à ces pressions d'un autre monde, les médecins acceptent de délivrer de faux certificats pour soustraire les filles aux repréailles. Des filles se feraient recoudre l'hymen pour paraître vierges. L'hymen est devenu le symbole de l'honneur de la famille.

«Les filles doivent rester vierges avant le mariage, même à 40 ans».

«Une fille qui n'est pas vierge, c'est comme un deuil».

«Avant le mariage, on demande un certificat de virginité».

On imagine toute la souffrance de ne pas pouvoir vivre une vie sentimentale affichée. Car ne nous leurrions pas, les jeunes filles mènent parfois des vies sentimentales cachées et parlent de leur impossibilité de vivre avec une virginité sans laquelle leur avenir est hypothéqué. Et le plus dur, c'est de penser que si elles passent à l'acte, cela n'empêchera pas le copain de les laisser tomber. Après avoir «tout donné», elles se retrouvent dans des situations de détresses extrêmes.

Les témoignages ci-dessous proviennent de forums sur Internet

Paroles d'internautes : se faire recoudre l'hymen de manière à paraître vierge*

«J'ai pratiqué cette opération car je vais me marier et il y a 2 ans j'ai fais l'erreur de donner ce que j'avais de plus cher à un garçon que je croyais m'aimer.

Il y a quelque mois j'ai rencontré une personne formidable et moi qui avais perdu totalement confiance en moi et en ces garçons qui savent si bien «tchatcher»... J'en suis tombée amoureuse et lui de même. Il m'a demandé ma main mais ne connaissait pas ma situation et je n'ai pas voulu la lui dire.

Car tout simplement il m'avait dit qu'il n'accepterait pas que sa femme ne soit pas vierge.

Je me suis fait opérer. C'est cher, ça fait mal au début et oui tu saignes et lors de ton rapport tu as mal comme la première fois.

Voilà j'espère t'avoir aidée et bon courage ».

«Salut, je suis dans la même situation que toi. Je suis tombée sur un connard qui m'a pris ma virginité, finalement le temps m'a montré qu'il ne me méritait pas et j'ai finit par rompre avec lui. Je n'avais jamais eu de relations sexuelles auparavant, il était le premier mais plus le temps passait et plus je me rendais compte qu'il n'était pas ce que je croyais. J'ai rencontré récemment un mec, très bien et il me parle de mariage. Il va demander ma main le mois prochain et il veut une femme vierge. J'ai pensé à me faire recoudre mais la femme de son copain a fait la même chose et comme il était médecin, il a tout de suite vu que sa femme s'était fait coudre, résultat ils sont en instance de divorce. Mon copain est aussi médecin et je ne sais vraiment pas quoi faire, comment lui dire, comment lui expliquer ??? J'attends ta réponse. Je te remercie ».

«Je me rends compte que de plus en plus de filles se retrouvent dans une situation désespérante et ce, en ayant fait une simple erreur. Quelque part ça réconforte de savoir qu'on est pas seule. J'ai eu la chance d'avoir trouvé un homme avec qui dès le début j'ai pu être franche et qui ne m'a jamais jugée, il m'aime, nous sommes aujourd'hui fiancés, mes parents l'adorent et le mariage est pour bientôt. Dès le début il a compris ma situation et estime que si tous les mecs qui se disent musulmans vont voir ailleurs et que le jour de leur mariage ils exigent de leur femme qu'elle soit vierge, c'est de l'hypocrisie. Pourquoi un homme et pas une femme???

Aujourd'hui le problème ne vient pas de lui mais de ma mère, je sais qu'elle accorde beaucoup d'importance à la virginité et qu'elle voudra des preuves. Mon fiancé m'a proposé de se couper légèrement le doigt et d'en faire la soit disant preuve mais on ne sait pas si une fille saigne beaucoup lors de son premier rapport car moi je n'ai jamais saigné. Tout cela pour que ma mère ne soit pas malheureuse mais cela n'empêche que le jour du jugement j'aurai à répondre à deux faits, à une mauvaise action et à un mensonge envers la famille. Que faire?? »

<http://www.medito.com/htdocs/dcforum/DCForumID1/341.html#1>

[19] Claude Liauzu, «Guerre des Sabines et tabou du métissage: les mariages mixtes de l'Algérie coloniale à l'immigration en France», dans Femmes en migrations. Aperçus de recherche, Cahiers du Cedref, n°8/9, 2000, p. 264.

La surveillance des frères

Un peu partout, des voix se font entendre pour soulever la question des pressions masculines de plus en plus pressantes auxquelles les filles sont soumises dont les libertés sont réduites à une peau de chagrin. Avec la bénédiction des parents, les grands frères ont pour mission d'inculquer les valeurs familiales à la fille, de la surveiller et à veiller à ce qu'elle reste vierge jusqu'au mariage.

«Ma fille de 17 ans n'a pas le droit d'avoir des copains. Mon fils de 19 ans fait ce qu'il veut et surveille sa sœur».

Fadela Amara, la Présidente du mouvement Ni Putes Ni Soumises, explique très bien cette situation en France :

«Cette détérioration s'inscrit dans une période de chômage de masse, qui a fait d'énormes dégâts dans les cités. Les immigrés ont été les premiers touchés par les licenciements dans les industries en pleine restructuration et les pères se sont retrouvés sans travail, sans statut social. Leur renvoi des usines vers l'inactivité a inversé complètement les rôles dans les cellules familiales et bousillé l'autorité du père. Celui-ci avait jusqu'alors l'apanage de l'autorité, puisque c'était lui qui donnait les règles de vie commune et arbitrait les conflits entre frères et sœurs. Or, le chômage a fait perdre au père ces prérogatives, qui sont passées au fils aîné. Aujourd'hui, le père est devenu absent, on le voit dans les débats organisés sur le malaise des banlieues : il y est question des mères, du grand frère mais très peu des frères. Les pères se sont ainsi vus confisquer leur place par le fils aîné. C'est lui qui s'est mis à commander la famille. Il a physiquement remplacé le père dans ses fonctions de protection et de répression. La mère continuait à s'occuper de l'éducation des plus petits, à transmettre les valeurs, mais c'était désormais le fils aîné qui tranchait les conflits. C'est à lui qu'est revenue la responsabilité d'inculquer à la fille les valeurs familiales, de la surveiller à l'extérieur pour voir si elle s'y conforme »²⁰.

Les mères et belles-mères gardiennes des traditions

«Une maman a le devoir d'éduquer ses enfants dans la tradition musulmane».

Le modèle de la fille «bien» semble obséder certaines mères qui jouent le rôle de gardienne des traditions.

«Ma fille de 11 ans porte le voile comme cela je l'habitue. Quand elle aura seize ans, elle ne le voudra plus».

Une jeune participante marocaine dit faire les courses toute seule non accompagnée et qu'il n'y a pas de problème, ce à quoi une autre participante plus âgée répond que quand elle sera mariée, cela changera, la belle mère l'obligera à changer sa façon de faire.

«Une fille ‘bien tenue’ pour le groupe, c’est une fille qui, au premier coup d’œil, révèle par son apparence que sa mère a fait ce qu’il fallait. Tenir la maison, tenir sa fille sont des devoirs pour les mères, qui s’y emploient dès la plus tendre enfance »²¹.

Le foulard

Ce thème est très controversé, les opinions sont variées et le débat tourne autour de la cohérence entre le port du voile/foulard et la pratique religieuse. Le voile est vu comme une partie de la tradition musulmane inspirée de la religion mais en migration, apparemment, il devient un distinctif identitaire très important :

«L’islam dit qu’on doit mettre un voile, ne pas sortir les bras nus et pratiquer les cinq piliers».

«J’explique à mes enfants c’est quoi le foulard, pourquoi on le met. Ce n’est pas parce que l’on a envie. Tout le monde a envie de montrer ses beaux cheveux et de sortir. Mais c’est dans le Coran. Quand l’on croit à quelque chose, on le fait. Avant que je l’explique, ils me disaient – j’avais des longs cheveux – : ‘Pourquoi tu ne sors pas comme cela maman ?’. Maintenant il a compris alors quand il voit une femme sans foulard, il dit : ‘Elle ne lit pas le Coran ?’ Mais il ne faut pas juger les autres. Comme ils nous acceptent comme cela il ne faut pas juger non plus comment ils sont, c’est tout.

«Il y a des gens qui ne portent pas le foulard mais qui sont musulmans. On est musulman dans le cœur. C’est un choix du cœur».

«Si on met le voile à une petite fille, c’est pour qu’elle ait l’habitude plus tard».

«Je ne mets pas le foulard mais je ne me sens pas nue. Je ne vais pas exposer la relation entre Dieu et moi. Je ne me sens pas moins musulmane que n’importe qui. J’ai une amie qui a été agressée par un gamin de 12 ans qui lui a touché le derrière car elle ne portait pas le voile».

«Je crois que le problème n’est pas de dire aux enfants qu’il faut respecter les musulmanes mais de respecter toutes les femmes. Seules deux pages du Coran sur 604 parlent du Hijab. De quel voile parle-t-on ? Beaucoup d’hommes se prennent pour Dieu».

«J’enlèverai le voile pour travailler seulement si je suis obligée».

«Le fait de porter mon foulard ne diminue pas mes capacités».

«Il y a des Belges qui portent le foulard parce qu’elles sont obligées par leur belle-famille. Cela ne marchera pas longtemps».

[20] Op. cit., p.35.

[21] Noria Boukhobza, «Mémoires de filles de quartier, un regard ethnologique», dans Femmes en migrations. Aperçus de recherche, Cahiers du Cedref, n°8/9, 2000.

Les enfants face à la tradition et à la religion

«Je n'aimerais pas que mon fils ne devienne pas musulman».

Le groupe remarque que de nos jours, les jeunes sont moins pratiquants et portent moins d'intérêt à la religion et les traditions. La religion ne semble pas faire partie de leurs priorités. Ces femmes, en tant que mères, savent qu'elles ne peuvent pas obliger leurs enfants à pratiquer la religion mais elles s'emploient autant qu'elles peuvent à les y encourager :

«Je ne voudrais pas que mon fils devienne chrétien».

«Mon fils de 9 ans prie et il aime ça».

En ce qui concerne l'éducation de leurs enfants, elles veulent accorder plus de place au dialogue. Cependant, elles avouent avoir beaucoup de difficultés à instaurer un équilibre entre traditions et modernité dans l'éducation de leurs enfants.

«Les enfants n'aiment pas qu'on leur dise 'non'. Même si tu expliques pourquoi l'autre il a ça. Non, ici on a les moyens. C'est vrai, on a tout à la portée de la main, c'est pas comme là bas je vais dire. Mais on ne sait pas comment dire 'non' à l'enfant : tu dois rentrer à six heures au lieu de sept heures, tu dois dormir à telle heure. Ce sont des enfants qui ont grandi plus vite que nous en fait. Il a 13 ans et quand il te parle tu crois qu'il a seize ans ou dix sept ans, il veut faire ce qu'il veut. Et aussi la télé ça joue beaucoup. Je trouve que c'est dur de vraiment laisser les enfants sur des bons rails. Il faut vraiment y aller en douceur. Quand on est vraiment doux, que l'on parle, qu'on discute, on est leur ami, on arrive à des bons résultats mais quand tu veux faire vraiment la loi cela ne marche pas».

«Je préfère qu'il fasse des choses et que je le sache et qu'il me raconte tout ce qu'il a fait même s'il fait des bêtises, on discute et je ne vais pas le punir la première fois ni la deuxième fois. Mais quand je vois que ça dépasse les bornes, la troisième fois, alors, ça c'est autre chose. Mais il ne faut pas être dur avec les enfants, il faut les écouter, être leur ami c'est comme ça qu'on arrive à des bons résultats. Etudier avec eux, faire leur devoir avec eux, lire avec eux ...»

«Maintenant on discute de tout. Même si tu lui dis : 'Arrête, non', il faut lui faire comprendre pourquoi. Donc c'est expliquer et en douceur...»

«C'est une question de génération. En plus, ce n'est pas simplement une question de regarder, c'est aussi répondre jusqu'à ce qu'ils aient le dernier mot».

«Avant, on baissait les yeux par peur des parents, maintenant on baisse les yeux par respect...».

«Moi, mes parents, c'était pas comme ça. Vraiment j'avais des parents plus doux que mon mari. Et mon père, c'était comme mon copain. Quand on se levait le matin, on allait tous dans sa chambre, chacun lui dire quelque chose. Il gronde, il doit nous expliquer pourquoi... Moi mon mari me dit que mes parents m'ont trop gâté...»

«Avec mes parents, je ne pouvais pas répondre. Même si je n'aimais pas, je baissais les yeux par respect, je ne pouvais pas dire ce que je pensais. Cela m'a travaillé, j'ai été malade après parce que je devais rester à la maison. Maintenant, je ne veux pas élever mes enfants de la même

façon. Il faut les écouter. Les enfants ont le droit de dire ce qu'ils pensent, le droit de répondre».

«Une maman a le devoir d'éduquer ses enfants dans la tradition musulmane».

«Élever des enfants, cela ne dépend pas de la culture dans laquelle on est. Je pense qu'à l'heure actuelle, tout le monde a beaucoup de difficultés à élever ses enfants quelle que soit sa nationalité. La société de consommation, elle est là. Il faut apprendre à mettre des barrières et de dire 'non' aux enfants. Et je pense que les enfants, y compris au Maroc, ne sont plus ce qu'ils étaient il y a 15 ou 20 ans, un peu comme ici les enfants ne sont plus comme nous, comme on était...»

«J'aime bien la culture belge parce qu'ici c'est très bien pour l'enfant... Les enfants viennent me trouver pour discuter un peu... J'ai eu mon premier enfant à 16 ans, maintenant mon fils aîné est marié mais n'a pas encore d'enfant. Selon la tradition, une femme quand elle est mariée, si on parle de quelque chose même si elle n'est pas d'accord, elle ne peut pas répondre».

Le regard

«Ici, ils pensent que je mens parce que je baisse les yeux. Dans nos traditions, c'est de la timidité. La femme ne doit pas vraiment parler à un homme et ne peut pas regarder un homme dans les yeux, cela ne se fait pas. C'est par respect. Même les hommes au Maroc, quand une femme les regarde dans les yeux comme ça, ils disent : 'Eh bien celle-là, elle a du culot hein!'»

«Mon beau-père va aller dans une administration, il ne va pas regarder comme ça la personne non plus. Lui aussi il baisse les yeux un petit peu comme s'il avait un sentiment d'infériorité par rapport à la personne qui est là et qui connaît les choses. C'est une façon d'être».

«Le livre *Musulmane mais libre* est une lettre ouverte, la voix d'une musulmane en faveur de la réforme. Une lettre envoyée aux citoyens du monde entier, qu'ils soient musulmans ou non. C'est à propos de ma communauté, de ma croyance, de la façon dont elle doit parvenir à accepter la pluralité des idées, des croyances, des peuples dans cet univers et aussi à propos de la façon dont les non-musulmans ont un rôle central à jouer pour nous y aider.

Les thèmes que j'aborde sont :

- > l'infériorité de traitement des femmes dans l'islam,**
- > l'antisémitisme que tant de musulmans embrassent sans retenue,**
- > et la persistance de l'esclavage dans des pays islamiques.**

Chaque foi a ses littéralistes. Les chrétiens ont leurs évangélistes. Les juifs ont leurs ultra-orthodoxes. Même les bouddhistes ont leurs fondamentalistes. Mais ce que mon livre martèle, c'est que l'islam est la seule religion où le littéralisme est répandu. Lorsqu'il y a des abus, la plupart des musulmans n'ont pas de clefs pour discuter, débattre ou réformer. Le problème avec l'islam parle de ce silence, notre silence. Il montre aux musulmans comment nous pouvons redécouvrir la tradition perdue de la pensée indépendante, l'ijtihad, une notion propre à rendre l'islam compatible avec le 21^e siècle. Cette opportunité est plus facile à saisir pour les musulmans d'Occident, où ils profitent de la liberté d'expression et peuvent ne pas craindre les représailles de l'État. Les musulmans vivant dans le monde islamique doivent eux aussi connaître ce don de Dieu qu'est le droit de penser par soi-même.

Ma famille et moi sommes arrivées comme réfugiées d'Ouganda d'Idi Amin à Vancouver en 1972. J'ai grandi en suivant deux écoles, l'école publique laïque et, plusieurs fois par semaine, l'école islamique (la madrassa). J'ai eu du mal à concilier le monde ouvert et tolérant de l'école publique avec celui, rigide et bigot, de la madrassa. Ma première question à la madrassa fut : 'Pourquoi les femmes ne peuvent-elles pas diriger les prières ?' En grandissant, je n'ai pas cessé de poser des questions dérangeantes : 'Si le Coran a été révélé au Prophète comme un message de paix, comment se fait-il qu'il a commandé à son armée de tuer une tribu juive dans son ensemble ?' Vous pouvez imaginer combien mes questions irritaient au plus haut point mon professeur qui passait son temps à maudire les femmes et les juifs ! Je suis arrivée à l'impasse ultime quand j'ai demandé des preuves de la conspiration juive contre l'islam. Cette dernière question, posée à 14 ans, me conduisit à la porte.

A ce point, j'avais un choix à faire. Soit j'abandonnais ma foi musulmane et devenais une jeune américaine émancipée, soit je donnais à l'islam une seconde chance. J'ai donné à l'islam une autre chance, et puis une autre, et une autre. Depuis 20 ans, je me documente sur l'islam. Mais je demeure une musulmane ambivalente, à cause de ce qui se passe sur le terrain : violations des droits humains, contre les femmes, contre les minorités, et tout cela au nom de Dieu. Les musulmans libéraux disent que ce que je

décriis n'est pas le vrai islam. Mais ces musulmans doivent se rappeler que le Prophète a dit que cette religion était la manière dont nous nous conduisons les uns envers les autres. Dans ce cas, si l'islam c'est la manière dont se comportent les musulmans, nous devons faire face à la dure réalité. C'est ce pour quoi je me bats. C'est ce qui fait que je suis passionnée. Et ce qui me conduit à dire tout haut tout ce qui me cause de la peine avec l'islam.

Comme je le vois, le problème avec l'islam, c'est que nos vies sont trop courtes et que les mensonges que nous trouvons pour excuser cette dérive sont trop gros. Au début de mon livre, je dis que je suis une refuznik musulmane. Cela ne signifie pas que je refuse d'être musulmane, mais que je refuse de rejoindre une armée d'automates au nom de Dieu. Je pose aux musulmans d'Occident une question très simple : allons-nous rester spirituellement infantiles, conformistes ou allons-nous devenir mûrs et citoyens, défendant un pluralisme qui nous permettra de faire partie de ce monde à la première place ? Ma question aux non-musulmans est tout aussi basique : aurez-vous peur d'être traités de racistes et d'islamophobes, ou allez-vous nous pousser, nous musulmans, à prendre notre rôle au sérieux concernant cette religion ? »

[22] Irshad Manji est une jeune Canadienne musulmane et lesbienne. Elle a été promue féministe du 21^e siècle par Ms Magazine et l'une des 100 leaders de demain par Maclean's. Après avoir produit et animé Queer Television, une émission traitant de la culture gaie et lesbienne sur les ondes de Citytv de Toronto, elle est aujourd'hui à la barre de Big Ideas, une émission de débat à TV Ontario. Présidente de Verb TV, une chaîne qui encourage les jeunes à devenir des citoyens globaux, elle est aussi en train de mettre sur pied un institut pour la libre pensée dans l'islam. Elle a écrit un best-seller aujourd'hui traduit en 15 langues* qui fait beaucoup de bruit depuis septembre 2003, *The Trouble with Islam* (publié en français sous le titre *Musulmane mais libre*), dans lequel elle dresse la liste des révolutions que doit opérer l'islam sous peine de rester une religion opprimante. "Donner du pouvoir aux femmes, garantir le respect des minorités religieuses et encourager le débat d'idées. Quant à l'Occident, il doit cesser de se laisser endormir par l'idée du multiculturalisme".

* À noter que les versions en urdu et en arabe de son livre sont téléchargeables gratuitement sur le site <http://www.muslim-refusenik.com/arabic.html> (2005).



De la migration à la citoyenneté:

parcours au féminin

ANNEXES

I Récapitulatifs films, conférences, ateliers

Thématique 1 : la vie en immigration

> Conférence :

La vie en immigration, par Xavière Remacle, formatrice au CBAI, auteur du livre « Comprendre la culture arabo-musulmane »

> Film : Salut Cousin de Merzak Allouache (1996)

Synopsis : « Rat des champs, Alilo débarque émerveillé d'Alger pour son petit trafic. Rat des villes, Mok, son cousin, pure deuxième génération et parisien jusqu'au bout des ongles, l'accueille. Alilo perd l'adresse de son correspondant et une course poursuite de cinq jours s'engage pour retrouver la fameuse valise qu'il doit impérativement ramener à Alger. Durant ce séjour imposé, l'étonnement perpétuel de l'un révèle le carcan étouffant de la société algérienne et les mille et une activités de survie de l'autre, l'extrême dureté de la vie à Paris ».

Public : une quarantaine de femmes du Cactus

> Atelier thématique :

Pascale Maquestiau et Marcela de la Peña (Le Monde selon les Femmes) sur le thème La vie en immigration dans le cadre d'une recherche menée en collaboration avec la Ligue des familles.

Thématique 2 : la violence conjugale

> Conférence :

Les violences faites aux femmes, par Françoise Guillitte (Amnesty International)

> Film : Y aura-t-il de la neige à Noël ? de Sandrine Veysset (1996),

Synopsis : « Dans une ferme miteuse du sud de la France, une femme élève seule ses sept enfants. Pour les nourrir, elle travaille aux champs, été comme hiver, sur l'exploitation du père, un homme fruste qui a délaissé cette partie bâtarde de sa progéniture, et vit avec sa famille officielle. Par son amour, son attention de tous les instants, la mère, qui assume et endosse tous les rôles, réussit à préserver l'univers de ses enfants de la dureté paternelle, de la rudesse de l'hiver ».

Public : une quarantaine de femmes du Cactus

> Ateliers thématiques :

- Violence conjugale pour des relations égalitaires, Patricia Seront (FPS du Brabant) et Rachel Ilboudo (Centre de planning familial des FPS du Brabant)
- Apprendre à dire Non, Irène Zeilinger (Garance),
- Violence conjugale, Odette Simon (Centre de prévention des violences conjugales).

Thématique 3 : migrations et pratiques religieuses

> Conférence :

Femmes et religion, par Baudouin Decharneux, directeur du département de philosophie et sciences des religions (ULB)

> Film : Le Tango de Rashevski de Sam Garbaski (2003)

Synopsis : « Rosa Rashevski meurt à l'âge de 81 ans. Après la Shoah, la vieille dame s'était détournée du judaïsme et de toute application scrupuleuse des lois religieuses. Or, à sa mort, sa famille reste stupéfaite lorsqu'elle apprend que la défunte a réservé une place dans le carré juif d'un cimetière. Les Rashevski enterrent Rosa selon ses souhaits et désormais chacun s'interroge sur ses racines et son identité en tant que juif... et non-juif »

Public : Les femmes en provenance du Cactus et d'autres associations de femmes

> Ateliers thématiques :

- Animations : Le Monde selon les Femmes (Lidia Rodriguez Prieto) et les Femmes Prévoyantes Socialistes (Patricia Seront) selon un canevas décidé d'avance par les quatre associations.
- Technique d'animation du Monde selon les femmes : le photo langage
- Technique d'animation des FPS : discussion

Questions abordées

Tradition

- > Que pensez-vous du portrait des deux femmes ?
- > Pour vous, que signifie aujourd'hui la tradition ?

- > Est-ce que vous faites une différence entre la tradition et la religion ?
- > Que se passerait-il si vous refusiez de pratiquer votre religion ou de suivre vos traditions ?
- > La tradition en immigration, est-ce possible ou non ?

Famille/mère

- Comment transmettez-vous votre tradition à vos enfants ?
- Que pensent vos enfants de la religion ?
- Pensez-vous qu'il est facile de pratiquer votre religion en Belgique ?
- Quels sont les effets de la pratique religieuse sur votre vie ou celle de votre famille ?

En tant que femme

- Voyez-vous une différence entre la manière dont vos mères vivaient la religion et votre manière à vous de la vivre ?
- Dans une relation de couple, la femme/fille est-elle défavorisée face au poids des traditions ?
- En tant que femme, quelle est le plus grand apport de la religion dans votre vie ? Et la plus grande contrainte ?

Migration

- La manière d'induire les enfants à la pratique religieuse ici est-elle la même que dans votre pays d'origine ?
- Comme vivre la foi dans un pays autre que le sien ?
- Pouvez-vous décrire une pratique religieuse propre à votre religion et en expliquer la signification ?
- Que diriez-vous si votre enfant vous fait part de son désir de se marier avec un-e non-musulman-e,
- Que direz-vous si votre fille refuse de pratiquer votre religion ?
- Avez-vous l'impression que votre religion est mal perçue en Belgique ?
- Est-il important pour votre famille de vous voir pratiquer votre religion ?

Thématique 4 : mariage et migration

> **Conférence :** L'institution du mariage, par Monique Cassart, échevine de l'Etat civil à Anderlecht.

> **Film :** Mon mariage grec de Joel Zwick (2003)

Synopsis : « Dans la famille Portokalos, tout le monde s'inquiète pour Toula. A trente ans, celle-ci n'est toujours pas mariée et n'a même pas de petit ami. Il est temps pour cette jeune femme, tiraillée entre ses doutes et une famille étouffante, de tracer sa propre voie. Toula travaille à l'agence de voyages de sa tante. C'est là qu'elle fait la rencontre du séduisant Ian Miller, qui a toutes les qualités, sauf celle d'être d'ascendance grecque. Entre les deux jeunes gens, c'est bientôt le grand amour. Toula, qui n'a jamais été aussi heureuse, va devoir faire accepter auprès de sa famille son futur époux, et ceci malgré les différences culturelles et les préjugés ».

> Ateliers thématiques :

- Animations : Pascale Maquestiau (Le Monde selon les Femmes) et Patricia Seront (FPS du Brabant) selon un canevas décidé d'avance par les quatre associations.

Questions abordées

- Que vivez-vous dans le cadre de votre mariage ?
Comment sont-elles arrivées en Belgique ?
- Pour vous, que représente le mariage ?
- Est-ce que c'est important d'être mariée ?
- Que signifie l'amour ?
- Faut-il se marier sans se connaître ?
- Faut-il de l'amour pour se marier ?
- Le mariage est-il important pour avoir des enfants ?
- Un homme peut-il avoir plusieurs épouses ?
- Une femme peut-elle avoir plusieurs époux ?
- Une femme peut-elle être heureuse en restant célibataire ?
- Un homme peut-il être heureux en restant célibataire ?
- Quels sont les rôles d'une femme mariée ?
- Qui doit choisir le mari ?
- Connaissez-vous des femmes qui ont été mariées par obligation et qu'est-ce qu'elles en pensent ?
- Une femme doit-elle obéir à son mari ?
- Un homme doit-il obéir à sa femme ?
- Connaissez-vous une femme qui a dû se marier pour les papiers ?
- Connaissez-vous une femme qui a divorcé, qu'en pense-t-elle ?
- Quel est le rôle de la religion ?
- Est-ce que je peux accepter s'il y a une conversion ?
- Que pensez-vous des mixités dans les fêtes ?
- Dans le rituel du mariage, quel rôle a la mère ?
Quel est le rapport intergénérationnel ?
- Où se rencontre-t-on ?
- Qui apporte la dot ? En quoi consiste-t-elle ?
- Quel lien avec le contrat de mariage ?
- Quel lien existe-t-il entre le mariage religieux et le civil ?

I Méthodologie utilisée par les FPS lors de l'atelier «Violences conjugales: pour des relations égalitaires»

L'animation réalisée dans le cadre de cet atelier est régulièrement proposée avec de jeunes adultes (dans des écoles de l'enseignement secondaire supérieure) et avec des comités locaux Femmes Prévoyantes Socialistes.

La trame de l'animation reste sensiblement la même quel que soit le public avec lequel nous travaillons, seules quelques adaptations ont été nécessaires (notamment pour l'exercice de mise en situation où l'histoire a été ajustée).

Nous utilisons une méthodologie participative.

Objectifs des animations :

- > Prendre conscience de l'existence de plusieurs formes de violence;
- > Prendre conscience du cycle de la violence;
- > Importance d'instaurer des relations égalitaires entre hommes et femmes;
- > Refus de la violence conjugale.

Déroulement :

> Introduction

Présentation des animatrices:

«Des Femmes Prévoyantes Socialistes et de leurs missions»: la promotion de la santé et l'égalité entre hommes et femmes, par Rachel Ilboudo et Patricia Seront.

Présentation du contexte:

En Europe, les violences conjugales représentent la première cause de mortalité des femmes de 15 à 44 ans et par ailleurs, une femme sur cinq a subi des violences de son mari ou compagnon.

Importance d'établir des relations égalitaires au sein du couple.

> Déconstruction des rôles sociaux attribués aux hommes et aux femmes - Utilisation d'un photo langage

Par groupe de trois ou quatre personnes, choisir deux photos qui représentent l'homme (qu'est-ce qu'un homme, l'homme idéal?) et deux photos qui représentent la femme idéale (qu'est-ce qu'une femme, la femme idéale?). Les sous-groupes présentent ensuite leurs photos et justifient leurs choix. Discussion sur les stéréotypes en matière de rôles sexués et d'égalité entre hommes et femmes. Mise en évidence de l'importance de relations égalitaires dans le couple.

> Décodage des différentes formes de violences

Mise en situation

A partir du scénario joué par les animatrices, expliquer le ressenti et toujours en sous-groupes de trois ou quatre personnes, imaginer la suite de l'histoire ci-dessous :

Hoda et Icham sont mariés depuis huit ans. Ils ont trois enfants. Icham vient de rentrer de son travail et va se changer, pendant que Hoda termine de préparer le repas. Elle est impatiente de lui annoncer qu'elle va peut-être enfin voir la Tour Eiffel grâce à ce voyage organisé par l'école où elle apprend le français.

Icham: «Tu as l'air de très bonne humeur ce soir, que se passe-t-il?»

Hoda: «Oh, oui, j'ai une grande nouvelle à t'annoncer, je vais enfin réaliser mon rêve et voir la Tour Eiffel!»

Icham: «Comment tu as gagné un voyage pour nous à Paris?»

Hoda: «Mais non, c'est à l'école où j'apprends le français, ils organisent une journée à Paris au mois de juin.»

Icham: «Et ça coûte combien?»

Hoda: «25 euros.»

Icham: «Pour nous et les enfants, c'est pas trop cher.»

Hoda: «Euh! Mais non, c'est pour moi seule, il n'y a que les femmes du cours de français qui peuvent y aller.»

Icham: «Quoi tu veux partir à Paris sans moi?»

Hoda: «Mais ce n'est qu'une journée où l'on part tôt et où on revient tard. Mais et puis toi tu es bien parti trois jours en Allemagne avec tes amis le mois dernier.»

Icham: «C'est pas pareil, moi je suis un homme et puis c'était pour aider un copain à déménager. Moi, ce n'était pas pour m'amuser sans toi. Et puis, c'est cher.»

Hoda: «Je ne te demande pas d'argent, j'ai économisé en ne prenant plus le tram.»

Icham: «Paris, c'est loin, c'est à l'étranger. Et toi tu veux m'abandonner et abandonner nos enfants pendant autant d'heures. Et qui va s'occuper d'eux?»

Hoda: «Toi mon chéri, ce n'est pas pour une fois.»

Icham: «Et pour manger? La petite est déjà si maigre, elle ne peut pas rester une journée sans manger parce que Madame veut s'amuser sans sa famille à Paris. Et puis tu ne m'as pas demandé la permission, c'est moi ton mari, c'est moi qui décide.»

> Les différentes formes de violences conjugales

A partir de cette histoire et du film visionné deux jours plus tôt («Y aura-t-il de la neige à Noël?»), mise en évidence des différentes formes de violences conjugales: la violence verbale, psychologique (jalousie, culpabilisation, etc.), envers les objets, économique, sexuelle et physique. Cette escalade des violences pouvant se terminer par un homicide et ou un suicide.

Explication théorique de l'escalade et du cycle de la violence.

Distribution d'un dépliant et d'adresses utiles.

I La réforme de la Moudawana

Collette Barbier

axelle 81 – septembre 2005

En décembre 2003, le roi du Maroc annonçait une réforme de la Moudawana. Considérée par beaucoup comme une avancée historique, cette modification du Code de la famille, entrée en vigueur le 5 février 2004, consacre l'égalité des hommes et des femmes face à la loi. Mai quelle incidence a-t-elle sur les droits des Marocaines qui vivent en Belgique?

Mohammed VI, le roi du Maroc, a présenté la réforme en sa qualité de commandant des croyants. A ce titre, il ne peut autoriser ce que Dieu a prohibé ni interdire ce que la religion permet ... Les réformes apportées à la Moudawana s'inscrivent donc dans le cadre de l'orthodoxie religieuse.

Zakia Khattabi, sociologue et collaboratrice au Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, donne quelques éclaircissements sur les changements apportés par la réforme.

Comment le Centre perçoit-il cette réforme?

«Nous nous en réjouissons car elle marque le début d'un processus et une avancée importante pour les femmes. Il ne faut cependant pas perdre de vue que la réforme s'inscrit dans le cadre de l'orthodoxie religieuse. Il me semble donc que ce «statut» de la réforme nous éclaire sur ses limites ...»

Concrètement, qu'est-ce que la réforme va apporter aux Marocaines vivant en Belgique?

«D'une façon générale, les Marocaines de Belgique, comme les femmes vivant au Maroc, jouissent d'une avancée dans leurs droits. Le nouveau Code de la famille comporte par exemple des stipulations intéressant la communauté marocaine résidant à l'étranger en vue de faciliter la conclusion des actes de mariage dans les pays d'accueil. Le Code de la famille comporte aussi de nouvelles dispositions relatives aux divorces prononcés par les tribunaux étrangers, en stipulant que les verdicts rendus par ces juridictions ne sont exécutoires que s'ils émanent d'un tribunal spécialisé et s'ils ne sont pas en contradiction avec les dispositions du Code de la famille²³.

Enfin, concernant la répudiation, avant la réforme, lorsqu'un homme vivant en Belgique avec sa famille souhaitait répudier sa femme, il lui suffisait de rentrer au Maroc pour signifier sa volonté de répudier sa femme. Maintenant, la femme dont le mari souhaite la répudiation doit être présente et elle peut se défendre».

[23] Avant la réforme, il arrivait qu'un divorce prononcé en Belgique ne soit pas reconnu au Maroc. Les nouvelles dispositions facilitent la reconnaissance au Maroc des divorces prononcés par les tribunaux étrangers.

Quels sont donc les améliorations et les problèmes qui subsistent, pour les Marocaines de Belgique?

«Pour les Marocaines de Belgique comme pour l'ensemble des femmes marocaines, les acquis sont, entre autres, l'abandon de la notion de l'obéissance de l'épouse à son mari au profit de l'égalité des droits et des devoirs des deux époux. Citons aussi la coresponsabilité parentale, l'âge du mariage des jeunes filles porté à 18 ans, les nouvelles dispositions permettant le divorce, le droit au domicile pour celui qui a la garde des enfants. ... Concernant les limites, le fait que la polygamie, bien que rendue difficile, soit encore présente dans le nouveau texte est rétrograde. Je dirais que le nouveau Code envisage toujours et exclusivement la famille selon le modèle traditionnel, à savoir un homme (l'époux), une femme (l'épouse) et leurs enfants ...»

Aujourd'hui, qu'en est-il de l'application de la réforme?

«Au Maroc et en Belgique, les associations de femmes sont actives sur le terrain afin de faire connaître cette réforme aux femmes, ainsi que leurs droits. Au Maroc, les tribunaux de la famille sont en train de se spécialiser. Ceux-ci rencontrent toutefois des difficultés: des dossiers traînent et il est difficile de changer la mentalité des juges ...»

Comme les instances dirigeantes du Maroc sont principalement composées d'hommes, ne craignez-vous pas que les tribunaux et le ministère public rechignent à appliquer et à faire respecter cette réforme?

«En effet, après un an, l'évaluation est assez mitigée. Certains juges n'appliquent pas encore le nouveau Code. Nous pensons qu'il y a un grand travail de sensibilisation à faire auprès des étudiants magistrats, car les changements se feront surtout grâce aux jeunes générations ...»

> Extraits du discours du roi Mohammed VI

«Comment espérer assurer progrès et prospérité à une société alors que ses femmes, qui en constituent la moitié, voient leurs droits bafoués et pâtissent d'injustice, de violence et de marginalisation, au mépris du droit à la dignité et à l'équité que leur confère notre sainte religion?»

«Ces réformes ne doivent pas être perçues comme une victoire d'un camp sur un autre, mais plutôt comme des acquis au bénéfice de tous les Marocains».

Les principaux points de la réforme

- > L'âge du mariage pour les femmes passe de 15 à 18 ans.
- > La famille est placée sous la responsabilité conjointe des époux, ce qui entraîne une égalité des droits et des devoirs.
- > La polygamie est soumise à l'autorisation du juge qui doit s'assurer de la capacité du mari à traiter équitablement ses épouses et leurs enfants. Par ailleurs, la femme peut conditionner son mariage par l'engagement du mari à ne pas prendre d'autre épouse. En l'absence d'une telle condition, la première épouse doit être avisée du fait que son mari projette de prendre une deuxième épouse et la seconde doit être informée que fait que l'homme est déjà marié. Enfin, la femme peut invoquer le nouveau mariage de son mari pour demander le divorce.
- > L'élargissement du droit de la femme à demander le divorce pour cause de manquement du mari à l'une des conditions stipulées dans l'acte de mariage ou pour préjudice (violence, abandon du domicile conjugal, non-respect des devoirs familiaux et conjugaux, etc.).
- > L'instauration du divorce par consentement mutuel (sous contrôle du juge).
- > La suppression de la répudiation verbale par le mari. Désormais, la répudiation est soumise à l'autorisation du juge qui doit, avant de l'autoriser, s'assurer que tous les droits de la femme et des enfants seront respectés.
- > L'abolition de la règle qui soumettait la femme mariée à la tutelle d'un membre masculin de sa famille. Cette tutelle, nommée wilaya, devient un droit de la femme majeure, qu'elle exerce selon ses intérêts et son libre consentement.
- > La procédure de mariage des Marocains résidants à l'étranger est simplifiée.

■ Principales religions dans le monde²⁴

L'Islam est la deuxième religion la plus grande du monde, mais également la religion qui croît le plus rapidement. L'Indonésie, le Pakistan, le Bangladesh et l'Inde sont les pays dont la population musulmane est la plus élevée (100 millions dans chacun des pays).

De nombreux pays occidentaux ont également une population musulmane significative. Les Etats-Unis comptent approximativement 5,7 millions de musulmans (le chiffre est similaire pour la communauté juive), la France recense plus ou moins 4,5 millions de musulmans, l'Allemagne 2,5 millions et le Royaume-Uni 1,6 millions.

Répartition dans le monde

Christianisme : 33%

Islam : 22%

Hindouisme : 15%

Non religieux : 14%

Bouddhisme : 6%

Chine traditionnelle : 4%

Religions indigènes : 3%

Autres : 3%

■ Les croyances et les pratiques islamiques

«Citoyenneté et perspectives musulmanes»

ACSUR, Espagne, 2004, la traduction été faite par Mélanie Lamblot

Elles se basent sur :

1. La révélation Divine – orientation directe du Tout Puissant Allah (Allah en arabe signifie Dieu)
2. La vie du prophète Mahomet (pbuh²⁵) – exemple (sunnah) et dictons (hadith).

La religion musulmane croit que le Tout Puissant Allah révéla au Prophète Mahomet (pbuh), pendant 23 ans, sa Volonté, exprimée dans le Saint Coran, le Livre Sacré des musulmanes et des musulmans.

Quelles sont les croyances et les pratiques que le prophète Mahomet a enseignées ?

1. Croyez au Tout Puissant Allah.
2. Croyez à tous les prophètes et messagers envoyés à l'humanité (certains sont connus, d'autres ne le sont pas).
3. Croyez à tous les livres d'Allah, tant à ceux consacrés aux prophètes Musa (Moïse),

Dawud (David) et Isa (Jésus), qu'au Saint Coran, qui fut révélé au prophète Mahomet (que la paix vous accompagne).

4. Croyez aux anges.
5. Croyez à la prédestination (qadar).
6. Croyez au jour du Jugement Dernier.
7. Croyez à la Vie éternelle.

Il existe cinq piliers dans la pratique de l'Islam :

La déclaration de Foi (Shahada). La croyance selon laquelle seul Allah le Tout Puissant est digne de culte et que Mahomet (pbuh) est son Messager.

La Prière (Salat). Les cinq prières quotidiennes (avant le lever du jour, juste après midi, en milieu d'après-midi, juste après le coucher du soleil et la nuit).

Jeûne (Saum). Le Jeûne durant le mois du ramadan, neuvième mois du calendrier lunaire.

Charité (Zakat). Donation de l'aumône (2,5% de la richesse excédante accumulée durant une année lunaire).

Pèlerinage (Hajj). Pèlerinage à La Mecque au mois de Du-l-Hijja. Ce pèlerinage doit être réalisé au moins une fois dans la vie à condition d'avoir assez d'argent et une santé suffisante pour le faire.

Quelques références coraniques :

L'éducation: «Cherche la connaissance, depuis ta naissance jusqu'à ta mort» (Prophète Mahomet)

La citoyenneté: «Celui qui s'endort avec l'estomac rempli alors que son voisin meurt de faim n'est pas l'un des nôtres». (Prophète Mahomet)

La politique: «Dieu ne modifie pas la condition des êtres humains tant que ceux-ci ne changent pas ce qu'ils ont à l'intérieur.» (Saint Coran – 13:12)

Les droits humains et la responsabilité: «Ne fais de mal à personne si tu ne veux pas que l'on te fasse du mal. Souviens toi que tu rejoindras le Seigneur et qu'Il jugera tes actes». (L'Ultime Sermon du Prophète Mahomet)

La justice socio-économique: «Allah recommande la justice, la bienfaisance et la générosité aux parents. Il interdit la malhonnêteté, ce qui est reprochable et l'oppression. Il vous

[24] www.adherents.com, 2002

[25] Pbih (que la paix vous accompagne) est la prière musulmane qui exprime l'amour et qui est récitée chaque fois que le nom de Mahomet (pbuh) ou de n'importe quel autre prophète est mentionné.

exhorte. Peut-être qu'ainsi, vous vous laisserez réprimander». (Saint Coran – 16:90)

Le soin de l'environnement: «Il est celui qui vous a fait successeurs sur la terre. Celui qui ne croit pas, souffrira des conséquences de son incrédulité. L'incrédulité servira uniquement à faire du mal à sa propre âme». (Saint Coran – 35:39)

La lutte spirituelle (ou le Jihad fi al Nafs) – la lutte contre le «moi le plus mauvais»: «Bienheureux celui qui la purifie [l'âme]». (Saint Coran – 91:9)

I Des femmes musulmanes s'expriment: Autour des actions féministes/ féminines au Maroc

Journée de Réflexion à Tanger - Décembre 2005

L'association Cadre a organisé la journée de réflexion sur le mouvement féministe au Maroc. Cette rencontre voulait permettre le débat, l'échange d'idées et d'expériences entre diverses sensibilités se reconnaissant ou non comme féministes. Parce que des mots en usage prêtent à confusion, nous avons tenu à intégrer les deux termes féministes et féminines. Nous voulons d'abord discuter de leur pertinence respective, de leur validité et des va-et-vient éventuels. Peut-on d'ailleurs distinguer action féministe et action féminine, et d'abord, y a-t-il au Maroc un ou plusieurs «féminismes»?

L'action féministe/féminine donne lieu à des mobilisations et à des réactions qui nous conduisent à réfléchir sur sa place dans le champ politique marocain, ses interactions avec les autres luttes et le rôle effectif qu'elle joue dans le processus dit de démocratisation.

L'histoire récente des relations entre le «mouvement des femmes» et certaines tendances politiques, notamment islamistes, montrent qu'elles sont le plus souvent opposées: manifestations contre le «Plan d'intégration des femmes au développement», stigmatisation de figures de chercheuses ou de militantes et diffusion de discours sexistes. Les groupes politiques, de toute obédience, cherchent-ils à se servir des luttes des femmes? Le mouvement féministe peut-il ouvrir un espace qui dépasse les cadres classiques (par exemple gauche/droite, nationaux/non nationaux) et intégrer l'ensemble des diversités qui traversent le groupe femmes?

D'autres questions nous interpellent. Après plusieurs mobilisations et productions (scientifiques et associatives), et après l'obtention de certaines revendications (réforme du Code de la famille, accès à des postes auparavant masculins, etc.), où en sont les actions féministes/féminines au Maroc? Quels sont les paradigmes toujours en vigueur pour aborder ces questions? Doit-on les dépasser et comment?

L'importance accordée à l'appartenance de sexe (féminin) tend souvent à occulter la complexité des rapports sociaux de pouvoir qui s'articulent sur un même territoire national et au sein du groupe social femmes.

Le mouvement féministe/féminin est-il représentatif de toutes les femmes du Maroc? Intègre-t-il les différences sociales (de classe) et d'origine (rurale, étrangère, culturelle...)? Comment conjuguer les diverses luttes et situer et intégrer les femmes non-représentées dans les discours dominants? S'agit-il ici de nouveaux champs sur lesquels doivent s'inscrire les revendications post-réforme (du Code de la famille), et vers lesquels peuvent s'orienter les analyses théoriques sur les rapports sociaux de sexe au Maroc?

Pour aborder toutes ces questions, nous avons invité plusieurs personnalités issues d'horizons divers (universitaires, actrices issues du milieu associatif, militantes politiques, écrivain) afin qu'ils/elles exposent leurs points de vue et partagent leur expérience sur la question.

<http://www.mediterraneas.org> (mars 2006)

I Le nouveau code de la famille entre enthousiasme et scepticisme, par Hicham Raji

La présentation le 10 octobre par le roi du nouveau Code de la famille qui remplacera la très décriée moudawana a agréablement surpris les partisans de la réforme. La tournure qu'avaient pris les événements depuis l'annonce du premier projet en 1999, les réactions déchaînées des milieux islamistes et conservateurs ne laissaient présager rien de bon. Finalement, le pouvoir semble avoir trouvé la formule qui permet de satisfaire les modernistes sans choquer les conservateurs.

Il ne faudrait cependant pas se leurrer : l'enthousiasme suscité par l'annonce du nouveau Code de la famille ne tient surtout qu'au fait qu'on s'attendait à un projet moins ambitieux. Le texte définitif demeure en deçà des attentes des organisations de défense des droits de l'Homme et des associations féminines qui n'ont jamais désarmé, même lorsque les partis dits de gauche et démocrates ont sacrifié leurs principes aux calculs politiques.

Aujourd'hui, on sait que tout le monde, à gauche comme à droite, les islamistes comme les laïcs, salue le nouveau code. Le makhzen semble avoir réussi là, encore une fois, un grand tour de passe-passe en arrivant à faire presque l'unanimité autour d'un texte de réforme où tout le monde se reconnaît : les modernistes y voient une volonté d'engager le pays sur la voie du progrès parce qu'il répond en partie à leurs attentes ; les islamistes y voient un effort d'ijtihad sur les textes sacrés mais qui ne trahit ni l'esprit ni les fondements de l'islam.

En fait, si personne n'ose contester le projet, c'est d'abord parce que le roi en endosse la paternité. Le cercle du makhzen, et toutes les instances qui oscillent autour, martèlent avec insistance le titre d'Amir al-Mouminine» (Commandeur des Croyants) du roi, comme pour rappeler que le souverain est d'abord le premier musulman du royaume, et qu'il ne pourrait donc donner son aval à une loi qui va à l'encontre de la religion.

Dans son discours d'octobre, le roi a déclaré, précision nécessaire à l'adresse des islamistes, des oulémas et de tous les réticents : «Je ne peux autoriser ce que Dieu a prohibé, ni interdire ce que le Très-Haut a autorisé». Le fondement du pouvoir est théologique. Aller franchement à la rencontre de la modernité aurait poussé le makhzen à faire preuve de trop de zèle dans l'ijtihad et donc à se saborder lui-même, en remettant en cause son assise idéologique. Il ne pouvait en tout cas pas s'aliéner ses oulémas (son fidèle clergé), qui sont, certes, réactionnaires, déphasés et inaptes à assumer le progrès, mais sont néanmoins loyalistes et, de toute façon, les seuls capables de faire front face à l'invasion des mosquées par les islamistes. Il fallait, comme le dit si subtilement l'islamologue Mohamed Tozy, donner un «emballage théologique» à la réforme. C'est ce qui a poussé à s'ingénier à chercher une légitimité aux points de la réforme les plus ambitieux, et donc les plus controversés, en puisant dans d'autres courants de l'islam ou dans les réformes courageuses expérimentées dans d'autres sociétés musulmanes.

Mais les points qui auraient pu poser problème ont été éludés : la polygamie n'est pas franchement interdite et la question de l'égalité devant l'héritage n'est même pas posée. On ne peut donc parler que d'ébauche de réformes, mais aucunement d'égalité devant la loi entre l'homme et la femme. Tout au plus, cela permet à nos lois archaïques d'être un peu moins en contradiction avec la réalité socio-économique, le progrès social et l'évolution des mentalités.

Les progrès qu'apporte la réforme peuvent se résumer en quelques points : l'égalité entre les époux au sein de la famille, ce qui suppose que la femme accède à la majorité et que la tutelle (wilaya) du mari est abandonnée. De même, on ne pourra pratiquement plus imposer le mariage aux filles mineures, puisque l'âge du mariage coïncide désormais avec celui de la majorité (18 ans) pour les deux sexes. Le divorce par consentement mutuel, pratiqué depuis longtemps déjà, tendra à se substituer définitivement à la répudiation. Les droits des enfants sont mieux protégés et notamment le droit à la paternité. A la séparation des biens, qui a toujours été la règle, s'ajoute la répartition équitable des biens acquis pendant le mariage.

La polygamie n'est pas franchement interdite, mais elle est rendue très difficile et subordonnée à l'appréciation du juge et à l'accord de la femme. Les deux grandes composantes islamistes de la société du pays, le PJD (Parti de la justice et du développement), parti légal qui siège au Parlement, et l'association Al-adl-wal-ihssane, non reconnue politiquement parce qu'elle ne veut pas se constituer en parti, mais très influente, adhèrent au projet de réforme. Elles ont considérablement changé leur discours depuis les attentats du 16 mai. Elles soutiennent aujourd'hui qu'elles n'ont jamais été contre l'esprit de la réforme et que leur croisade était simplement politique et les opposait aux forces de gauche.

En somme, elles ne voulaient pas laisser le bénéfice de la réforme aux forces laïques et progressistes. Aujourd'hui, l'opposition à la réforme est véhiculée surtout par des forces diffuses et obscurantistes, surtout à travers le canal de la rumeur. Au Maroc, la société demeure profondément conservatrice et patriarcale. Nul doute que l'Etat trouvera beaucoup de difficultés à appliquer les réformes, si timides soient-elles. Comme mesure d'accompagnement aux réformes, l'Etat prévoit de généraliser les tribunaux de famille et à former des juges spécialisés. Après l'enthousiasme des premiers jours, les forces démocratiques commencent à se poser des questions sur les possibilités de mettre en pratique le nouveau code. Les juges formés à l'école du makhzen, en plus du fait qu'ils sont corrompus, sont très conservateurs et tendront à perpétuer les anciennes pratiques.

<http://www.mediterraneas.org> (2 janvier 2005)

I Quelle est votre tribu?

Les luttes des femmes et la construction de l'identité musulmane

Dossier 26, par Marianne Hélie-Lucas

«...le Coran et le hadith ont été interprétés par différentes écoles de pensée à travers les siècles, et leur ré-interprétation continuelle est une option qui continue d'être choisie par de nombreux musulmans. Comme dans tous les livres sacrés, on peut trouver dans le Coran le Dieu d'amour, comme le Dieu de colère, ainsi que beaucoup de situations à connotation historique, comme celle de l'esclavage, par exemple. L'injonction coranique dit : «Sois gentil avec ton esclave». A ma connaissance, les musulmans considèrent cela comme un pas en avant pour améliorer la condition des esclaves au temps de Mahomet, plutôt que comme une justification de l'esclavage aujourd'hui. Une telle analyse historique peut être, et est en effet appliquée par beaucoup de musulmans aujourd'hui aux injonctions concernant les femmes : «Frappe-là légèrement» est considéré comme un pas en avant par rapport aux lourds châtiments pratiqués au Moyen Orient à cette époque, plutôt que comme une justification pour frapper les femmes aujourd'hui. Dans cet esprit, un savant musulman algérien analyse que la fonction du voile était de protéger les femmes mariées (en contraste avec les femmes esclaves) à l'époque de Mahomet. En ce sens, l'équivalent moderne du voile le plus approprié est l'éducation et l'enseignement, car c'est ce qui donne de nos jours le plus de protection à une femme.

Et finalement, il est clair que les pouvoirs politiques qui utilisent la culture et la religion choisissent de mettre en valeur différents éléments ou interprétations de la culture et de la religion, selon les circonstances.

Cela nous mène à faire une distinction essentielle entre deux concepts : «Islam» et «Musulmans». L'Islam comme religion, idéologie, utopie, peut être analysé du point de vue philosophique ou religieux. «L'Islam», dans ce sens, n'existe nulle part dans le monde matériel. «Les Musulmans» sont ceux qui tentent de matérialiser leur interprétation de ces idées, par exemple d'un côté les hommes et les femmes qui se sont définis eux-mêmes comme des êtres religieux, comme des disciples de l'Islam, et de l'autre les forces politiques qui ont monopolisé la lecture du texte, et l'ont utilisé comme une stratégie importante pour accéder au pouvoir politique et y rester. L'analyse de leurs actions appartient aux domaines de la sociologie et des sciences politiques. Elle suit l'idée selon laquelle tout ce que font des «Musulmans» n'est pas «islamique», et que ce qui est «islamique» est débattable et débattu même parmi les musulmans. «L'Islam» tel qu'il devrait être, les «Musulmans» comme ils sont. «L'identité musulmane» a été créée par l'homme, pas par Dieu.

La diversité des combats et les stratégies des femmes

Les femmes elles-mêmes organisent leurs luttes pour les droits humains en parallèle et sur tous ces fronts simultanément. Leurs stratégies abordent le problème de manière appropriée, et vont d'un travail au sein du cadre religieux, avec la ré-interprétation du Coran sous une perspective féministe, à une approche entièrement laïque des droits humains.

L'interprétation du Coran a longtemps été le monopole de savants masculins, et c'est récemment, il y a une vingtaine d'années, qu'est né un mouvement important dans les rangs de théologues féministes et de spécialistes musulmanes des droits des femmes. Au début, les partisans non religieux des droits humains les trouvaient assez proches, voire même complices des tentatives de plus en plus réussies, par des fondamentalistes musulmans, d'infiltrer le domaine des droits humains. La principale distinc-

tion entre ces deux mouvements très différents est que les partisan(e)s religieux(es) des droits des femmes n'essaient pas de monopoliser le domaine des droits humains. Ils (elles) s'allient à des laïques et combinent leurs approches, même si leur principal souci reste une réforme dans le cadre religieux des lois et pratiques qui viennent d'interprétations obscurantistes de la religion. Au contraire, l'approche fondamentaliste exclut toute autre stratégie, et les combat violemment. Pour les fondamentalistes : « En dehors de la religion, pas de salut ».

Tout en utilisant le concept trotskiste d'entrisme pour décrire l'utilisation d'un cadre de réforme religieux, je dois nuancer ce concept, car ces femmes ont non seulement envahi un domaine qui n'était pas le leur, mais aussi initié avec succès un dialogue sur l'itjihad (ré-interprétation) qui sommeillait depuis des siècles. Elles ont proposé de nouvelles interprétations qui, d'une part retournent au texte originel et à ses racines sémiotiques, et d'autre part développe d'un champ d'interprétation historique et culturelle vraiment neuf, pour lequel elles se sont largement appuyées sur l'analyse transculturelle développée par les féministes laïques. De cette manière, elles ont considérablement modifié le champ de la recherche théologique islamique.

Dans un autre registre, d'autres femmes, qu'elles soient croyantes ou athées, ne voient pas le débat religieux comme stratégie principale du changement social, même si elles incorporent le travail de pionniers des nouvelles théologiennes féministes. Usant de leur conscience anthropologique du fait qu'un monde musulman homogène n'existe pas, et encore moins une culture musulmane transnationale, elles ont réussi à montrer la diversité des situations dans lesquelles vivent les femmes des pays musulmans et communautés musulmanes à travers le monde. Elles critiquent les lois et les pratiques conservatrices voire inhumaines, et par-là condamnent les violations des droits des femmes, peu importe si elles sont justifiées localement, nationalement ou internationalement en référence à la religion. N'étant limitées par aucune coutume ou interprétation religieuse, elles déclarent à propos des droits de reproduction : « Dans nos contextes, on prétend souvent que ces lois, mesures et pratiques découlent de l'Islam. Pourtant, il y a d'importantes variations dans les lois et les mesures effectives d'un pays musulman/une communauté musulmane à l'autre. Par exemple, les mesures de réglementation de la fertilité varient à travers le monde musulman entre une interdiction totale de la contraception et l'avortement forcé et la stérilisation, en fonction des intérêts politiques dominants du moment. Ce qui est similaire à travers le monde musulman, c'est l'utilisation de l'Islam pour justifier de telles mesures. A l'heure actuelle on note la montée en puissance des idéologies politiques classées « fondamentalistes ». Les gouvernements qui d'habitude arrivent à contenir la montée de telles forces dans la lutte pour le pouvoir politique, se plient à leurs exigences dès lors qu'il s'agit de la question des femmes. Au cours du processus, leurs intérêts politiques différents se joignent aux intérêts masculins pour nier les droits des femmes »

Elles ont aussi montré toutes les bonnes lois et pratiques qui existent dans différents contextes musulmans, qui pourraient et devraient être adoptées dans d'autres contextes musulmans sans apparaître aux détenteurs de la pureté nationale et de l'isolationnisme nationaliste comme « une importation de mœurs étrangères ».

WLUML (Women living under muslim laws) a écrit ceci pour commenter la montée de l'extrême droite « religieuse » : « Nous craignons, si nous n'agissons pas, de nous retrouver dans une situation qui ne soit pas nécessairement la pire, mais qui soit pire que la situation actuelle, et où par exemple :

- La déclaration unilatérale et verbale du talaq (répudiation) serait légale, comme c'est actuellement le cas en Inde;
- le droit de vote des femmes serait délégué aux hommes, comme ce fut le cas en Algérie pendant deux ans;
- la zina (adultère, fornication et toute relation sexuelle extraconjugale) serait passible de lapidation à mort ou de flagellation publique, et/ou d'amende, et/ou d'emprisonnement, comme c'est actuellement le cas au Pakistan. De plus, les femmes dont le mari divorce de manière verbale (donc sans preuve de divorce), peuvent, si elles se remarient, être condamnées pour zina;
- la zina bel jabr (viol) nécessite «que quatre témoins oculaires, hommes, adultes et musulmans de bonne réputation fassent une déposition» pour que le violeur reçoive le châtiment maximal, comme c'est actuellement le cas au Pakistan;
- les femmes peuvent être jugées et exécutées pour comportement non islamique, par exemple rire dans la rue et/ou laisser s'échapper un cheveu du hijab, comme c'est arrivé en Iran;
- le vol serait puni de l'amputation de membres, comme au Soudan et en Arabie Saoudite;
- les femmes seraient soumises à la contraception forcée, à l'avortement et à la stérilisation, comme au Bangladesh;
- les femmes n'auraient pas le droit de conduire, comme en Arabie Saoudite;
- les femmes ne pourraient pas quitter le territoire sans la permission de leur père/mari, comme en Iran et en Arabie Saoudite;
- elles n'auraient pas le droit de voter, comme au Koweït;
- elles seraient excisées, comme en Egypte, en Somalie et au Soudan;
- elles seraient données en mariage de force par leur tuteur masculin wali, comme dans les communautés gouvernées par les écoles Maliki et Shafi; etc.

«Nous soulignons qu'aucune de ces lois n'existe dans tous les pays musulmans, et qu'elles ne sont pas intrinsèques à l'Islam.

D'autre part nous souhaitons que toutes les femmes puissent profiter des droits suivants, qui existent au moins dans quelques pays musulmans:

- le droit de vote à tous les niveaux, comme dans la plupart des pays musulmans/communautés musulmanes;
- le droit de choisir leur mari, comme dans les pays dirigés par l'école Hanafi;
- le droit au divorce, comme en Tunisie;
- le droit délégué au divorce (talaq e tafweez), comme au Pakistan et au Bangladesh;
- le droit au partage des biens conjugaux après un divorce, comme en Malaisie;
- le droit de garde de leurs enfants après un divorce, comme en Tunisie;
- le droit de demeurer dans le foyer conjugal, au moins jusqu'à l'âge adulte des enfants, comme en Libye;
- l'interdiction de la polygamie, comme en Tunisie;
- le droit d'une femme à écouter un remariage, comme au Bangladesh, au Pakistan, à Singapour, etc.»

Cette stratégie ne pourrait pas exister sans un lien international important entre les femmes de pays musulmans et communautés musulmanes à travers le monde, sans conscientisation au sujet de nos points communs et de notre diversité. Elle n'existerait pas sans une compréhension internationale claire que les femmes ont partie liée que

les droits que nous obtenons ici doivent influencer positivement des femmes ailleurs, et que les droits que nous perdons ici peuvent influencer négativement des femmes ailleurs. C'est ce qu'illustre bien la diffusion après la révolution iranienne de ce voile répugnant, y compris pour les communautés musulmanes qui avaient des codes culturels vestimentaires complètement différents, et qui souhaitaient les garder. C'est ce qu'illustrent également les tentatives récentes de répandre la mutilation génitale féminine comme pratique musulmane dans plusieurs pays d'Asie qui ne la connaissaient pas. Au niveau mondial, la conférence mondiale de l'ONU sur les populations, au Caire, a donné un formidable exemple de «l'alliance sacrilège» entre le Vatican et El Azhar, qui tentait de mettre fin aux demandes des femmes de droits de reproduction, de contraception et d'avortement. Dans ce cas précis, il s'est avéré que la réduction des droits de reproduction que les femmes avaient récemment connue en Pologne ou en ex-RDA, faisait en fait partie d'un effort concerté pour priver de ces droits les femmes en général, et les femmes vivant en contexte musulman en particulier.

<http://www.wluml.org/french> (octobre 2005)

■ «C'est en explorant au travers des yeux des personnes musulmanes les thèmes clés tels que la globalisation et l'interdépendance que nous amélioreront notre perspective globale...

Si nous pouvons ajouter une quelconque valeur au débat sur la «citoyenneté globale», il se peut que nous puissions influencer, même de manière réduite, les décisions qui se prennent concernant notre futur».

Miran Madden, Islamic Relief, Grande Bretagne

I Là bas et ici

Par Nadia Châabane (Association des Tunisiens en France)

3 octobre 2005

Extraits de l'intervention lors de la Table ronde du samedi 17 septembre 2005 à Cordoba. Las otras españolas.

«Le durcissement des législations sur l'immigration tant en France qu'en Europe frappe encore plus durement les femmes qui sont de plus en plus nombreuses à fuir leur pays (pressions intégristes, conflits armés, lois inégalitaires et sexistes, familles traditionalistes, pauvreté, etc.)

Le comité d'action inter associatif «Droits des femmes, droits au séjour, contre la double violence» regroupe des associations féministes, des associations de l'immigration et des associations de solidarité. Rajfire, Acort (Assemblée citoyenne des originaires de Turquie en France), LFID (Ligue des femmes iraniennes pour la démocratie), Cimade (Service œcuménique d'entraide), la FNSF (Fédération nationale solidarité femmes) ... Ce comité s'est attaqué aux questions liées au séjour pour les femmes victimes de violence (étatique, familiale, sexiste, etc.) et il a mis en place différentes actions de sensibilisation qui s'adressent aussi bien au pouvoir public qu'aux associations et aux acteurs. L'objectif est d'intégrer la dimension genre dans l'étude des dossiers et de prendre en compte les violences spécifiques faites aux femmes.

Un second collectif s'est attaqué aux questions liées au mariage forcé et à d'autres types de violences (polygamie, mutilation sexuelle, viol, etc.) et à la prise en charge de cette problématique. Ce phénomène qui n'est pas nouveau tend à prendre des dimensions alarmantes et en sont victimes des femmes d'origine maghrébine, turque et subsaharienne (à la faveur là aussi de la pression intégriste et du repli identitaire de nombreuses familles vivant en pays d'immigration, les causes et expressions en sont nombreuses, etc.)

Là nous avons des associations féministes et des associations de l'immigration qui se sont regroupées afin de mutualiser leurs efforts et de rendre plus efficaces leurs intervention. Le collectif «Agir avec elles» regroupe des associations de femmes algériennes, françaises, turques et africaines l'Asfad (Association de solidarité avec les femmes algérienne démocratique), Elele (Association Elele-Migration et culture de Turquie), Gams (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles), Afavo (Association des femmes africaines du Val d'Oise), Cams (Commission pour l'abolition des mutilations sexuelles) et Voix de femmes. Ce collectif a choisi d'intervenir auprès des publics scolaires et des pouvoirs publics afin de mener des campagnes de sensibilisation et de prévention, en plus de la prise en charge et de l'accompagnement des victimes.

Le deuxième type d'expérience s'inscrit dans une démarche d'échange avec les pays du Sud. Il s'agit de l'expérience menée par FCI (Femmes contre les intégrismes) à Lyon qui s'est inspirée de l'expérience de la Caravane des droits qui sillonne chaque année différentes régions du Maroc depuis 2001 sous l'égide de la Ligue démocratique des droits des femmes (LDDF) pour impulser un dynamique similaire sur la région Rhône-Alpes en 2004. Cette expérience va se renouveler en 2006, avec d'autres associations et dans plusieurs régions de France. (L'association FCI se bat depuis 1995 pour le respect du principe d'égalité de droit et de traitement entre les femmes et les hommes en France et au Maghreb. Elle dénonce tout particulièrement l'application, des deux côtés

de la Méditerranée, des codes de statut personnel ainsi que les dangers du relativisme culturel.)

Une fois n'est pas coutume, les échanges sont dans le sens Sud-Nord : sur le thème général «laïcité et égalité entre femmes et hommes». La caravane initiée pour l'égalité entre femmes et hommes et contre les intégrismes en 2004 a permis de créer une dynamique entre des associations du sud et des associations françaises, de mutualiser les compétences des femmes et de prendre conscience de la nécessité de s'inscrire dans un échange permanent. Echange d'expériences mais aussi échange de compétences et de savoir-faire pour lutter ensemble contre toutes les entraves à l'égalité et contre le fondamentalisme ».

I Quelques sites web de référence :

<http://www.islam-belgique.com>

<http://www.muslim-refusenik.com/arabic.html>

Mujeres mediterráneas - <http://www.mediterraneas.org>

Femmes sur lois musulmanes : <http://www.wluml.org/french/>

■ Retranscription de l'animation donnée au Cactus par Odette Simon sur le thème des violences conjugales.

Afin de mieux rendre compte de la philosophie de notre approche tentant de recueillir des informations auprès d'un public de femmes maîtrisant très partiellement le français, Nous avons veillé à ne pas trop réécrire les paroles qui se sont échangées au cours de l'atelier. L'animatrice Odette Simon s'est exprimée dans un langage dépouillé et simple afin de s'adapter au mieux à au public. Lorsque nous nommons «La Salle», il s'agit bien entendu de prises de paroles individuelles des femmes du Cactus. Il ne s'agit en aucun pour nous d'attribuer les témoignages recueillis à toutes les femmes du Cactus mais par souci de préserver leur identité, nous ne faisons mention d'aucun nom.

Le Refuge: Imaginez que vous avez une voisine qui a un mari pas très correct avec elle, qui ne lui donne pas d'argent pour faire les courses, qui ne la laisse pas sortir pour se promener avec les enfants ou voir des copines ou sa famille. Vous savez que cette voisine ne se sent pas bien et vous avez envie de l'aider. Eh bien, vous pourriez lui conseiller de venir nous voir au centre du 29 rue Blanche. Que fait-on à ce moment-là? Eh bien nous allons parler avec cette dame qui va nous expliquer ce qu'elle ressent, comment elle ne se sent pas respectée, comment elle se sent fâchée ou triste et cela va déjà lui permettre de se sentir un petit peu moins seule. Déjà le fait qu'elle a une voisine qui s'occupe d'elle c'est très important, mais vous ne pouvez pas tout faire en tant que voisine. C'est trop dangereux parce que vous connaissez peut-être aussi son mari ou peut-être que votre mari à vous ne sera pas content. Donc une fois que vous l'avez envoyé chez nous, nous, nous prenons le relais.

Que proposerons-nous à cette dame? Nous allons lui proposer de bien réfléchir, d'essayer de dire à son mari que son comportement n'est pas correct, mais de le dire d'une façon très positive. Il faut essayer d'être très positive pour ne pas susciter la violence. Nous lui proposerons de revenir régulièrement nous voir. Nous vérifierons que ses papiers sont bien en ordre, si elle a un droit au chômage. On va aussi l'aider au niveau social. Après ça les choses pourront peut-être s'arranger. Peut-être amènera t-elle son mari chez nous aussi, qu'on fera un entretien avec tous les deux pour mettre les choses à plat. Parfois ça fonctionne très bien et les choses vont mieux. Parce qu'ils ont tous les deux peur de se perdre.

Beaucoup d'hommes ont peur de perdre leur femme, ils ont peur qu'un autre homme la séduise. Ils sont toujours à dire: «Ne fais pas ceci, pas cela». Peut-être les choses vont-elles s'arranger? Si ça ne s'arrange pas, nous dirons à la dame que si vraiment elle ne supporte plus cette situation, il y a des solutions. On peut lui proposer de partir quelque temps, quelques semaines, quelques mois dans une maison comme la nôtre, un refuge, où elle va pouvoir souffler un petit peu, réfléchir, voir un peu ce qu'elle veut faire de sa vie, apprendre à être plus forte. Parce que quand les femmes souffrent, elles vont très mal et elles n'ont plus l'impression d'avoir des droits. Elles ont l'impression que c'est de leur faute si tout va mal. Et elles n'ont plus la force de reprendre leur vie en main. Donc au refuge on va travailler sur ce point avec elles pour qu'elles puissent de nouveau se sentir assez forte pour pouvoir refaire des choses positives pour elles.

Parfois elles choisissent de retourner à la maison, parce que monsieur se sent très mal quand sa femme est partie, il promet de changer; nous savons que ce sont des promesses qu'il ne tiendra pas mais nous n'allons pas empêcher la dame d'y retourner bien sûr. Tout en lui disant: «Il faudra quand même continuer à faire attention».

D'autres fois, la dame ne veut pas retourner et peut décider d'une séparation. Là on peut l'aider aussi dans cette décision. À ce moment-là, il faut passer devant le juge de paix qui prendra des mesures urgentes et provisoires. Ça permettra au couple de réfléchir à la situation et voir comment ils envisagent leur avenir. Vont-ils se remettre ensemble ou pas? Veulent-ils divorcer? Tout est possible.

Le Refuge est une maison où l'on aide la femme, les enfants qui peuvent accompagner leur maman quel que soit leur âge. Il y a des enfants de quelques mois et des enfants de 20 ans, des fils ou des filles qui sont aux études. Nous n'avons pas de limite d'âge pour l'hébergement.

Voilà en gros le travail que nous faisons. Mais nous allons aussi, comme ici, discuter avec les personnes dans toutes les associations pour faire connaître qui nous sommes et sensibiliser le public afin qu'il soit plus vigilant à ce genre de problème pour mieux pouvoir aider leurs proches. Ou parfois même pour les formateurs parce que quand on travaille sur la question des violences conjugales on se pose beaucoup de questions sur soi. C'est quoi mon couple? Est-ce que moi je sais mettre mes limites? Comment est-ce que je dis à mon mari que je ne suis pas contente? Est-ce que je ne suis pas moi-même violente? Est-ce que lui n'est pas un peu violent? On doit beaucoup réfléchir sur soi-même, sur sa propre colère et apprendre à mieux l'exprimer. C'est un travail que nous devons tous faire.

Il y a des situations où la violence est totalement inacceptable pour la victime, par contre il y a des situations où les crises peuvent être gérables. Chacun doit sentir ce qu'il peut accepter ou pas.

La salle: Excusez-moi. Toutes les personnes qui reçoivent en entretien sont-elles formées à l'écoute?

Le Refuge: Oui. Elles sont soit assistantes sociales (avec une formation à la systémique), conseillères conjugales, il y a aussi une criminologue...

La salle: On présente la femme qui doit quitter la maison pour aller se calmer. Et les enfants, est-ce qu'ils vont aussi à l'école quelques jours?

Le Refuge: Ils peuvent.

La salle: Ils peuvent aussi aller au Refuge?

Le Refuge: Nous, ce qu'on fait quand la dame arrive on regarde si elle peut rester ou pas. On donne une semaine de congé de maladie aux enfants, on s'arrange, on a des médecins qui travaillent avec nous. Les enfants sont quand même un peu bousculés quand ils arrivent. Et au bout de quelques jours ou bien ils retournent à l'ancienne école, ou bien si vraiment la dame dit: «Non, moi c'est clair, je ne veux pas retourner», on les

inscrit dans une école près du Refuge. Si l'on est au mois de juin par exemple, on ne sait plus les inscrire. Alors, on s'arrange avec les professeurs pour les devoirs, pour pouvoir aller passer les examens

La salle: Les profs ils ne voient pas ça, ils donnent simplement des notes

Le Refuge: Voilà, ils cotent, il n'y a pas de jugement. Souvent les enfants sont pris otage, ça c'est très difficile.

La salle: Oui ça on voit toujours dans les films.

Le Refuge: Oui, tout à fait. Je propose qu'on regarde la vidéo. On a tourné cette vidéo pour les 25 ans d'existence du refuge. Le centre a été créé en 1977. Nous avons fêté ça il y a quelques années et fait faire la vidéo par des élèves de l'IAD, une école qui forme des jeunes gens aux arts du spectacle, pour devenir cameraman, assistant de production, producteur, etc. Il y en a trois dans l'équipe qui ont connu eux-mêmes les violences conjugales de la part de leur papa qui était violent, ou rencontré un enfant qui avait été maltraité. Ça se sent dans la façon dont ils ont traité le sujet. Voilà, on va la passer. Je propose qu'ensuite nous échangions les questions.

Après le film

Le Refuge: Durant la vision du film, je vous ai vues très attentives. Que vous vient-il comme réflexion après avoir vu la vidéo?

La salle: Je vois la femme sortir de sa maison, laisser l'homme à la maison, aller au Refuge quoi. Donc elle doit changer toute sa vie. Elle doit laisser tout derrière elle. Mais pourquoi c'est elle qui doit sortir de la maison avec ses enfants?

Le Refuge: Ta question ce serait plutôt de demander pourquoi est-ce qu'il n'y a pas une loi qui ferait que c'est l'homme qui doit sortir de la maison?

La salle: Parce que normalement chacun doit bien réfléchir avant des bagarres. Parfois la femme a 100% raison. Mais, quand on se dispute, quand on se bagarre, les maris n'écoulent pas, et ils commencent à dire: «C'est moi qui ait raison». Et ça commence à devenir grave. Après commencent des violences. Il a alors besoin de se calmer. Quand il est redevenu calme, c'est elle qui se calme, ensuite viennent les explications. Et après on commence à trouver des solutions. Si tous les deux s'expliquent en même temps, alors ça devient nerveux... En fait, les problèmes commencent avant cela. Il y a des hommes qui arrivent dans des familles et qui demandent l'une des filles en mariage alors que celles-ci sont trop jeunes pour se marier et avoir des enfants. Ces filles ne sont pas encore prêtes. Elles doivent d'abord grandir, pas seulement pour avoir des enfants mais aussi parce qu'il faut avoir de l'argent, pour manger, pour s'habiller... Même sans travailler, comme étudiante, c'est pas possible non plus de s'occuper des enfants. Si en plus ces filles ont plusieurs enfants, ce qui existe dans des familles, leurs enfants finiront par être tristes de la situation. Il y a beaucoup de familles que je vois dans ce cas... C'est pour ces raisons que je trouve que toutes les femmes doivent bien réfléchir à ce qu'elles font. Certains maris sont alcooliques et deviennent violents. Alors on se dit que cela va quand même s'arranger, notamment pour l'éducation des enfants, mais ce n'est pas vrai, ce n'est pas possible.

La salle: Moi j'ai vécu ça en tant qu'enfant. Ma maman était battue par mon père parce que mon père buvait beaucoup. Quand il n'avait pas bu il était très gentil. Mais comme il rentrait à la maison où tous les jours elle ramassait des coups tous les jours. S'il décidait de rentrer à minuit et qu'il avait envie de frites eh bien il fallait qu'elle se lève pour faire des frites. Comme mon père vendait du charbon, il rentrait sale. Maman devait le laver si elle voulait qu'il aille se mettre au lit propre parce que sinon il allait tout sale dans son lit. Elle s'est fait souvent frapper. Elle l'a quitté quand j'avais six ans. Quand j'étais très petite j'ai eu parfois des coups de mon père. Pas souvent mais quand même de temps en temps. C'était maman qui ramassait tout. Elle a quitté mon père plusieurs fois. Et mon père est venu chaque fois lui demander pardon. Et chaque fois maman est retournée. Ça a duré six ans comme ça, et pendant ce temps, elle a eu deux enfants. Et puis elle a eu mon deuxième frère. Trois enfants en tout. Mais elle l'a eu quand elle était déjà séparée. Je suis l'aînée... Je n'ai pas été le fruit d'un viol, par contre mes deux frères ont été le fruit d'un viol. Mon père abusait en effet de ma mère, en plus de ses saouleries, il violait ma mère. Parce que dans un couple aussi ça existe le viol. Et elle a beaucoup souffert. Parce qu'à l'époque, quand maman a quitté mon père, une femme qui quittait le domicile risquait de perdre ses enfants. Ça fait 35 ans qu'elle a quitté mon père, c'étaient des anciennes lois. Maman a trouvé un subterfuge parce qu'elle a un jour trouvé un couteau sous l'oreiller de mon père. Elle a été très effrayée. Je crois que ça a été le déclencheur pour partir. Elle a trouvé une solution pour quitter mon père avec les enfants. Un soir de beuverie, mon père était rentré à la maison avec une autre femme. Elle a appelé la police pour le faire constater. Et elle est tombée sur quelqu'un de très bien - ce n'était pas toujours le cas à l'époque - qui lui a dit: «Écoutez madame, ne faites pas de bruit, on va arriver, vous nous ouvrez tout doucement et on va le prendre en flagrant délit d'adultère». Et grâce à sa maman a pu le quitter en prenant ses enfants. Parce que à l'époque c'était vraiment difficile. Celui qui partait perdait tous ses droits, y compris celui de la garde des enfants. Et ça elle ne le voulait pas évidemment. Elle a dû avoir du courage parce que souvent il venait, il s'excusait: «Pardon je ne recommencerai plus». Et elle se laissait avoir, chaque fois elle se laissait avoir. Et finalement ça a été terminé grâce à ce commissaire de police qui l'a aidé. Heureusement pour nous parce que franchement, moi je revois mon père maintenant, mais mes frères ne veulent plus le voir. Avec moi il est correct. Bon et il n'est méchant que lorsqu'il a bu. Sinon il n'est pas méchant.

La salle: Il continue à boire?

La salle: Mon père a vécu ce genre de comportement de la part de son père aussi avec sa maman. Ma grand-mère paternelle était toute petite, mon grand-père lui était assez grand et costaud; bref, elle a ramassé des coups dans sa vie. Jusqu'au jour où elle était en train de repasser et il a voulu porter la main sur elle et elle a pris le fer à repasser. Elle lui a dit: «Maintenant si tu me touches encore, je te mets le fer dans la figure». Eh bien ça a été terminé. Il n'a plus jamais touché ma grand-mère. Mais mon père a vu tout ça. Donc je pense que tout cela l'a influencé... Et son père l'a incité à boire parce que lui buvait aussi.

La salle: Si jamais mon mari devait lever la main sur moi, je crois que je l'éclate.

La salle: Moi c'est le fer à repasser tout de suite. Et j'ai très, très peur pour ma fille. Moi je n'ai jamais eu de problèmes de respect à mon encontre avec les garçons. Je trouvais que

les garçons étaient quand même respectueux avec les filles. Or maintenant, j'ai deux grands fils et une fille de 16 ans, et j'entends les jeunes qui parlent. C'est vrai que c'est épouvantable, c'est horrible ce que j'entends.

La salle: En effet, cela se sent dans le vocabulaire utilisé: on parle des filles comme des pétasses...

La salle: C'est ça, ce sont des putes... Les filles sont des putes. Il y a un gros phénomène qui à l'heure actuelle m'effraye vraiment, c'est toute la pornographie qu'on voit sur Internet. Ma fille me raconte qu'elle a des copines de 13 ans qui acceptent d'avoir des relations sexuelles par derrière avec des garçons, parce que le garçon dit: «Mais enfin c'est normal». Quand j'entends des garçons qui prennent les filles pour des torchons comme ça, j'ai très peur pour ma fille. Je me dis que si elle doit vivre pareille histoire, si elle doit avoir un garçon qui la traite comme ça, je ne le supporterais pas. Et je ne sais pas si elle aura le caractère pour se défendre. A l'heure actuelle j'ai l'impression que c'est rentré dans les mœurs, on accepte que les garçons traitent de nouveau mal les filles. Et j'entends mes fils qui disent à ma fille: «Ecoute ... fais attention, ne fais pas ci, ne fais pas ça». Je dis: «Mais attends là t'es pas son père, t'es pas sa mère, c'est moi qui décide, ou c'est son père mais en tous cas c'est pas vous». «Oui mais maman tu sais pas comment ils pensent». Je dis: «Mais ça veut dire que toi tu penses comme ça aussi». Il dit: «Non, mais moi je sais comment les garçons parlent des filles maintenant». Et quand j'entends certains trucs, je suis effrayée. J'ai été jeune fille il y a 25 ans et je n'ai alors jamais, jamais eu de problèmes comme cela avec des garçons. Donc j'ai vraiment l'impression qu'il y a une régression dans les mentalités. Enfin je pense que nous, les mamans, on doit faire très attention à ne pas laisser nos fils traiter les filles d'une mauvaise manière. Mais il y a le phénomène des copains, des bandes. Etre un homme c'est quoi à l'heure actuelle pour ces petits garçons, pour ces jeunes hommes? C'est très, très dur.

La salle: C'est épouvantable. Ma fille a une copine qui a déjà subi un ou deux avortements alors qu'elle a 15 ans. C'est horrible. Elles acceptent de faire des choses parce que sinon les garçons diront: «Je te laisserai tomber, ou bien toutes les filles le font».

La salle: Pourquoi Internet, il y a aussi les livres pornos. C'est aussi un laxisme. Je crois qu'on a tous des exemples. Moi je connais une de mes petites filles qui s'est fait jeter par terre par un garçon. Deux fois de suite elle a eu un bras cassé, une fois le droit, une fois le gauche. Parce qu'elle était intervenue pour défendre une copine qui se faisait tabasser. Et le gamin s'est retourné contre elle, l'a pris par les pieds, l'a tapé par terre. Cette histoire été loin, surtout quand la famille s'est rendue compte des réactions de certains professeurs ou instituteurs qui lui on dit: «Mais qu'est-ce que tu faisais là? Pourquoi es-tu intervenue?». Finalement, ce qui a été plus dur pour cette gamine, ce n'est pas tellement les souffrances physiques, mais ça a été de se rendre compte qu'en fin de parcours celle qui était victime c'était elle. Elle a été blessée, on lui a dit qu'elle n'avait pas à intervenir dans une telle situation. Le garçon lui il continuait à sévir, à faire l'imbécile, il n'a pas été éjecté de l'école, il n'a même pas été vraiment puni. Donc on a l'impression qu'il n'y a pas de règle pour se comporter. Après on lui a dit à la cour de récréation: «Tu vas pas encore t'approcher des garçons, parce que tu vas peut-être encore finir avec un bras cassé». L'air de dire: «Tu es une sacrée emmerdeuse». Pour moi c'est le monde à l'envers. Bref, il y a une indifférence, un je m'enfoutisme qui s'est installé je ne sais pas

pourquoi, ni comment mais en tous cas on a accepté des choses qu'on ne devait pas accepter. Il faut donner de temps en temps une petite claque au derrière. Il y a des choses qu'on ne peut pas laisser faire.

La salle: Mais il vaut mieux une claque au derrière que rien du tout. Moi je ne suis pas pour la violence mais quand même. Il me semble qu'on a beaucoup laissé faire et que nous les femmes, avec toute l'évolution de la psychologie, on a appris que c'est aussi pervers: «Si ça se passe, c'est parce que vous ne vous y prenez pas bien madame, votre enfant est difficile, c'est sûrement vous, votre mari vous tape, mais qu'est-ce que vous lui avez dit, qu'est-ce que vous avez fait?». Et au lieu d'aider on rend encore les victimes plus coupables. Elles se sentent déjà coupables quand elles sont victimes. Mais on renforce la culpabilité. Moi ça m'est vraiment apparu dans le travail que je fais. Quand on est avec une victime il faut dire: «Madame, ce n'est pas acceptable ce que vous vivez là». Ce que il vous a fait, même si vous êtes une grande emmerdeuse, moi parfois je dis les mots comme ça, même si vous êtes une emmerdeuse, que vous êtes jamais contente, il n'a pas le droit de le faire». Vous voyez ça c'est essentiel. Même si je pique la gomme de ma voisine quand je suis une petite fille en classe, ce n'est pas pour ça qu'elle doit me tabasser. Ça ne va pas. Il y a des mots pour le dire, il y a des règles, l'institutrice peut punir. Enfin il y a un tas de choses possibles. Enfin ça c'était une petite parenthèse mais je pense qu'on est un peu dans une société qui a des difficultés avec les règles, avec les repères, avec les «oui», les «non», les «je veux», «je ne veux pas». Il faut remettre un peu les choses à leur place. Alors parfois ce qu'on essaye, c'est de comprendre pourquoi ça arrive. Mais ce n'est pas pour ça qu'on accepte. Si une dame vient me dire: «Voilà, mon mari, dès que je lui dis, par exemple 'mais écoute je n'aime pas que tu boives', il me frappe parce que il ne peut pas entendre des reproches mais je n'accepte pas ça». On me dirait: «Il tape parce qu'il a bu». D'accord, oui d'accord je comprends pourquoi. Mais je n'accepte pas non plus. Je sais qu'il va être violent si il boit, je sais que si il prend de la coke, car il snife de la coke, qu'il va être violent, qu'il risque de tuer sa femme. Parce que beaucoup de femmes nous disent: «Oui mais vous savez le pauvre il fume des joints, il fume du shit et il est si gentil. Mais quand il a fumé il sait plus ce qu'il fait alors j'attends. Quand il est calmé il devient si gentil et patati patata...». Bon c'est pas à nous à dire: «Vous ne pouvez pas». Mais en tous cas, on dit aux femmes: «Madame, il sait qu'il est comme ça quand il a bu ou quand il a fumé un joint». Et comme il ne sait pas se contrôler, vous risquez votre vie ou celle de vos enfants.

La salle: Vous croyez que tout le monde peut contrôler ce qu'il dit? Si une femme veut arranger discussion, beaucoup d'hommes diront: «C'est moi l'homme et cette femme n'a rien à faire. Moi je peux faire ce que je veux».

La salle: Ça c'est du machisme.

La salle: Un homme est supérieur, parce qu'il a tous les droits. Et ça c'est fort.

La salle: Parler, insulter, c'est ça qui est dur, plus que la «tape».

La salle: Parfois, la femme que son mari tape, ça se voit. Mais quand c'est psychologique, on ne le voit pas.

La salle: Mais aujourd'hui, presque tout le monde a un psychologue. C'est pourtant pas possible tout le monde soit malade! Maintenant c'est la vie qui est comme ça.

Le Refuge: Par rapport à la violence psychologique, c'est très difficile à prouver. Parce

que il n'y a pas de traces visibles. Nous avons beaucoup de personnes qui viennent et on voit qu'elles se sentent mal. Et souvent elles ont encore l'impression que c'est de leur faute à elle parce qu'on leur dit: «Tu t'y prends mal, tu es une mauvaise mère, tu t'occupes pas bien de tes enfants, tu es une mauvaise épouse, tu as vu comment tu t'habilles, tu as vu comme tu regardes les hommes, tu as vu, tu regardes les femmes maintenant? Comment tu parles à ta mère. Pourquoi tu parles à ta mère? Pourquoi tu vas voir ta famille? Je ne veux pas, ils te donnent des mauvais conseils». Toutes des choses comme ça. Tout le temps.

La salle: Quand je me dispute avec mon mari, j'essaie calmer et dit que je suis en fait souvent d'accord avec lui. Je lui dis que je ne sais pas lui parler parce qu'il n'écoute pas... Quand il s'est calmé, il devient gentil et me dit: 'Qu'est-ce qui t'as pris hier?' Je lui explique alors doucement: 'Bien sûr, bien sûr tu as raison. Maintenant il ne faut pas revenir en arrière et se disputer à nouveau.' Il me répond alors: 'Ça va, d'accord, tu as raison, je suis désolé'. Alors je lui dis: 'S'il te plaît, tu ne vas pas casser mon cœur à chaque fois et réfléchir après pour la prochaine fois'.

La salle: C'est un homme qui peut quand même entendre. Mais en général ils n'entendent jamais, jamais.

Le Refuge: C'est très bien d'entendre quelqu'un qui parle comme toi, qui parle des limites, qui dit: «Oui, non, j'aime pas». C'est très important. Dans la violence les gens ne savent pas dire comment ils ressentent les choses, ils ne savent pas dire «je suis triste», «j'ai peur», «je suis fâchée», «j'ai eu un problème avec mon patron», «je ne sais pas comment on va faire avec l'argent». On ne parle pas beaucoup. On est tout de suite à s'énerver. Parce qu'on ne sait pas toujours trouver les mots. Et on ne peut pas toujours dire «oui» ou «non». Alors souvent on laisse aller. C'est comme la casserole à pression. Vous voyez, la casserole avec le petit bouchon.

La salle: Sans blague, ça arrive très souvent à table.

La salle: Mais je vis ça. Un jour je me suis énervée, parce qu'ils m'ont énervé à table, toute ma famille. Ils n'arrêtaient pas de me dire de faire ça comme ça, etc. Je leur ai dit dix fois de se taire et à un moment donné, il y avait un couteau et je l'ai planté au milieu de la table. J'ai dit: «Maintenant vous allez tous vous taire». Et encore, je fais attention à me contrôler en général. Parce que je me dis, souvent maman me dit: «Attention, c'est héréditaire chez vous. Dans la famille de toute façon c'est héréditaire d'être violent comme ça».

La salle: «C'est mon mari, il a cassé tout, après c'est moi qui ai ramassé. C'est moi qui ai arrangé, Et lui di pourquoi, je laisse tomber?

La salle: Oui mais excusez-moi, hier il m'est arrivé pour moi petite histoire. Je rentrais chez moi à la maison, je regarde sur les tables, il y a des cigarettes et de la fumée. Mon mari fume des cigarettes. Après quand j'entre moi je dis: «Ah toi tu as des bonnes jambes, pourquoi, tu es pas handicapé, pourquoi tu vas pas chercher une cendrier». Alors directement lui aller chercher cendrier dire: «C'est vrai, vous avez raison».

La salle: Quand mon mari me demande de chercher la télécommande, je lui dis: «Regarde une fois elle est là». Il me dit: «Moi je ne vois pas. Cherche la si tu as envie de regarder la télé la prochaine fois».

La salle: Dans tous les ménages dans tous les couples, surtout dans le temps, quand je me suis mariée, j'avais l'habitude d'être à la cuisine, de mettre la table jusqu'au jour où j'ai eu des enfants, deux enfants mais je travaillais aussi à l'extérieur. Et mon mari a dit: «Tiens, il y a pas de sel à table». Il l'a dit gentiment. Mais après je râlais, et je l'embêtais pour autre chose qui n'avait rien à voir alors il ne comprenait pas. Et j'étais la mauvaise. Un jour j'ai fini par dire: «C'est pas comme ça qu'il faut faire». Et alors il m'a dit: «Il y a pas de sel à table». «Ah non, en effet, qui va aller le chercher?». Et alors il m'a regardé tout bête comme ça et alors il a dit: «Tu vas le chercher». Et j'ai dit: «Ah non!». Et là j'avais l'impression d'avoir gagné quelque chose d'énorme, gentiment au lieu de râler. Sinon je lui aurais fait une scène une heure après pour une connerie. Et là il aurait été violent avec moi quoi.

La salle: Parfois on regarde un film et quand un film me plaît, il prend la boîte et il dit: «C'est bien mais...» Quand je lui dis: «Il est beau le film», il change directement de chaîne. Parce que celui-là il n'est pas bon, chaque fois. Mais quand je ne dis rien, il me laisse regarder le film. Parfois ça m'énerve, je sors ou je vais à la cuisine, c'est tout, je calme mes nerfs comme ça.

La salle: Le mien c'est différent. Au début il m'aidait beaucoup parce qu'à cette époque-là je travaillais. Par après, j'ai été au chômage et j'ai remarqué qu'il y avait beaucoup de choses qu'il ne m'avait jamais montrées. Maintenant je vois son vrai caractère, avant il était caché. Maintenant, il ne m'aide pas beaucoup à la maison. Mais il n'est pas méchant, il est juste nerveux. Il ne m'a jamais tapée mais parfois il cache quelque chose.

La salle: Il est gentil, parfois il fait quelque chose pour moi. Mais il lui arrive de casser mon cœur. Après, un jour, il apporte un bouquet de fleurs en disant: «Pardon, excuse-moi».

La salle: Dans le mariage, au début, on croit que tout est merveilleux, mais après chacun est différent et on peut avoir le cœur brisé.

La salle: C'est quoi la violence? Si tu es violent, moi aussi je peux être violent. Je l'ai reconnu quand je lui ai jeté un truc à la tête. Je me suis dit «eh bien ma vieille toi aussi tu pourrais l'être, il faut te dominer ma grande». Bon ça se fait, ça se travaille. Plus on exprime ses sentiments, moins on a envie de taper. Et quand ça ne va pas on se trouve. Moi maintenant je fais du sport, je roule à vélo, quand je suis nerveuse, ça me fait du bien. Ou bien je tape sur les coussins, sur le matelas. Quand on est en rage ça fait un bien fou. Il faut trouver des trucs.

La salle: Ou hurler devant un miroir aussi.

La salle: Parler avec le miroir.

La salle: Ou écrire. Mettre les sales mots qu'on a envie de dire sur un papier.

La salle: Mais ce qu'il y a toujours, comme vous avez dit tout à l'heure, c'est qu'on croyait

que notre vie pouvait continuer comme ça. Au début ils sont très, très gentils.

La salle: Ben oui.

La salle: On croyait qu'ils allaient être gentils toute la vie. Mais ce n'est pas vrai. Eux ils cachent ça, leur violence.

La salle: En fait je crois que les hommes, pour eux, enfin c'est peut-être un peu présumptueux ce que je dis mais tant pis j'assume. Nous les femmes, on est un peu comme un trésor qu'il faut conquérir. Et alors une fois que ce trésor-là on l'a, on s'en fout. Dans ma salle de consultation, j'ai une belle cage comme je vois dans les pays musulmans une cage blanche comme ça et la porte est ouverte. Mais en général quand on a un bel oiseau qu'on a capturé on le met dans la cage et on lui donne à manger quand on veut bien, on le laisse sortir quand on veut bien. Et je crois que dans tous les pays c'est un peu ça, quand on est amoureux, l'autre on le met dans une cage. Ou bien c'est une vraie cage et on ferme les portes, ou bien c'est psychologiquement, on ne veut pas qu'il regarde une autre fille. Il a regardé la voisine. Il peut pas parler plus qu'autant de minutes à la pharmacienne, parce que qu'est-ce qui se passe, il la drague ou quoi? On n'entend tellement de choses comme ça tout le temps.

La salle: Si je veux il faut que je danse avec un homme une fois, pas deux fois. S'il me demande une deuxième fois, je n'ai pas le droit de dire oui, je peux pas. Lui par contre il peut.

Le Refuge: C'est très important de discuter et je crois qu'un couple où ça marche plus ou moins bien, c'est un couple où on peut se disputer en toute sécurité. Vous ne risquez pas d'avoir un coup sur la figure ni des mots. Parfois les mots dépassent un peu, on n'est pas toujours gentils. Mais on ne doit jamais être violent. Pour moi maintenant, c'est un peu comme ça que je verrais un couple.

La salle: Mais moi ce qui m'a toujours fait bizarre aussi c'est que bien souvent avec les femmes, elles disent: «Je dois demander à mon mari». Mais moi ça me choque. Parce que le prévenir d'accord, dire «Voilà, je rentrerai plus tard» pour que la personne ne s'inquiète pas, moi je le fais aussi avec mon mari. Lui il me dit jamais quand il va rentrer plus tard, alors je l'engueule et je dis: «Ecoute, si tu rentres plus tard, je veux pas m'inquiéter, donc tu me le dis». Il ne me demande pas l'autorisation, il me prévient. Je fais la même chose. Mais je ne lui ai jamais demandé: «Est-ce que je peux?». Ça m'énervait, je ne pourrais pas supporter ça. Parce que là j'aurais vraiment l'impression d'être un oiseau dans une cage. Je pense par exemple à toutes ces femmes qui doivent rendre des comptes à leur mari quand elles achètent une paire de chaussures...

La salle: Des femmes belges de ta génération?

La salle: Oui. Je ne comprends pas qu'on soit obligé de demander. Des gens que je connais à l'extérieur, pour acheter une paire de chaussures, ils vont à deux et puis parfois on les voit dans les magasins qui disent: «Oui mais attends, elle coûte trop cher la paire». Moi ça m'énervait.

Le Refuge: Non mais je parlais du contrôle économique. Par exemple il y a trois-quatre ans de ça peut-être cinq ans, j'ai entendu une émission à la radio où ils avaient interrogé

des Belges d'un peu toutes sortes de métiers, de niveaux sociaux. Ils avaient demandé aux gens qui étaient en couple comment ils utilisaient leur argent. Ils avaient enquêté auprès de personnes qui travaillaient toutes les deux en règle générale. Et l'enquête révélait que l'argent que la femme gagnait par son travail était utilisé pour les besoins alimentaires du ménage et tout ce qui concerne la maison, le ménage, le quotidien.

La salle: Et l'homme lui payait la voiture, les loisirs, les loisirs, le restaurant, le café, le théâtre...

Le Refuge: Les loisirs et l'économie, c'est pour l'homme. Pourtant il faut quand même savoir qu'il y a beaucoup de gens qui font des comptes séparés. Il y a de moins en moins de gens qui font des comptes communs à la banque. Donc ça veut dire que si le mari c'est lui qui fait des économies, le jour où sa femme doit s'en aller elle a pas un sous. Parce que tout son argent est parti dans le ménage.

La salle: Mon mari ne profite pas de moi. En fait, pour l'argent, on est à égalité. Bien sûr j'ai du travail. On ne profite jamais l'un de l'autre. Mais si je laissais faire...

Le Refuge: Pourquoi une dame qui a tellement de qualités, qui a fait des études, est intelligente, a plein de bonnes idées. Comment se fait-il qu'elle reste aussi longtemps dans cette relation où elle souffre tellement, qu'est-ce qui fait qu'elle reste si longtemps? Alors qu'elle gère si bien sa vie, que c'est elle qui s'occupe de tout. On se rend compte que cette dame finalement, n'a pas assez confiance en elle, qu'elle ne s'aime pas, qu'elle a l'impression qu'elle n'est pas valable, qu'elle n'a aucune qualité. C'est ça qui la met dans une situation qui n'est pas acceptable. Ces femmes ne partent que quand leur vie est en danger. Finalement la violence monte comme ça, ça commence par des petites choses, des petites remarques, puis ça devient des gestes déplacés, ça peut être casser des objets et puis ça finira par des coups, puis l'étrangler peut-être. Parfois les femmes restent encore. Mais au-delà de ça, après ce sont les enfants qui vont mal, il y a des enfants qui commencent à mal travailler à l'école, ou bien qui commencent à vouloir frapper le papa, ou protéger la maman et alors la maman décide de partir, pas tellement pour elle mais pour les enfants en général. Elle reste pour les enfants en disant: «Je peux pas faire ça à mes enfants». Mais elle part pour les enfants. Pourquoi est-ce qu'elle part? Là je reviens à la question qui était posée tout à l'heure. Pourquoi est-ce qu'on ne sait pas mettre le mari dehors? Maintenant la loi protège un peu mieux les femmes. Mais quand c'est psychologique on n'a pas vraiment de preuves. Si la violence est physique, là il y a une preuve, après quelques semaines, la femme pourra retourner chez elle, et le mari sera éjecté. Mais là où il y a un problème, c'est que souvent la femme ne veut pas rester dans une maison où elle a tellement souffert. Parce que quand elle voit les murs, quand elle voit la décoration, elle ressent toute la souffrance, elle ne peut pas. Autre chose quand on met le mari dehors, il va tout le temps venir sonner, il va tout le temps venir l'embêter. Et parfois pendant des années il va parfois encore la taper, casser la porte. Donc la femme préfère encore aller s'installer ailleurs.

La salle: Elle se cache quoi, elle se cache.

Le Refuge: Oui, pendant un temps. J'en profitais pour donner la réponse un peu à la question du début. Puis on se rend compte que quand on quitte la violence comme ça,

il faut être protégé pendant un temps. C'est pour ça que le Refuge est important. Parce que là si l'homme vient nous, nous appelons la police et la femme n'est pas seule. Elle a beaucoup plus confiance. Elle a quand même très peur, elle tremble. Elle maigrit, elle ne mange plus. C'est l'horreur. Mais petit à petit ces femmes reprennent le dessus, elles se renforcent en disant: «Finalement j'ai pas le choix, je dois faire face, j'ai peur, il va peut-être me tuer, mais j'ai pas le choix». Finalement le monsieur avait un peu arrêté son chantage. Elle a dit: «Ecoute, tu veux me tuer, vas-y tout de suite maintenant, comme ça on n'en parle plus, tu seras tout de suite en prison et moi j'aurais la paix, là où je serais, tu ne me feras plus de mal». Le gars est resté un peu soufflé. Et ça s'est arrêté. Parce que finalement ces hommes-là, ils ont du plaisir à effrayer, c'est ça leur plaisir, un petit peu comme jouer. Vous connaissez le yo-yo. Je te prends, je te rejette, je te reprends, je te rejette. Je te fais peur puis je t'aime. Tu es la meilleure, tu es la plus belle. Quand la femme revient après lui, deux trois jours après, tu es de nouveau la plus mauvaise, et paf on est de nouveau en train de la rejeter. Dans tous les couples on fait un peu ça. On joue un peu le jeu. Et quand je suis tout près, il va un peu me repousser, j'en ai marre d'être si près, hop je recule. C'est normal. Mais là c'est vraiment pathologique. Il s'excuse, pleure, il fait des cadeaux, il promet des choses. Mais on sait très bien qu'on ne peut pas promettre tout ce qu'on veut, si on ne se fait pas aider, si on ne comprend pas ce qui se passe, eh bien ça ne change pas. La femme elle sait changer. Elle, elle va changer, elle sait pourquoi elle veut changer. Mais lui il ne sait pas.

La salle: Mais est-ce que généralement ce ne sont pas des hommes qui ont à la limite peur de leur ombre?

Le Refuge: Ce sont des hommes qui ont peur, qui souvent ont la peur des autres hommes, qui n'osent parfois pas se bagarrer avec un autre homme, et par contre avec leurs femmes, ça oui. Tous les deux ont une vilaine estime d'eux-mêmes. Il ne sait pas dire ce qu'il ressent, il ne sait pas reconnaître ses torts, il ne sait pas reconnaître ses souffrances, il est tellement fragile qu'on dirait qu'il met comme une couche de béton autour de lui, comme un bunker. Et il a souffert. En fait, il ne sait s'exprimer que par la colère, par le déferlement de sa colère. Et quand il a une gentille dame toute calme devant lui, si elle a un tout petit noyau comme ça de colère là dans le fond de ses tripes, il va aller chercher ça pour entrer en lien avec elle comme ça.

La salle: Mais par contre pour des hommes, il y a plusieurs sortes de violences. Il y a la violence où l'homme est très fort en colère mais la femme aussi: l'un crie, l'autre crie. Et puis il y a la violence où la femme est très forte comme tu expliques mais l'homme il a du plaisir à démolir la femme, parce qu'elle est forte. Il n'a pas de plaisir avec une femme fragile. Il est pervers quoi.

La salle: Je t'arrête quand même parce qu'il est capable de réfléchir et capable d'entendre. Mais il y en a au contraire qui ont été à l'hôpital parce que c'est un plaisir pour eux de descendre une femme forte. Ils ne choisissent pas les petites femmes fragiles. Moi je compare toujours, parce que tu sais je vois plein de femmes comme ça comme tu expliques qui sont chefs d'entreprises, qui dirigent 100 personnes et on ne marche pas sur leurs orteils. Mais le mari dès qu'elle a dit un mot, elle ne sera pas comme ça. Il y a des trucs vraiment fous. La femme a peur, si peur qu'elle est complètement cassée, si cassée qu'elle n'ose même plus partir parce que si elle part, on dira pour culpabiliser avec pour les enfants et dire elle mauvaise mère.

La salle: Il se sert du gosse?

Le Refuge: En tous cas les menaces sont terribles: «Ou je me tue avec les gosses, ou je me tue avec».

Moi j'ai rencontré une femme qui avait été suivie pendant des années, enfin pendant toutes mes années de bénévolat, ou j'ai travaillé dans un centre, c'était une femme qu'on suivait, elle venait régulièrement, elle avait tout le temps des problèmes avec son mari. Mais elle ne faisait jamais rien. Bon elle voyait toujours la psy, et j'intervenais en tant qu'interprète. Et jusqu'à il y a un an maintenant, plus d'un an, un jour, son mari la en prend en avion et il va en Turquie. Ils avaient beaucoup de biens en commun. En Turquie, il paie des gens pour témoigner qu'elle le trompait. Il lui prend les quatre enfants et tous ses biens. Elle a dû signer que tous les biens appartenaient à son mari pour que sur l'acte de divorce, il ne soit pas marqué qu'elle avait été prise en adultère. Alors qu'elle ne l'avait pas trompé. Mais elle a dû le demander en contrepartie de lui laisser les biens. Mais ce n'est pas fini. Cette femme a été remise dans un autre avion et renvoyée ici, le mari vivant là-bas à l'aise, avec tous les appartements, les maisons. Comme ici il est au chômage, il vient pointer puis il repart. Elle est revenue ici bredouille, avec plus rien. Elle revient mais les enfants il les a eu. Alors que c'était elle qui devait les élever. À ce moment-là, elle a vu qu'il en a fait de trop. Elle s'est prise en main. On l'a aidée, l'assistante sociale et la psy. Qu'est-ce qu'on peut faire? Elle a commencé à faire des démarches. Parce que ici, ils avaient une maison aussi. Mais il n'a pas pu signer ici pour dire: «C'est ma maison, c'est la loi belge». Ce n'est pas comme ça, ça ne fonctionne pas comme ça. Les maisons en Turquie étaient à son nom. La femme lui a légué tous ses biens sur une simple signature, ici il ne pouvait pas. Il devait passer en justice et divorcer. Mais il avait divorcé en Turquie mais pas ici, ici il était toujours marié. Un an s'est passé entre-temps quand il a entendu qu'elle a fait des démarches. La justice a été mise au courant. Finalement elle a décidé de tout dévoiler alors que pendant des années elle n'a jamais rien dit. Elle a été traumatisée, violée par cet homme. Mais elle ne disait jamais rien. Et c'est une femme qui travaillait, amenait de l'argent. C'est une femme de la ville d'Istanbul, donc d'une grande ville. Enfin elle vient pas du village je veux dire, où elle n'avait jamais rien vu. Alors du coup quand il a entendu tout ça là-bas il lui a dit: «Tu arrêtes tout sinon je vais te tuer». Et alors elle a dit: «Non, maintenant la machine est lancée, je n'arrête pas, on ira jusqu'où on ira, je veux reprendre mes enfants, les biens». Après... il a téléphoné en Belgique et il a trouvé quelqu'un qui pouvait la tuer. Un tueur à gage.

Elle a ouvert sa porte à cet homme, il est rentré et il l'a tabassée à mort. Si les enfants ne s'étaient pas réveillés à l'étage elle serait morte. Quand le lendemain on m'a averti, elle avait les bras, les jambes cassées, le visage bousillé. Elle était laissée pour morte par cet homme. La police a appelé cet homme de la Turquie, parce que la femme on lui avait dit de prendre tout, d'enregistrer les conversations téléphoniques. Heureusement qu'on avait ça comme preuve et on avait les conversations qui lui disaient: «Ecoute, j'ai un tueur à gage, tu t'en sortiras pas si tu lâches pas tout ça». Eh bien quand il est arrivé à l'aéroport, il a été arrêté. Il a fait trois mois de prison, trois mois. Trois mois après, il fallait relancer tout, de nouveau discuter à l'amiable pour voir et tout. Mais avec ça elle n'a pas renoncé, elle a dit: «Non, je te veux plus, je veux mes enfants». Eh bien maintenant elle a récupéré ses enfants. Ils étaient toujours là ses enfants. Il ne s'en était jamais occupé de toute façon. Il y a eu des preuves. Mais sans preuve elle aurait rien pu faire. Rien.

Le Refuge: J'ai là une dame de 50 ans pour le moment qui est restée 30 ans avec un monsieur qui l'a maltraitée, tabassée. Toujours sur la même oreille, elle n'entend plus de cette oreille-là. Elle a des séquelles neurologiques. Elle a tout le temps des maux de tête, elle tombe dans les pommes. Et ce qui l'a le plus touché, c'est qu'il nie tout, alors qu'il a failli la tuer sur son lit d'hôpital après l'avoir tabassée. Elle a été hospitalisée, elle s'est traînée dehors, enfin elle a su faire appeler les gendarmes. Elle s'est retrouvée à l'hôpital. Le lendemain le gars est allé pour l'achever sur son lit d'hôpital. Et vous savez maintenant ce qu'il dit ce bonhomme. «Qu'il a pignon sur rue, qu'il a une entreprise, que tout va bien». C'est un homme charmant entre guillemets. Eh bien il dit que c'est elle qui l'attendait sur le lit d'hôpital avec un fusil.

En tous cas il a voulu la tuer. Mais il a complètement inversé les choses.

La salle: Mais enfin on va pas croire un truc comme ça.

Le Refuge: Mais non on va pas le croire mais c'est pour vous dire jusqu'où...

La salle: Oui mais quand même... c'est gros

Le Refuge: Mais il y a quand même des gens qui pourraient le croire parce que en plus il a tellement manipulé sa fille, la plus jeune, qu'elle a témoigné contre sa mère en disant que la mère tombait toute seule parce qu'elle buvait. Alors qu'elle a eu un petit problème d'alcool pendant quelques semaines parce qu'elle n'en pouvait plus, point à la ligne....

Le Refuge: C'est très difficile, mais il y a des femmes qui renoncent à cause de ça. C'est ça que je voulais dire: quand la machine est mise en marche, il y en a qui font demi-tour. On y était presque arrivé pourtant. On faisait tout un travail sur une année pratiquement. Et puis je reviens au bureau le soir en réunion, et on me dit: «Une telle est retournée chez son mari». On comprenait plus rien, on comprenait plus rien. Ça m'a fait beaucoup de peine. Celles qui étaient parties revenaient évidemment chez leur mari et quelques semaines après elles étaient de nouveau dans notre bureau.

Est-ce qu'elles doivent faire des allers-retours? C'est important cette question. Elles veulent faire des allers-retours, parce qu'il faut vérifier quelque chose, pour ne pas avoir l'impression d'avoir quitté le bateau. Elles ne savent pas qui est le capitaine, qui est le second mais elles ne veulent pas laisser le bateau tout seul, elles veulent retourner voir si on peut pas faire quelque chose. Et quand elles voient une fois, deux fois, trois fois, que cela ne change pas, alors au lieu de se sentir coupable, les femmes commencent à se sentir très fâchées. Et alors, moi j'aime bien travailler ça avec elles, travailler sur leur colère. Et souvent elles me disent, finalement elles osent dire: «Moi je suis partie parce que maintenant c'est moi qui aurai pu le tuer. Je ne pouvais plus le voir en photo, parce que je sentais qu'il avait envie de me tuer». Certaines femmes disent ça. Alors on freine beaucoup la colère et on tue symboliquement. J'avais une dame charmante en groupe parce que on avait fait à un moment donné un groupe de paroles. Elle était très mal. Elle disait: «Ce qui me rend mal, c'est que maintenant j'ai envie de le tuer, je peux pas le faire, je me sens mal». Je dis: «Ecoute, attends, on a pris une pile de papiers et je lui ai donné un bic et elle a commencé à griffonner en rouge et en disant, 'oui je le tue'». Enfin bon c'était un petit truc comme ça symbolique. La fois d'après, elle me dit: «Mais ça ne suffisait pas tu sais, chez moi j'ai pris une plus grosse pile, j'ai pris un couteau et

j'ai mis de l'encre rouge et je l'ai tué comme ça, en pensant à tout ce qu'il me faisait». Et alors après ça, ça a été un peu mieux. Parce qu'elle était tellement déprimée qu'elle devait tout le temps être hospitalisée. Parce que c'est sa colère qu'elle retournait contre elle. C'est terrible.

La salle: Mon mari et moi on se disputait et on se bagarrait tout le temps. Et parfois il me tapait. Je lui ai alors dit: «Si toi tu peux continuer comme ça, moi je ne peux pas. C'est mieux de ne pas aller plus loin sinon on fait demi tour». Après, j'ai dit que j'étais d'accord de rester avec lui, mais en réfléchissant bien à ce que je ferais si cela continuait. Cela ne s'est pas arrangé. J'ai bien réfléchi et j'en ai ensuite parlé à ma famille. J'ai expliqué la situation à ma soeur. Je lui ai dit: «Ecoute, j'ai fait quelque chose que tu ne ferais pas. J'ai pris mon fils, que j'ai donné à une amie qui l'a gardé pendant un an et demi». Quand je suis retournée chez moi avec mes enfants, mon mari est arrivé à côté de moi avec couteau en disant: «Viens par ici: je vais te tuer, toi, nos enfants et puis moi»

Je lui ai dit: «D'accord» puis je lui ai dit qu'il regardait un peu les filles. Je l'ai regardé et j'ai vu Et des couteaux derrière les tentures. J'ai pris les couteaux doucement, même pas voulu regardé... Je mets mon sac dedans, directement. Moi téléphoner à ma sœur et elle comprendre appeler police car avait avant expliqué que si danger, moi seulement téléphoner et lui dire «d'accord» si danger.

Après juste j'ouvre la porte, et directement la police est entrée. J'ai alors pris mon petit, je suis rentrée dans ma chambre et j'ai fermé avec les clés. Lui est resté avec les policiers et ma sœur. Il regardait directement les couteaux. Après il est allé en prison. J'ai ensuite tout expliqué aux policiers, tout ce que j'avais fait. Il m'a répondu: «C'est vraiment bien, félicitations madame, comment avez-vous fait ça?». J'ai dit: «J'ai réfléchi avant que tout cela ne se passe».

La salle: Mais il est fou cet homme

La salle: Lui vraiment fou

La salle: Et pourquoi tu t'es mariée avec lui?

La salle: Parce que j'avais confiance en lui. Quand je me suis fiancée, après le service militaire là-bas, il a eu un accident et est resté dix jours dans le coma. Quand il s'est réveillé, il avait oublié ce qu'il s'était passé, mais il ne l'a pas dit... Donc, personne n'a su le problème. Ensuite, quand je me suis mariée avec lui c'était déjà trop tard. Avant le mariage, quand je lui ai demandé ce qu'il avait comme problème, il ne voulait pas en parler. Il disait: «Tu arrêtes de parler de ça». Si j'en parlais ça n'allais pas. Et il n'était jamais content.

Le Refuge: Ca c'est intéressant comme témoignage. Toi tu sais pourquoi tu as pu partir et tu avais toute cette force. Tu as reçu beaucoup de bonnes choses dans ta famille je suis sûre.

La salle: Et mon papa m'a dit si ça marche pas mariage, pas continuer comme ça. Si tu fais un demi tour, c'est pas grave. La vie est grand et toi jeune ...

■ Intervention de Odette Simon

«Quelle réponse adaptée aux auteurs de violences conjugales?»

Colloque du 24 et 25 mars 2006 organisé par le Centre régional du Libre Examen de Bruxelles et la Coordination laïque de l'Action sociale et de la Santé intitulé «Violence conjugale: encore trop de silence! Un vent violent les a-t-il poussé? Parlons des auteurs et de leurs enfants».

L'idée des refuges pour femmes battues s'est développée à travers toute l'Europe suite à l'ouverture du premier refuge à Londres en 1971 par Erin Pizzey. En moins d'une décennie, les maisons accueillant les femmes maltraitées se sont créées dans tous les pays européens. En Belgique, le premier Collectif pour femmes battues ouvrit ses portes à Bruxelles en 1977. Les refuges de Liège et de La Louvière se sont ouverts un an plus tard. Ces services sont maintenant reconnus et subsidiés par l'État.

Depuis la création de ces différents centres, leur organisation interne a évolué. Chacun a développé des spécificités propres.

L'expérience acquise sur le terrain a amené l'équipe du Collectif pour femmes battues de Bruxelles à élargir son intervention et à s'adresser dès lors non seulement aux victimes de violences conjugales et intra-familiales (femmes majoritairement), mais également à leur partenaire et aux proches concernés (consultations individuelles, du couple, de la famille). C'est ainsi que son nom fut modifié en 1993: il devint le Centre de prévention des violences conjugales et familiales.

Le Centre s'adresse à toute victime de violences conjugales et/ou intra-familiales et leur apporte une aide sur plusieurs plans: soutien administratif, social et psychologique ainsi qu'un hébergement en maison d'accueil si la personne se sent en danger. La maison d'accueil est gérée par le Centre, le refuge comporte 24 lits, son adresse est confidentielle.

D'autre part, le Centre de prévention des violences conjugales et familiales de même que les Collectifs de Liège et de La Louvière, accorde une place importante à l'information et à la formation. De nombreuses journées d'études et de rencontres sont organisées avec des groupes de professionnels concernés par des situations de violence conjugale (médecins, policiers, magistrats, services sociaux, etc.). Les écoles sont également concernées étant donné qu'elles forment de futurs acteurs en ces matières: assistants sociaux, éducateurs, psychologues. Certains effectuent d'ailleurs leur formation en tant que stagiaire dans les différents centres.

Le Centre est également impliqué dans l'information du public par le biais des médias: participation à des émissions télévisées ou de radio, publication d'articles dans les journaux et revues, etc.

Un travail de prévention est également organisé auprès des jeunes, dans les écoles. Enfin, actuellement, le rôle des associations reste primordial en tant qu'organes pouvant interpellier les autorités politiques sur la problématique des violences intrafamiliales. C'est ainsi que le Centre est amené régulièrement à faire part de son expertise au sujet de mesures ou services à développer et à revendiquer afin que les services d'aide aux personnes concernées aient les moyens nécessaires pour leurs actions.

Structure du centre de Bruxelles

Le Centre de prévention des violences conjugales et familiales comporte deux lieux d'activités: le bureau d'accueil et le refuge.

Toutes les personnes confrontées directement ou indirectement à un problème de violence conjugale ou familiale peuvent téléphoner et/ou être reçues au service d'accueil. Celles-ci sont généralement envoyées par les services sociaux, les hôpitaux, les services d'aide aux victimes, les particuliers, etc.

Les victimes de violences, presque toujours des femmes, auront l'occasion de parler en toute discrétion de leurs difficultés, parfois pour la première fois. Elles ont généralement un grand besoin d'être écoutées et crues et expriment leur peur du partenaire et de ses réactions.

Un travail d'écoute et de soutien est nécessaire pour qu'une relation de confiance puisse s'instaurer.

Des précisions seront données sur le côté inacceptable des violences, sur le fait qu'il s'agit d'un délit punissable par la loi. Les différentes procédures possibles et les conséquences sociales et autres d'une séparation seront expliquées. La personne sera informée qu'elle a le droit de partir, de se protéger et de protéger ses enfants.

Un accompagnement individuel lui sera proposé. Cette aide peut concerner les aspects sociaux, juridiques, administratifs et psychologiques de la problématique.

Des entretiens de couple peuvent être proposés dans certaines situations, si la victime en fait la demande. Certains entretiens peuvent se faire également avec d'autres membres de la famille.

Dans tous les cas, le soutien se fera à la seule demande de la personne, au rythme de celle-ci et en respectant ses choix comme par exemple celui de se séparer ou non, de porter plainte ou non, de tenter une réconciliation.

Certaines femmes demanderont un hébergement au refuge. Il s'agit d'une maison de type communautaire dans laquelle les femmes accompagnées ou non de leurs enfants, peuvent prendre du recul, se sentir protégées, échapper à la violence subie et reprendre petit à petit du pouvoir sur leur vie, faire des choix, et se sentir soutenues dans ceux-ci.

L'adresse du refuge est confidentielle, ce qui permet aux femmes hébergées de se sentir en sécurité. La capacité d'hébergement du refuge est de 24 lits (femmes et enfants). Il est presque toujours occupé à 100%, c'est pourquoi nous devons souvent orienter les personnes vers d'autres maisons d'accueil ou les mettre sur une liste d'attente s'il n'y a pas urgence.

Une équipe pluridisciplinaire accompagnera la femme hébergée tout au long du séjour qui peut être de six mois maximum. Une attention particulière sera également apportée au soutien des enfants qui accompagnent leur mère. La personne hébergée devra néanmoins assurer son quotidien, ses repas, l'éducation des enfants, la gestion des démarches administratives, etc.

Le travail de l'équipe sociale consiste non seulement à accompagner la femme dans ses démarches administratives, juridiques, et de réinsertion professionnelle mais également à lui apporter l'occasion de se retrouver, de reprendre confiance en soi, de découvrir d'autres

aspects de soi, de participer à différentes activités qui contribuent à créer de nouvelles dynamiques de vie.

Parmi celles-ci, l'atelier de massage-relaxation qui permet, à partir d'un travail sur le corps, de retrouver ou découvrir une sensation de son corps autre que douloureuse: apprendre à respirer provoque une ouverture vers les sentiments occultés par la violence (tristesse, colère, etc.).

Les ateliers d'auto-défense verbale permettent de trouver des moyens d'affirmer ce que l'on veut ou l'on ne veut pas.

Dans le même esprit, des ateliers d'écriture, d'information juridique ou sur la santé, d'improvisation théâtrale, de création artistique, des activités récréatives et culturelles sont également proposées à celles qui le désirent.

Plusieurs de ces activités ainsi que des groupes de parole, sont également accessibles aux personnes qui sont suivies par le Centre sans y être hébergées.

Au refuge, nous avons mis en place un accompagnement spécifique pour les enfants qui sont hébergés avec leur maman. Ces enfants expriment beaucoup de souffrance, ils ont tous été témoins des violences et des tensions au sein du couple parental, parfois ils ont subi eux-mêmes des violences physiques ou psychologiques plus ou moins graves. Se retrouver en dehors de leur lieu familial peut être un soulagement, mais cela est aussi angoissant dans la mesure où ils sont fort attachés à leur père tout en soutenant leur mère pour laquelle ils ont souvent eu fort peur. Ces enfants ont perdu certains repères comme l'école dont ils doivent parfois changer. Beaucoup d'enfants manquent de limites structurantes, développent des troubles psychosomatiques, ont des problèmes scolaires et peuvent avoir des comportements agressifs ou au contraire de repli sur soi.

Il est dès lors très important qu'ils puissent parler de ce qu'ils vivent avec des éducateurs ou des psychologues. Un suivi scolaire est également assuré (aide aux devoirs, contacts avec l'école, etc.) de même que des activités extrascolaires (plaines de jeu, musées, cinéma, sports, etc.). Toutes ces activités visent à ce que les enfants retrouvent leur place d'enfant.

La problématique des violences conjugales

Tout d'abord, il est difficile de définir le concept de violence conjugale parce que, d'une part, il dépend de la relation qu'une culture ou une société entretient avec la violence, la famille, le couple et, d'autre part, parce que chaque individu considérera comme violent ou non telle attitude, telle parole, tel acte en fonction de son histoire personnelle, des modes de communication utilisés dans sa famille d'origine.

Au début des années 80, Ginette Larouche, Québécoise formée en sciences sociales, définissait la violence conjugale dans son Guide d'intervention auprès des femmes violentées comme suit: «La violence est l'intention d'utiliser la force physique ou verbale pour parvenir à son but lors d'un conflit. Elle peut prendre les aspects suivants: psychique, verbale, physique, sexuelle».

Dans notre pratique, nous sommes confrontés à différents types de violences qu'on pourrait répartir comme suit:

- > Les violences liées à la frustration (débordements d'émotions peu ou pas identifiées); L'agresseur perd partiellement le contrôle de ses actes. Il peut être

- conscient et regretter sincèrement son comportement.
- > Les violences utilisées par l'agresseur pour obtenir quelque chose de la victime: celle-ci est alors instrumentalisée.
- > Les violences liées à des processus psychiques intérieurs de l'agresseur, sans lien logique avec la réalité.

On constate que la violence conjugale concerne tous les milieux sociaux et culturels. Elle survient dans des couples fusionnels où chacun éprouve des difficultés à s'autonomiser, à un désir de contrôle sur l'autre ou accepte difficilement que l'autre puisse exister en dehors du couple. Chaque partenaire a des difficultés à reconnaître à l'autre le droit d'exister, d'avoir des goûts différents, d'avoir des activités différentes. Pour ces partenaires, la violence est une façon rapide de résoudre un conflit: elle leur permet de prendre distance, sans pour autant qu'ils deviennent plus autonomes, elle est parfois le seul moyen pour eux d'entrer en relation car ils ont chacun des difficultés à identifier leurs sentiments, à les exprimer verbalement de même qu'à négocier lorsqu'il y a désaccord.

Quand se manifeste la violence?

La violence arrive souvent dans des moments de stress comme par exemple, lors d'une perte d'emploi, lors de la naissance d'un enfant, le décès d'un proche., etc. Généralement, elle existait déjà mais sous d'autres formes (contrôle, disqualification, etc.).

Les épisodes de violence, espacés au début, vont se multiplier et se rapprocher. La violence s'amplifie et peut aller jusqu'à mettre la vie de la femme en danger.

Une chercheuse canadienne, Walker, a constaté trois phases dans le cycle de la violence:

- > Une phase de construction des tensions: les tensions apparaissent au quotidien, augmentent au fil du temps, les émotions de chacun n'étant pas exprimées verbalement. On pourrait comparer cela à une casserole à pression dont le bouchon n'a pas été retiré pour que la vapeur sorte.
- > Une phase d'explosion: il y aura la décharge violente avec des cris, des coups ou même des tentatives d'étranglements, cela peut aller très loin et mettre la vie de la victime en danger. Ces violences peuvent être déclenchées par un fait banal en apparence.
- > Une phase de calme et de réconciliation: c'est une phase au cours de laquelle certains auteurs de violences qui réalisent ce qu'ils ont fait se sentent mal, s'excusent, font la promesse que cela n'arrivera plus et expriment leurs sentiments d'amour à leur partenaire. Comme ils ont peur de la perdre, ils mettent en place toute une stratégie pour la garder: cadeaux, promesses qu'ils vont tenter de respecter. D'autres vont se justifier et faire porter la responsabilité de leurs actes à la victime qui ne se serait pas comportée comme ils le voulaient, qui aurait provoqué. Ces justifications entraînent le doute chez la victime, qui pense qu'elle est effectivement inadéquate, lente, peu intelligente... et finit par s'excuser.

Comme l'auteur redevient aimant attentionné, la victime perd ses repères, finit par croire qu'elle a mérité les violences, n'ose pas en parler: elle perd un peu plus l'estime d'elle-même.

Cette dernière phase terminée, le cycle recommencera dès que d'autres stress de la vie quotidienne vont intervenir: stress lié aux enfants, au travail, aux problèmes financiers, etc. Il suffira d'un rien, un repas servi avec du retard, un enfant qui crie et dont la maman ne pourra pas faire en sorte qu'il se calme, pour que la violence resurgisse.

Qui sont les partenaires de la relation?

Après de nombreuses années d'expérience de terrain, nous avons pu relever certains traits caractéristiques des partenaires vivant de la violence dans leur relation.

Ce sont des personnes qui ont généralement vécu des événements douloureux dans leur vie d'enfant, comme le suicide d'un parent, la séparation des parents, le décès d'un proche. Dans la plupart des cas, l'enfant s'est senti tout seul, n'a pas pu en parler. Il a pu imaginer que si ses parents se séparent, c'est à cause de lui. Les enfants ont tendance à porter toute la culpabilité. Il y a aussi les enfants qui ont été victimes eux aussi de violences et qui très tôt ont dû se couper de leurs propres sensations physiques et de leurs sentiments pour ne pas sentir trop la souffrance, ce qui va être plus tard un handicap dans leurs relations à l'autre. Il y a des enfants qui n'ont pas subi de violence mais qui ont été témoins et ont eu fort peur pour leur mère. Ce sont des enfants culpabilisés, mals dans leur peau. Souvent, les deux partenaires ont vécu la même chose!

On retrouve souvent chez les deux partenaires une difficulté de négocier, une difficulté de postposer leurs besoins (surtout chez les hommes). Ce sont aussi des familles avec beaucoup de clivages, de rigidité.

Chaque partenaire éprouve une certaine difficulté à identifier ses sentiments et à les exprimer verbalement, de même qu'une méconnaissance de ses besoins et/ou une incapacité à les exprimer et à les faire respecter, ce qui entraîne une accumulation de tensions avec risque de passages à l'acte.

On a affaire à des personnes qui n'ont pas beaucoup d'estime d'elles-mêmes. Chacun attend d'être valorisé par son partenaire, ceci en vain, car il est difficile de valoriser quelqu'un lorsqu'on est mal soi-même.

Il y a aussi une forte peur d'abandon chez chacun. Souvent chez la femme, la peur d'abandon se manifeste par l'habitude d'être aux petits soins pour le partenaire, afin qu'il soit content, lui soit attaché.

Chez l'homme, la peur d'abandon va se manifester plutôt par un contrôle permanent de sa partenaire. Il va l'empêcher de voir ses amis, sa famille, l'empêcher d'exercer une profession ou quelque activité que ce soit parce qu'elle risque de rencontrer d'autres personnes et d'échapper à son influence, lire son courrier, lui téléphoner sans cesse, etc. Ce contrôle peut devenir très rapidement invivable pour la femme.

Ces femmes ne parlent plus, elles dépriment, elles ne se sentent plus des êtres humains à part entière et il n'est pas rare qu'elles doivent avoir recours à un traitement psychiatrique.

Dans les couples à transactions violentes, il est difficile pour chacun de mettre des limites, il n'y a pas d'expression claire des besoins. Il y a une attente que l'autre remplisse les besoins qu'on a même si on ne les exprime pas: il faut les deviner, ce qui est souvent impossible.

Chez les deux partenaires, on identifie également le désir de réparer quelque chose du passé, de faire mieux que ses parents, de ne plus souffrir et voir souffrir ses proches, ce qui peut entraîner une intolérance à la réalité de l'autre qui ne peut exprimer aucun sentiment négatif.

L'accompagnement des victimes

Notre travail avec la victime s'est essentiellement focalisé sur des femmes car d'une part, le Centre était à l'origine dirigé vers la « femme battue » et d'autre part un tabou existe toujours quant à « l'homme battu ». Néanmoins, les hommes que nous avons reçus en entretien présentent le même profil que les femmes.

Dès le premier contact avec la victime, nous lui faisons passer le message que rien ne justifie la violence d'une personne sur une autre, et qu'elle n'est en aucun cas responsable de la violence qu'elle subit. Sa seule responsabilité est de l'accepter et de rester dans cette relation.

Nous lui faisons également remarquer que la victime n'est pas quelqu'un de « faible » car il faut beaucoup de force et de courage pour supporter ce qu'elle vit et essayer de faire changer l'auteur de violences, mais qu'elle pourrait utiliser sa force pour sortir de cette relation et reprendre possession de sa vie.

L'accent est mis également sur le fait que c'est elle qui décide ce qui lui convient et que nous pouvons l'accompagner dans la décision qu'elle prendra: rester dans sa relation de couple ou quitter son partenaire.

Nous accompagnons la personne maltraitée dans un cheminement personnel qui peut être long et douloureux car derrière la violence conjugale il y a beaucoup de souffrance.

Nous l'encourageons à identifier ses sentiments quels qu'ils soient et à les exprimer verbalement ou les symboliser par différentes techniques. Beaucoup de victimes mettent longtemps avant de pouvoir identifier de la colère en elles, celle-ci étant souvent refoulée. Lorsqu'elles acceptent cet aspect d'elles-mêmes, elles peuvent apprendre à l'exprimer et à l'utiliser pour mieux faire respecter leurs limites.

L'accompagnement de la victime vise également à lui apprendre à identifier ses besoins et à oser les dire.

Nous tentons de lui apprendre à sortir d'une certaine rigidité dans les rôles au sein du couple comme les rôles dits masculins et féminins établis par une norme culturelle, qui coïncident chaque partenaire et ne correspondent pas forcément à sa personnalité.

L'accompagnement des auteurs de violences

Depuis plus de dix ans, nous avons accompagné de nombreux auteurs de violences dans un travail d'évolution personnelle visant à leur faire prendre conscience de la responsabilité qu'ils ont dans le processus de violence et à leur faire trouver des moyens concrets pour y mettre fin.

Le préalable de cet accompagnement est une mise de limites fermes de notre part en ce qui concerne les comportements en insistant sur le fait que la violence est inacceptable quelles que soient les raisons invoquées pour la justifier. Il faut dès lors que l'auteur reconnaisse sa responsabilité dans les violences exercées à l'encontre de sa compagne.

Nous tentons de l'amener à comprendre le sens de ses comportements violents, d'identifier les sentiments qui sont occultés derrière ceux-ci (peur, angoisse, peur d'abandon, colère mal exprimée, etc.). Nous l'encourageons à trouver d'autres moyens d'expression.

Il doit apprendre progressivement à identifier ses besoins, à les dire, de même qu'à respecter ceux de sa compagne. Il y a aussi un apprentissage au respect des limites de celle-ci ainsi que de son espace tant physique que psychique.

Nous tentons également de lui apprendre à sortir d'une certaine rigidité dans les rôles au sein du couple, rôles qui ne correspondent pas forcément à la personnalité de chacun.

Contact :

Centre de prévention des violences conjugales et familiales

29, rue Blanche

1060 Bruxelles

Tel: 02/539 27 44.





Présentations

LE CACTUS asbl

LES FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES

LE MONDE SELON LES FEMMES

GARANCE

LE CINÉMA ARENBERG

LE CENTRE RÉGIONAL DU LIBRE EXAMEN DE BRUXELLES

Le Cactus asbl
Rue Van Lint, 16
1070 Bruxelles
Tél: 02/521 48 10
Fax: 02/520 99 23



Objet social et projet de l'association

Créé en 1979 dans le quartier de Cureghem à Anderlecht, le Cactus est reconnu et subsidié par le ministère de la Communauté française comme Centre local d'Éducation permanente.

L'asbl s'adresse à un public féminin, âgé de 18 ans et plus, d'origine immigrée. Elle propose des programmes de formations et d'animations visant à mettre à la disposition des participantes, des moyens d'insertion dans la société.

Les différentes animations et formations proposées s'inscrivent dans un projet d'émancipation, de valorisation culturelle et de responsabilisation citoyenne.

Elles ont pour but de permettre au public inscrit de sortir de son isolement et d'acquérir davantage d'autonomie tout en amenant les participantes à prendre une part plus active dans le processus d'amélioration de leur milieu de vie, d'assumer leurs choix et comportements et de faire face à des situations diverses tout en les encourageant à accéder à une citoyenneté critique et responsable.

■ LES FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES

Femmes Prévoyantes Socialistes du Brabant
120, rue du Midi
1000 Bruxelles
Tél: 02/546 14 01
E-mail: fps-fam@fmsb.be



Les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) sont un mouvement d'Éducation permanente (Formation Action Militantisme – FAM) qui mène des actions et milite pour les droits des femmes: émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux de sexes, parité, etc.

Elles développent des projets d'animation et de formation avec des groupes constitués de femmes mais également d'hommes, ainsi qu'avec des comités locaux (il y en a un par commune) en vue d'améliorer la société selon des valeurs de solidarité, de justice sociale, de liberté, d'égalité et de responsabilité de tous les citoyens.

Les FPS, ce sont également une école de promotion sociale située à Uccle (02/334.74.90), un centre de planning familial (02/546.14.33), et des consultations de nourrissons agréées par l'ONE.

En outre, elles mènent également des actions de promotion à la santé.

LE MONDE SELON LES FEMMES

Le Monde selon les femmes asbl
18 rue de la Sablonnière
1000 Bruxelles
Tél: 02/223 05 12
Fax: 02/223 15 12
www.mondefemmes.org



Qui sommes-nous ?

Le Monde selon les femmes est une ONG (Organisation non gouvernementale) féministe engagée dans le monde du développement, dans les mouvements de femmes et dans la recherche universitaire.

Nous voulons

- Contribuer à l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes au Nord et au Sud;
- Construire des revendications solidaires entre femmes du Nord et du Sud;
- Favoriser la prise en compte du genre par les acteurs de la coopération au développement.

Nos objectifs

- Renforcer la participation citoyenne des femmes et «le droit essentiel d'avoir des droits», notamment les migrantes;
- Rendre visible le rôle des femmes dans la construction des sociétés du Nord et du Sud et diffuser leurs alternatives.

Que proposons-nous ?

- Des sensibilisations sur l'égalité Nord/Sud et hommes/femmes;
- Des formations genre sur divers thèmes (économie, santé, plaidoyer, communication, sida, etc.);
- La réalisation d'outils pédagogiques (revues, manuels, jeux, vidéos, expo, etc.);
- L'évaluation de projets et la consultance;
- Des actions publiques et de plaidoyer;
- Un appui méthodologique pour l'intégration du genre;
- Des recherches thématiques;
- Un centre de ressources et de documentation.

Notre public

Le monde de la coopération, les associations, les syndicats, les médias, l'enseignement, les centres culturels, les institutions publiques et privées, etc.

Nos démarches

- Du travail en réseau (Sud, Nord et avec des migrantes), pour construire des partenariats;
- Une pédagogie active et participative d'éducation au développement et d'éducation populaire;
- Une implication dans les mouvements sociaux;
- Une coordination Europe, Afrique francophone, Amérique latine.

© Garance asbl 2005
Tél: 02/216 61 16
E-mail: info@garance.be



But social de l'asbl

L'objectif de Garance (créée en octobre 2000) est de lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles dans tous les aspects de leur vie quotidienne. Nous défendons l'optique de la prévention primaire en ce sens que nous voulons donner aux femmes et aux filles elles-mêmes les moyens de se protéger et d'éviter la violence. Pour réaliser cet objectif, Garance organise des stages d'autodéfense et de défense verbale. Les femmes y apprennent à respecter et à faire respecter leurs limites, tout en se préservant et en évitant l'escalade d'un conflit. Dans la même perspective, l'asbl collecte et fournit toute information relative à la violence envers les femmes.

Notre approche est de partir, dans notre travail éducatif, des expériences et de la socialisation spécifiques aux femmes et de trouver des solutions à leurs problèmes, par l'autodéfense et la défense verbale. Ces activités nous semblent aptes à enseigner concrètement aux femmes à surmonter les obstacles intériorisés, à se donner la priorité dans leur vie, élément essentiel pour lutter contre les violences qui leur sont faites. Elles mènent à une meilleure conscience de leur force et de leurs possibilités et d'une façon générale à un épanouissement.

Activités

Les activités de Garance s'articulent selon quatre axes :

- Activités propres

Garance organise avant tout des stages d'autodéfense et de défense verbale. Ces stages sont ouverts à toutes les femmes, quel que soit leur âge et leur condition physique, et permettent de toucher le grand public et de l'initier aux problématiques des violences faites aux femmes. Un groupe d'entraînement est organisé pour les femmes qui ont déjà suivi un stage chez nous. Garance forme également des nouvelles instructrices d'autodéfense.

- Collaboration avec d'autres associations (mise à disposition d'instructrices)

De cette manière nous touchons un public en général défavorisé ou marginalisé voire en situation de crise. Ces collaborations permettent d'atteindre des femmes qui ne s'inscriraient sans doute pas à nos stages faute de moyens, d'informations ou d'intérêt. Dans ce contexte, l'action de prévention a d'autant plus d'impact que nos collaborations se développent principalement avec des associations oeuvrant dans le domaine de la violence faite aux femmes, en prise directe avec le vécu, la réalité quotidienne des femmes.

- Sensibilisation et information

Parce que le but de Garance est de rendre toutes les femmes et les filles plus fortes, nous réalisons des actions de sensibilisation et d'information qui s'adressent à un plus grand public que celui touché par les deux premiers axes. Le but de ces actions est d'informer le plus grand nombre possible de femmes et filles sur leurs possibilités de se protéger et de se défendre contre les différentes formes de violence et de leur fournir des outils pratiques à cet égard. Pour que nos activités aient un meilleur impact, nous cherchons à nous inscrire dans des réseaux et des projets existants qui luttent contre les violences faites aux femmes, au niveau local, national et international.

- Consultance (mise à disposition d'expertise)

Comme Garance met à disposition ses instructrices, nous mettons aussi à disposition notre expertise spécifique en la prévention primaire des violences avec une perspective de genre. Nous proposons cette expertise aux autorités publiques, employeurs, chercheuses et institutions afin d'intégrer ses aspects dans toute politique ou plan d'action qui contribue à terminer les violences faites aux femmes. De cette manière, nous espérons enrichir la lutte contre la violence de notre approche de prévention primaire des violences.

Cinema Arenberg
Galerie de la Reine, 26
1000 Bruxelles
Tél: 02 512 80 63 (à partir de 14h00)



Hors des lieux communs du cinéma

LIEU de cinéma de référence à Bruxelles pour la défense d'un cinéma de qualité

Héritières de l'historique Cinéma Arenberg, pionnier de l'Art et l'Essai à Bruxelles et de l'ancien Cinéma des galeries construit en 1939 dans la très célèbre Galerie de la Reine, les deux salles du Cinéma Arenberg sont, aujourd'hui, le lieu de référence en matière de qualité cinématographique.

Le Cinéma Arenberg doit sa réputation, d'une part à la richesse architecturale du lieu, classé depuis 1986 par le Service des Monuments et Sites, retenu pour les avant-premières officielles de tous les films belges; d'autre part à la qualité de sa programmation: l'histoire du Cinéma Arenberg se confond en effet avec l'histoire de la découverte et de la reconnaissance des meilleurs cinéastes contemporains. Enfin, cette réputation est aussi le résultat du succès et de la diversité des «animations» qui s'y déroulent.

1/ L'Ecran Total

Un «festival» exceptionnel de 12 semaines de juin à septembre qui propose plus d'une soixantaine de films classiques ou inédits. C'est depuis 16 ans une manifestation unanimement célébrée par la presse et par le public (près de 30.000 spectateurs).

2/ Ecran large sur Tableau noir

Un travail pédagogique en synergie avec les écoles: une programmation appropriée à chaque niveau scolaire (maternel, primaire et secondaire), un contact privilégié avec les enseignants pour lesquels un dossier spécifique à chaque film est conçu. Ecran large sur Tableau noir accueille chaque matin des classes issues de toutes les communes de Bruxelles et propose au travers des thèmes abordés par les films, des pistes de réflexion sur le monde qui nous entoure.

3/ Les enfants d'abord !

Une programmation de films de qualité (inédit, reprise, classique) pour les enfants de 3 à 10 ans est proposée tout au long de l'année: tous les mercredis, samedis et dimanches en première séance de l'après-midi et tous les jours pendant les vacances scolaires.

4/ Le P'tit Ciné

Chaque dernier dimanche du mois en soirée, le P'tit Ciné propose un film documentaire généralement suivi d'un débat ou d'une animation. Ce projet lancé récemment tente de donner une meilleure visibilité à ce genre cinématographique qui occupe aujourd'hui une place fondamentale dans la production en Communauté française.

5/ Ecran d'art

Chaque deuxième jeudi du mois, l'Arenberg-Galleries propose en collaboration avec l'école supérieure de La Cambre et Argos, des films sur l'Art et des films d'artistes, qui ne sont pas nécessairement diffusés dans les circuits de distribution traditionnels.

6/ Le Cine-Philo

Des séances de films à l'affiche, présentées et suivies d'une discussion animée par le Café-Philo de Belgique

7/ Les Mardis animés

Chaque dernier mardi du mois, une séance en soirée dédiée au cinéma d'animation. Une programmation réalisée en collaboration avec Anima.

8/ Droits de Ciné

Un jeudi par mois, un film illustre un article de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Un ciné-club animé par la Ligue des droits de l'Homme.

9/ Les P'tits Samedis

Un samedi matin par mois, de 9h30 à 12h30, un film pour les enfants, sans les parents, suivi d'une animation ludique et pédagogique. Une collaboration avec la Ligue des Familles.

10/ Le Journal

Un mensuel reprenant la programmation du mois en cours est diffusé dans les principaux lieux culturels et publics de Bruxelles et distribué aux spectateurs du Cinéma Arenberg qui l'utilisent comme «programme».

LE CENTRE RÉGIONAL DU LIBRE EXAMEN DE BRUXELLES

Centre régional du Libre Examen de Bruxelles asbl
66 rue Coenraets
1060 Bruxelles
Tél: 02/535 06 79/78/77
Fax: 02/535 06 93
E-mail: fsidibe@centrelibrex.be



Depuis 29 ans, le Centre régional du Libre Examen a pour objectif la diffusion du principe et de la démarche du libre examen ainsi que le développement d'une prise de conscience et d'un esprit critique des réalités de la société. L'association a pour but de susciter, dans une vision laïque de l'éducation permanente, les capacités d'analyse, de choix et d'action dans une perspective d'émancipation de l'Homme à l'égard de toute forme de cléricisme, d'assujettissement et de discrimination.

Les activités du Centre

Colloques, conférences, publications, banquets républicains, ciné-débats et théâtre-débats constituent l'essentiel des activités du Centre. Ces manifestations ont pour but de créer un espace de liberté, de débats et de réflexions où chaque citoyen peut frotter et limer son esprit contre celui des autres, développer sa réflexion critique personnelle et exercer son libre engagement sans tabous ni contraintes. Nos colloques, conférences et banquets sont conçus pour ouvrir le débat sur les problématiques d'une société en mouvement et pour libérer les consciences par rapport aux préjugés et aux dogmes.

De nombreux thèmes de société, à caractère social, économique, culturel et philosophique, ont déjà été abordés dans le respect et la promotion des valeurs d'une société progressiste, juste et fraternelle.

La formule de nos banquets républicains permet «d'allier les plaisirs de la bouche à ceux de l'esprit». Elle consiste à réunir le spécialiste d'un sujet à traiter et des convives autour d'un repas convivial où chacun peut confronter ses convictions et ses idées à celles des autres dans un lieu de parole restreint plus approprié aux rencontres et aux échanges enrichissants.

Public cible

La diversité et l'ancrage de nos thèmes dans l'actualité nous permettent de toucher un large public issu d'horizons et de milieux sociaux différents.

I Sommaire

- Introduction	5
- Philosophie du projet	7
> Relayer les voix des femmes plurielles dans le dialogue interculturel	
> Donner la parole aux femmes migrantes du secteur populaire	
> L’alphabétisation : une voie vers l’émancipation	
- Public cible	11
- Structure de l’étude	
> L’exil, entre renoncement et enrichissement	13
> Le regard de l’autre	16
> L’amour entre ici et là-bas	
Mariage entre choix et contrainte	18
Mixité	22
Violences	23
> Traditions, pratiques religieuses, contraintes familiales, rapports hommes/femmes et mixité	29
 ANNEXES	
- Récapitulatifs films, conférences, ateliers	45
- Méthodologie utilisée par les FPS lors de l’atelier «Violences conjugales: pour des relations égalitaires»	49
- La réforme de la Moudawana	51
- Principales religions dans le monde	54
- Les croyances et les pratiques islamiques	54
- Des femmes musulmanes s’expriment: Autour des actions féministes/ féminines au Maroc	56
- Le nouveau code de la famille entre enthousiasme et scepticisme, par Hicham Raji	57
- Quelle est votre tribu? Les luttes des femmes et la construction de l’identité musulmane	59
- Là bas et ici, par Nadia Châabane (Association des Tunisiens en France)	63
- Retranscription de l’animation donnée au Cactus par Odette Simon sur le thème des violences conjugales	65
- Intervention de Odette Simon «Quelle réponse adaptée aux auteurs de violences conjugales?»	79
- Présentations	87
> Le Cactus asbl	88
> Les Femmes Prévoyantes Socialistes	89
> Le Monde selon les Femmes	90
> Garance	91
> Le Cinéma Arenberg	93
> Le Centre régional du Libre Examen de Bruxelles	95



INSTITUUT VOOR
DE GELIJKHEID
VAN VROUWEN
EN MANNEN



INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES



■ PUBLICATIONS RÉCENTES DU CENTRE RÉGIONAL DU LIBRE EXAMEN DE BRUXELLES

Ces publications sont disponibles au Centre régional du Libre Examen de Bruxelles.



De la migration à la citoyenneté:

parcours au féminin

Réflexions à partir de vécus de femmes migrantes en alphabétisation

En 2005, dans la foulée des projets et colloques initiés sur la thématique des femmes migrantes, le Centre régional du Libre Examen décide de diversifier son public cible et de mener une action spécifique à destination de femmes migrantes engagées dans un processus d'alphabétisation. C'est ainsi qu'est née l'idée d'organiser un cycle de projections cinématographiques accompagnées de conférences et d'ateliers thématiques.

Durant plusieurs mois, le Centre régional du Libre Examen a été à la rencontre des apprenantes du Cactus dans le cadre de leurs cours d'alphabétisation. Cette publication tente de refléter la mosaïque des points de vue, des expériences, des émotions et des vécus.

Nous l'avons articulée autour de quatre axes: L'exil, entre renoncement et enrichissement; le regard de l'autre; l'amour entre ici et là-bas; traditions, contraintes familiales, rapports hommes/femmes et mixité.

Qu'ont-elles laissé pour s'exiler? Que leur a apporté l'exil? Comment vivent-elles le regard de l'autre? Comment vivent-elles les situations d'exclusion et de discrimination? Entre choix et contrainte, comment le mariage est-il perçu et vécu? Quels sont les freins à la mixité culturelle et de genre? Comment vivent-elles leur foi? Quelles sont les difficultés et contraintes auxquelles elles sont soumises? Quelle importance attachent-elles à la transmission de la tradition à leurs enfants? Quels types de rapports entre les hommes et les femmes?

Telles sont les questions abordées par cette publication qui plaide pour relayer les voix des femmes migrantes du secteur populaire dans le dialogue interculturel.

Nous espérons qu'elle contribuera à alimenter le débat sur la connaissance et la reconnaissance des femmes migrantes dont le destin et celui de leurs familles est désormais lié à celui de la société d'accueil.

une initiative :

DU CENTRE RÉGIONAL DU LIBRE EXAMEN
EN PARTENARIAT AVEC LE CACTUS ASBL, LE MONDE SELON LES FEMMES,
ET LES FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES DU BRABANT



avec le soutien :

INSTITUUT VOOR
DE GELIJKHEID
VAN VROUWEN
EN MANNEN



INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES

